

CARITAS

Saint François d'Assise

raconté

par ses premiers compagnons

TRADUCTION FRANÇAISE DE LA *LEGENDA ANTIQUA*
D'APRÈS LE MS. 1046 (M. 69) DE PÉROUSE.

PAR

L'ABBE M.-J. FAGOT



LIBRAIRIE BLOUD ET GAY
3, RUE GARANCIÈRE, PARIS

1927



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
RACONTÉ PAR SES PREMIERS COMPAGNONS

DU MÊME AUTEUR :

TRADUCTIONS

Vie de Saint François d'Assise, par THOMAS DE CELANO.
Librairie Saint-François d'Assise, Paris.

Vie de Saint François d'Assise, par SAINT BONAVENTURE.
Librairie de l'Art Catholique, Paris.

Permis d'imprimer

Paris, 28 avril 1927,

V. DUPIN, v. g.

AVANT-PROPOS

Les éminents directeurs de la collection « Caritas », les RR. PP. Remi Leprêtre et Martial Lekeux, O. F. M., ont pensé que ces récits primitifs sur la vie de saint François d'Assise devaient prendre place dans leur bibliothèque de spiritualité franciscaine. Ils constituent, en effet, une source très importante de la vie du saint et ne peuvent manquer de le faire mieux connaître et mieux aimer.



Lorsque le chapitre général de Gênes, en 1244, voulut donner à l'Ordre des frères Mineurs une biographie en quelque sorte officielle de saint François, il demanda à ceux qui avaient connu le Père et vécu dans sa familiarité d'écrire leurs souvenirs et de les envoyer au ministre général Crescent de Jesi. Parmi les familiers du saint, il en était trois surtout qu'il

avait particulièrement aimés et qui étaient mieux à même que personne de répondre au vœu de leurs supérieurs. C'étaient les frères Léon, Ange et Rufin, les Trois Compagnons.

Ils vivaient au couvent de Greccio et cherchaient un adoucissement à leur peine d'avoir perdu leur maître et leur ami, en entretenant pieusement son culte en leur cœur et en conservant fidèlement son esprit. Sans doute n'eussent-ils jamais écrit leurs souvenirs sans l'ordre du Chapitre Général. Docilement et pieusement ils obéirent et envoyèrent leur manuscrit à Crescent de Jesi, en y joignant une lettre où ils précisaient leur intention. Ils n'avaient pas voulu écrire une biographie suivie; ils s'étaient contentés de « cueillir dans une divine prairie les fleurs qui leur avaient paru les plus belles ». Ce sont leurs précieux souvenirs que Thomas de Celano utilisa, avec l'art que l'on sait, pour la Vita secunda.

Si grand que fût son mérite d'historien et son talent d'écrivain, on eût vivement désiré que les documents inestimables dont il s'était servi, pussent être retrouvés. Qu'étaient-ils devenus? Hubert de Casal nous apprend qu'en 1311 il avait sous les yeux des rouleaux de parchemin écrits de la main du frère Léon, et qu'un volume autographe du même frère se trouvait dans une armoire du couvent d'Assise. Depuis lors aucune mention de ces manuscrits n'avait été faite et l'on pouvait craindre qu'ils ne fussent définitivement perdus. Les érudits pourtant n'avaient pas abandonné tout espoir, car ils

savent que des bibliothèques, maintes fois explorées, réservent parfois aux chercheurs des surprises heureuses.

*Or, en 1922, l'un des plus savants travailleurs du Collège Saint-Bonaventure de Quaracchi, le R. P. Ferdinand-M. Delorme, O. F. M., découvrit dans un manuscrit de la bibliothèque communale de Pérouse une suite de récits intitulés *Legenda antiqua* et qui retinrent immédiatement son attention. Un examen minutieux lui permit d'affirmer qu'on se trouvait en présence d'une copie fragmentaire des fameux souvenirs du frère Léon. A la demande de nombreux érudits franciscanisans, il se décida à publier, pour le septième centenaire de la mort de saint François, le texte du manuscrit de Pérouse. Le livre parut en 1926 aux Editions de la France franciscaine, sous le titre même que porte le recueil de Pérouse : *Legenda antiqua sancti Francisci*. C'est la traduction française du texte publié par le P. Delorme que nous offrons au public peu familiarisé avec le latin, et c'est à la savante introduction qu'il a mise en tête de son volume que nous demanderons la solution des problèmes qui se posent en face de ce texte.*



La Legenda antiqua fait suite dans le manuscrit 1046 de la bibliothèque communale de Pérouse à la Legenda major de saint Bonaventure. La disparition de la feuille contenant la finale de cette

œuvre et le début de la Legenda antiqua peut laisser supposer, au premier abord, que l'une est la continuation de l'autre; c'est ce qui explique sans doute que ce texte ait échappé jusqu'ici aux investigations des chercheurs. C'est une compilation, malheureusement incomplète, contenant des récits fragmentaires tirés, les uns de Celano II, les autres, beaucoup plus nombreux, d'une rédaction, dont l'original ne nous est pas connu. Manifestement, d'après le P. Delorme, on se trouve en présence d'une copie. On ne peut donc tirer argument de la présence de vingt-quatre chapitres de Celano — omis par l'éditeur — pour affirmer que le reste est postérieur à la Vita secunda.

Une première question se pose. La copie est-elle fidèle? Le scribe n'a-t-il pas corrigé et remanié le texte qu'il avait sous les yeux? On ne peut évidemment pas répondre a priori. Toutefois, l'on peut constater la fidélité avec laquelle le scribe a reproduit les vingt-quatre chapitres de Celano, comme aussi la correspondance parfaite du texte de la Legenda avec les citations d'Ange Clareno et d'Hubert de Casal dont il sera question plus loin. L'argument a pari ne donne certes qu'une présomption, mais qui n'est pas négligeable. On peut sérieusement penser que si le copiste a été fidèle dans les passages dont nous pouvons contrôler l'exactitude, il a transcrit avec le même soin ceux dont nous ne possédons pas l'original.

En lisant cette suite de récits, on ne peut s'em-

pécher de se souvenir des termes de la lettre d'envoi des Trois Compagnons. La Legenda antiqua est bien, elle aussi, un bouquet de vivants souvenirs, fleurs cueillies dans une divine prairie. Ceux qui l'ont écrite se donnent pour les compagnons familiers du saint, et le « nos qui cum eo fuimus, nous qui avons vécu avec lui », revient presque à chaque page. On peut les en croire, car des détails très précis et qu'on ne retrouve pas ailleurs attestent leur parfaite connaissance des gens et des choses (1). Nous savons que Celano utilisa, pour la Vita secunda, les souvenirs des Trois Compagnons. Or, tous les chapitres de la Legenda antiqua ont leur correspondant dans la Vita secunda, comme le montre la table de concordance dressée par le P. Delorme à la fin de son volume. Ainsi, sans que l'on puisse encore affirmer absolument son authenticité, tout se présente comme si la Legenda reproduisait bien l'œuvre des Trois Compagnons.

Deux témoignages viennent changer ces présomptions en certitude morale. Il est évident, pour qui étudie le texte latin, que tous ces récits sortent de la même plume. L'uniformité de style et les particularités du vocabulaire ne laissent là-dessus aucun doute. Quel fut le frère chargé de la rédaction? Les témoignages d'Ange Clareno et d'Hubertin de Casal, écrivant au début du XIV^e siècle, nous permettent d'affirmer que ce fut le frère Léon. En effet, les deux écrivains franciscains citent à maintes reprises des

(1) Cf. *Leg. antiq.* Introd. p. xv et xvi.

textes, parfois assez étendus, qu'ils disent avoir tiré des écrits du frère Léon. Or, ces extraits concordent textuellement avec certains passages de la Legenda. On peut donc légitimement conclure avec le P. Delorme : « Il est établi par les paroles formelles d'Ange Clareno et d'Hubertin de Casal que nous sommes, avec les récits de la Legenda antiqua, en présence des propres écrits du frère Léon ». C'est affirmer du même coup que les récits de la Legenda sont une des sources principales utilisées par Thomas de Celano pour la Vita secunda. Cette assurance ne fait que confirmer la valeur historique du premier biographe de saint François. « Relative-ment au Speculum perfectionis, écrit le P. Delorme, la Legenda de Pérouse donne raison aux critiques qui y reconnaissent une compilation du XIV^e siècle, mais faite moyennant des matériaux primitifs et de première valeur, matériaux simplement réordonnés, non retravaillés. » Cette attribution des récits de la Legenda au frère Léon est admise par la plupart des critiques des sources franciscaines qui ont étudié de près cette question, en particulier par le R. P. Gratien, O. M. C., par A. G. Little et par M. Paul Sabatier.

Ce document qui prend place dans la collection « Caritas » est donc vénérable. Ses auteurs suffisent à recommander l'œuvre et à justifier l'entreprise du traducteur. Ce n'est pas seulement les érudits qu'elle intéresse, mais tous ceux qui aiment saint François, veulent s'inspirer de sa vie et de ses enseignements,

et réchauffer leur cœur à ce cœur embrasé d'amour divin.



Si nous cherchons, par le moyen des écrits qui nous parlent de lui, à nous rapprocher de saint François, quels meilleurs guides pourrions-nous trouver que ceux qu'il a le plus aimés ici-bas, qui furent les confidants de ses plus secrètes pensées?

C'est d'abord le frère Léon que le saint aimait pour sa simplicité et sa candeur, qu'il appelait « petite brebis du Bon Dieu », qui fut son secrétaire et son confesseur. Il fut un de ceux qui assistèrent à son trépas et reçurent sa dernière bénédiction. Il devait survivre longtemps à son Père bien aimé, l'esprit et le cœur pleins de son image. Comme un vivant miroir de perfection, il la reflétait de son mieux pour la plus grande joie et consolation des frères Mineurs qui venaient, en la contemplant, raviver leur amour pour la pauvreté et l'humilité. Avec sa tendresse filiale et sa candide simplicité il leur parlait longuement de cet autre Christ dont il était, en quelque sorte, l'évangéliste. Et, sans doute, il terminait ces entretiens en tirant de sa tunique une précieuse relique qu'il portait constamment sur son cœur. C'était la feuille de parchemin qu'en un jour de tristesse et de doute il avait reçue du Père comme un gage de tendresse et une assurance de paix. Avec une joie et une fierté mêlées,

de tristesse, il montrait aux frères recueillis les caractères qu'avait tracés la main chérie, et la bénédiction signée du T symbolique : « Que le Seigneur te bénisse, frère Léon! » Cette relique n'était-elle pas pour les frères ce qu'elle est pour nous, une véritable lettre de créance? Quand il reçut l'ordre d'écrire ses souvenirs, il n'eut pas d'effort à faire pour se les rappeler. La divine prairie s'étendait tout entière sous ses yeux comme un tapis fleuri. Il n'eut qu'à choisir pour composer le bouquet que l'amour suffit à lier.

Le frère Ange Tancredi était entré dans l'Ordre avant le frère Léon. C'était un chevalier de Rieti qui avait été conquis par l'idéal que professait saint François et par la puissance de séduction qui émanait de sa personne. « Un jour, racontent les Fiorretti, le saint, passant par le désert de Borgo-san-Sepolcro, arriva à une localité appelée Mont-Casale Et voici qu'un jeune homme, noble et délicat, vint à lui : « Père, dit-il, je voudrais bien être des vôtres. — Mon fils, dit saint François, tu es jeune, délicat et noble, tu ne pourrais pas suivre la pauvreté et vivre misérablement comme nous. — Mais, mon Père, n'êtes-vous pas des hommes comme moi? Ce que vous faites, je pourrai le faire, avec la grâce de Jésus. — Cette réponse plut beaucoup à saint François qui, lui donnant sa bénédiction, le reçut incontinent dans l'Ordre sous le nom de frère Ange (1). »

(1) Cité par P. Sabatier, *Vie de saint François*. Edit. 1920, p. 149.

Il ne démentit jamais cette générosité chevaleresque et fut l'un des plus fidèles et des plus aimés disciples de saint François. Lors du miracle des Stigmates, il séjournait à l'Alverne avec les frères Masseo, Silvestre et Illuminé. Quand le saint dut quitter la montagne sacrée, frère Ange entendit ces adieux émouvants que Masseo transcrivit en pleurant : « Vivez en paix, mes fils bien-aimés! Adieu! Mon corps se sépare de vous, mais je vous laisse tout mon cœur! Et je m'en vais maintenant avec notre frère Léon, ce petit agneau de Dieu, à la Portioncule, et jamais plus je ne reviendrai ici! Adieu, adieu, adieu à vous tous et à toutes les choses d'ici! Adieu, sainte montagne, adieu mont Alverne, adieu montagnes des anges!... » (1)

Frère Ange devait revoir encore son maître bien-aimé. Il l'assista à l'heure de sa mort. Unissant sa voix à celle du frère Léon il chanta, auprès du lit de cendres, le cantique du frère Soleil dont saint François répétait avec eux la dernière strophe : « Béni sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle! » Quand elle eut emporté son Père, frère Ange se retira au couvent de Greccio où il vécut longtemps avec frère Léon et le troisième « Compagnon », frère Rufin d'Assise.

Ce dernier appartenait à une famille noble apparentée à celle de sainte Claire. Pour répondre à l'appel de saint François, il avait distribué tous ses

(1) Joergensen, *Vie de saint François*, p. 453-454.

biens aux pauvres. Il ne se livra guère à la prédication, à cause de sa timidité et de son amour pour la solitude, préférant se retirer dans les ermitages les plus écartés pour s'adonner à la contemplation. Saint François le proposait comme un modèle de ferveur. Quand il composa le portrait idéal du frère Mineur, en empruntant à chacun de ses familiers sa vertu caractéristique, il lui rendit ce bel hommage : « Le parfait frère Mineur doit être fidèle à la pauvreté comme Bernard de Quintavalle, simple et pur comme Léon, vertueux comme Ange... et sa prière doit ressembler à celle de Rufin qui ne cesse point de prier et dont le cœur est toujours auprès de Dieu, qu'il veille ou qu'il dorme... »

Avec les frères Léon, Ange et Masseo, il soigna saint François durant les dernières années de sa vie, veillant sur lui avec une tendresse filiale et un dévouement presque jaloux. Seul, nous dit Celano, il eut le privilège de voir et de toucher les stigmates sacrés, du vivant du saint. Lui aussi, après la mort du Père, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour conserver intacts l'esprit et l'idéal franciscain. Et comme ses deux compagnons il dut être heureux de voir le ministre général faire appel aux fils les plus aimés de saint François pour faire connaître à tout l'Ordre sa véritable physionomie et ses plus authentiques enseignements.



Comment pourrait-on n'être pas reconnaissant au P. Delorme d'avoir arraché à l'oubli ces précieux souvenirs? Les Trois Compagnons parlent de leur Père avec une telle ferveur, avec tant de candide abandon que leurs récits frustes et sans art possèdent une puissance d'évocation et d'émotion qu'on ne trouve au même degré nulle part ailleurs. Nous sommes introduits par eux dans la familiarité du saint. Avec le frère Léon, nous le suivons dans ses courses apostoliques à travers les bourgs et les villages aux noms chantants, dans les ermitages où il aimait à faire retraite, dans le réduit qu'il occupait à la Portioncule, « la dernière cellule près de la haie du jardin situé derrière la maison et où demeura, après sa mort, frère Rainerius le jardinier ». Nous assistons, avec les Trois Compagnons, aux entretiens familiers où le saint exprimait sa pensée sous une forme pittoresque, bien propre à se graver dans les esprits. Comme eux, nous sentons un cœur de chair remplacer notre cœur de pierre quand nous entendons sa voix se briser, quand nous le voyons secoué de sanglots, à l'évocation des souffrances du Sauveur. Les frères n'ont pas cherché à peindre un saint de vitrail. Ce n'est pas une image conventionnelle qu'ils nous montrent, c'est un homme bien vivant dont les singularités mêmes, qu'ils n'ont pas craint de rapporter, donne à ses traits un relief saisissant. Ils ne soucient pas d'atténuations, d'explications,

de commentaires. Ils font ce qu'on leur demande : ils se souviennent tout haut. Et c'est sans doute pour avoir été souvent racontés de vive voix avant d'être écrits, que ces souvenirs ont conservé cette fraîcheur d'impression, cette vivacité de style, cette savoureuse simplicité « telle au papier qu'en la bouche ».

Cet homme qu'ils nous montrent dans le détail de sa vie, il semble qu'une sorte de rayonnement émane de lui. Ses qualités naturelles ne suffisent pas à l'expliquer. C'est l'amour de Dieu dont il brûlait, c'est sa sainteté seule qui peut rendre raison de l'ascendant extraordinaire qu'il exerçait sur les hommes et sur les créatures inférieures. Il semblait avoir recouvré par une grâce divine et singulière cette pureté parfaite qui faisait de l'homme, avant sa chute, le roi de la création. Ceux qui ne veulent voir en saint François qu'un homme ont beau faire ils ne parviendront jamais à le comprendre — pas plus qu'ils ne comprendront ces récits des Trois Compagnons tout baignés dans une atmosphère et une lumière surnaturelles.

La principale leçon, semble-t-il, qui se dégage des épisodes et des entretiens que nous trouvons ici, est celle-là même que saint François donnait au frère Léon quand il lui apprenait ce qu'est la joie parfaite. Il nous apparaît avec évidence, dans ces pages, que cette joie intérieure et ineffable ne dépend en rien des circonstances extérieures de l'existence. Non seulement elle peut cohabiter avec les souffrances

physiques et morales, mais encore on dirait qu'elle ne peut atteindre sans elles sa perfection souveraine.

Nous connaissions déjà par Celano et saint Bonaventure les souffrances physiques de saint François. Le Trois Compagnons nous renseignent ingénument sur ses souffrances morales. Le Poverello avait renoncé joyeusement, pour épouser Dame Pauvreté, à tout ce qui parait, dans l'estime des hommes, faire le prix de la vie. Famille, amis, argent, considération, bien-être, santé, il avait tout offert à Dieu. Il lui restait un sacrifice plus douloureux à consentir, ce que son idéal de fondateur avait d'absolu. Pour lui, écrivions-nous, la pauvreté absolue était le signe auquel devaient se reconnaître les frères Mineurs, la voie royale où ils devaient marcher à la suite de leur divin Maître. Car c'était l'observance de l'Évangile, mais pris à la lettre, que saint François voulait mettre en vigueur. Or il s'aperçut bientôt que cet idéal devenait inaccessible aux milliers de frères qui, très vite, étaient entrés dans l'Ordre. Cette douloureuse constatation explique, avec sa profonde humilité, qu'il ait déposé sa charge de Ministre Général. Au fur et à mesure que croissait le nombre des frères, il voyait que, de plus en plus, les ministres avaient tendance à relâcher quelque chose de l'aveugle confiance que, lui, mettait en Dieu. « Ils firent supprimer de la Règle, notent avec tristesse les Trois Compagnons, le passage où il est dit : « N'emportez rien en voyage, ni bourse, ni argent..., montrant par là qu'ils ne croyaient pas à l'obligation du

saint Evangile (1). » Cet élargissement de l'idéal primitif — que rendait inévitable l'accroissement inespéré du nombre des frères — fut immensément douloureux au cœur de François dans ses dernières années. Et pourtant, dans ses tribulations, son cœur, comme celui de l'apôtre, surabondait de joie. Si bien qu'à la fin de sa vie, comme le saint ne pouvait s'empêcher d'exprimer par des chants l'allégresse dont son âme débordait, le frère Elie lui fit remarquer que le populaire pourrait se scandaliser de voir si joyeux un homme qui allait mourir. Saint François ne s'émut pas de cette remarque et garda jusqu'au bout cette divine allégresse qui lui fit accueillir la mort en chantant.

Heureuses les âmes qui comprendront cette leçon et qui apprendront de saint François, par les récits de ses compagnons, que la stricte observance de l'Evangile et la docilité parfaite aux inspirations divines ne mutilent pas la personnalité humaine, ne font pas du chrétien un esclave taciturne, mais qu'elles lui donnent, au contraire, en le libérant des tristes liens de la chair, de l'argent et du monde, la souveraine liberté des enfants de Dieu et dès ici-bas cette joie intime et permanente à laquelle aspire avidement tout cœur humain.

M. J. F.

(1) Rev. sacerdot. du T. O., février 1927.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

RACONTÉ PAR SES PREMIERS COMPAGNONS

TRADUCTION FRANÇAISE DE LA « LEGENDA ANTIQUA »

D'APRÈS LE MS. 1046 (M. 69) DE PÉROUSE.

CHAPITRE PREMIER

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS
CONDESCENDIT A MANGER AVEC UN FRÈRE
QUI MOURAIT DE FAIM. DE LA DISCRÉTION
QU'IL RECOMMANDAIT EN MATIÈRE DE MORTI-
FICATION.

Aux débuts de l'Ordre, c'est-à-dire à l'époque où le bienheureux François commençait à réunir autour de lui quelques frères, il demeurait avec eux à Rivo-Torto. Une fois, vers minuit, comme tous dormaient sur leurs pauvres couches, un des frères se mit à crier : « Je meurs, je meurs ! » Les autres, stupéfaits et effrayés, s'éveillèrent tous. Le bienheureux François se leva et dit : « Debout, mes frères,

(1) Les titres des chapitres ont été ajoutés par le traducteur.

et faites de la lumière! » Un flambeau fut allumé et le bienheureux François demanda : « Qui donc a crié : Je meurs? » Un frère dit : « C'est moi! » Et le bienheureux François lui dit : « Qu'as-tu, mon frère, de quoi meurs-tu? » — « Je meurs de faim », dit-il. Le bienheureux François, en homme plein de charité et de discrétion, ne voulut pas que le frère rougît de manger seul. Il fit sur-le-champ préparer un repas auquel tout le monde prit part. Il faut dire que ce frère, et les autres comme lui, étaient nouvellement convertis et infligeaient à leur corps d'excessives pénitences. Après le repas, le bienheureux François dit aux autres frères : « Mes frères, je vous le dis, que chacun étudie son tempérament. Si l'un de vous peut se soutenir avec moins de nourriture qu'un autre, je ne veux pas que celui qui a besoin de plus d'aliments s'efforce d'imiter le premier. Que chacun se rende compte de ses forces et donne à son corps ce qui lui est nécessaire. Si, dans le manger et le boire, nous sommes tenus de nous interdire le superflu qui nuit au corps et à l'âme, nous devons nous interdire plus encore une mortification excessive, car Dieu veut la miséricorde, et non le sacrifice. » Et il ajouta : « Mes très chers frères, ce que j'ai fait en voulant, par amour pour mon frère, que nous partagions tous son repas pour qu'il n'ait pas à rougir, c'est la grande nécessité et la charité qui m'a poussé à le faire. Je vous préviens que je ne recommencerai pas, car ce ne serait ni religieux, ni honnête. Mais je veux et j'ordonne que chacun, tout en respectant notre pauvreté, accorde à son corps ce qui lui est nécessaire. »

CHAPITRE II

DE LA RIGUEUR DE LA PÉNITENCE
CHEZ LES PREMIERS FRÈRES.

Les premiers frères, en effet, et ceux qui, longtemps encore, vinrent après eux, mortifiaient leur corps, non seulement par une abstinence excessive dans le boire et le manger, mais encore par les veilles, le froid et les travaux manuels. Ils portaient à même la chair des cercles de fer et des cuirasses s'ils pouvaient s'en procurer, et aussi des cilices les plus rudes qu'ils pussent trouver. C'est pourquoi le saint Père, considérant que les frères, à ce régime, pourraient tomber malades. — ce qui d'ailleurs était arrivé en peu de temps à beaucoup d'entre eux — défendit, dans un Chapitre, qu'aucun frère portât sur la chair autre chose que sa tunique. Nous qui avons vécu avec lui, nous pouvons rendre de lui ce témoignage : dès le moment où il eut des frères, et durant toute sa vie, il usa pour eux de modération pourvu qu'ils gardassent la mesure de pauvreté et d'honnêteté requise par notre sainte religion et à laquelle se soumettaient les frères anciens. Quant à lui, il traita son corps avec dureté, même avant d'avoir des frères, dès le début de sa conversion et pendant tout le cours de sa vie. Et pourtant, à l'époque de sa jeunesse, il était d'un tempérament délicat et débile et, dans le monde,

il ne pouvait vivre qu'entouré de soins. Un jour, considérant que les frères commençaient à transgresser la pauvreté dans la nourriture et les objets usuels, il s'adressa à tous les frères, prêchant à quelques-uns, et il leur dit : « Mes frères ne trouvent-ils pas qu'un peu de réconfort serait nécessaire à mon corps? Mais parce que je dois être le modèle et l'exemple de tous les frères, je veux user et me contenter d'aliments très pauvres et d'objets grossiers. »

CHAPITRE III

COMMENT IL APPRIT A SES FRÈRES A DEMANDER L'AUMONE.

Dès que le bienheureux François eut réuni autour de lui quelques frères, il fut grandement joyeux de leur conversion et de la bonne compagnie que le Seigneur lui avait donnée. Il avait pour eux tant d'affection et de respect qu'il ne leur disait pas d'aller mendier parce qu'il lui semblait qu'ils rougiraient de demander l'aumône. Pour leur épargner cette honte, chaque jour il allait mendier seul. Mais c'était trop de fatigue pour son corps. Déjà dans le siècle, il était d'un tempérament délicat et débile. Depuis qu'il était retiré du monde, il s'était encore beaucoup affaibli par l'excessive abstinence et les mortifications qu'il s'imposait. Considérant qu'il ne

pouvait résister à une telle fatigue, que les frères avaient été appelés à demander leur pain, quoiqu'ils en eussent honte, sans d'ailleurs savoir ce que c'était, qu'ils manquaient enfin du discernement nécessaire pour lui dire : « Nous voulons aller mendier », il leur parla ainsi : « Mes frères très chers et mes petits enfants, ne rougissez pas d'aller demander l'aumône, car pour nous Dieu s'est fait pauvre sur terre. C'est pourquoi nous avons choisi à son exemple et à celui de sa très sainte mère, la voie de la plus réelle pauvreté. C'est l'héritage que nous a acquis et laissé Notre Seigneur Jésus-Christ, à nous et à tous ceux qui, après lui, veulent vivre dans la sainte pauvreté. » Et il ajouta : « En vérité, je vous le dis, beaucoup des plus nobles et des plus savants de ce monde viendront à cet Ordre et ils se tiendront pour très honorés de demander l'aumône. Allez donc mendier, pleins de confiance et l'âme joyeuse, avec la bénédiction du Seigneur Dieu. Et vous devez demander l'aumône avec plus de liberté et d'allégresse qu'un homme qui donnerait cent deniers en échange d'un écu, car à ceux dont vous solliciterez la charité vous offrirez l'amour de Dieu, disant : « Faites-nous l'aumône pour l'amour de Dieu, auquel rien n'est comparable au ciel ou sur la terre. » Comme ils étaient encore peu nombreux, il ne pouvait les envoyer deux à deux ; il les envoya donc seuls par les bourgs et les villages. Et quand ils revinrent, chacun montrait au bienheureux François les aumônes qu'ils avaient recueillies et ils se disaient l'un à l'autre : « J'en ai rapporté plus que toi. » Et le bienheureux François se réjouit en

les voyant gais et heureux. Dès lors chacun demanda très volontiers la permission d'aller mendier.

CHAPITRE IV

COMMENT IL DÉFENDAIT QU'ON S'INQUIÉTAT DU LENDEMAIN.

A la même époque, quand le bienheureux François vivait avec les frères qu'il avait alors, son âme était si pure que, du moment où le Seigneur lui eut révélé qu'il devait vivre lui et les siens selon la forme de l'Évangile, il résolut de l'observer et s'y appliqua tout le temps de sa vie. Aussi quand le frère qui faisait la cuisine pour les autres voulait leur servir des légumes, lui défendait-il de les mettre dans l'eau chaude le soir pour le lendemain, comme c'est la coutume, afin d'observer cette parole de l'Évangile : « Ne vous inquiétez pas du lendemain. » Et le frère attendait après les Matines pour mettre ses légumes ramollir dans l'eau. C'est pourquoi encore, pendant longtemps, beaucoup de frères, dans les endroits où ils demeuraient, et surtout dans les villes, ne demandaient et n'acceptaient d'aumônes que ce qui leur suffisait pour un seul jour.

CHAPITRE V

DE LA MISÉRICORDE QU'IL TÉMOIGNA A UN
FRÈRE MALADE EN MANGEANT DES RAISINS
AVEC LUI.

A cette époque, dans le couvent où demeurait le bienheureux François, il y avait un frère, homme spirituel et déjà ancien dans l'Ordre, qui était très débile et malade. En le considérant, le bienheureux se sentit ému de pitié. Mais les frères, alors, malades ou bien portants, regardaient avec joie et patience la pauvreté qui leur tenait lieu d'abondance. Ils n'usaient pas de remèdes dans leurs maladies et faisaient très volontiers ce qui contrariait leur corps. Le bienheureux François se dit donc en lui-même : « Si de bon matin ce frère mangeait des raisins mûrs, je crois qu'il s'en trouverait bien. » Un jour il se leva sans bruit, de grand matin, appela ce frère, et le conduisit dans une vigne proche de l'église. Il choisit un cep où les grappes étaient belles et bonnes à manger. S'asseyant près de la vigne, avec ce frère, il se mit à manger des raisins pour que le frère ne rougît pas d'en prendre seul. Et pendant qu'ils mangeaient, le frère louait le Seigneur Dieu. Tant qu'il vécut, il rappelait souvent, parmi les frères, avec grande dévotion et effusion de larmes, cet acte de miséricorde que le saint Père avait accompli pour lui.

CHAPITRE VI

COMMENT L'ÉVÊQUE D'ASSISE FUT VIOLEMMENT JETÉ HORS DE LA CELLULE OU LE SAINT SE TENAIT EN PRIÈRE.

A une certaine époque, comme le bienheureux François était dans ce même couvent, il se tenait pour prier dans une cellule située derrière la maison. Un jour qu'il s'y trouvait, l'évêque d'Assise vint pour le voir. Il entra dans la maison et frappa à la porte pour pénétrer jusqu'au bienheureux François. La porte ouverte, il pénétra aussitôt dans la cellule où avait été aménagé avec des nattes un petit réduit où se tenait le bienheureux François. Comme il savait que le saint Père lui témoignait de la familiarité et de la tendresse, il entra sans se gêner et souleva la natte pour le voir. Mais à peine avait-il passé la tête dans le petit réduit qu'il fut soudain, bon gré mal gré, repoussé violemment dehors par la volonté du Seigneur, parce qu'il n'était pas digne de voir le saint. Il recula et sortit sur-le-champ de la cellule, tremblant et stupéfait. Devant les frères il avoua sa faute et qu'il se repentait d'être venu en ce lieu ce jour-là.

CHAPITRE VII

COMMENT IL CONNUT LES SECRÈTES TRIBU-
LATIONS D'UN FRÈRE ET L'EN DÉLIVRA.

Il y avait un frère, homme spirituel et déjà ancien dans l'Ordre, qui était le familier du bienheureux François. Or, il lui arriva, à un certain moment, d'être en proie, pendant de longs jours, à de très graves et très cruelles suggestions du diable. Il était ainsi tombé dans le plus profond désespoir. Chaque jour il en souffrait, et d'autant plus qu'il rougissait de se confesser si souvent. Aussi se mortifiait-il d'une manière excessive par le jeûne, les veilles, les larmes et les disciplines. Depuis de longs jours il était dans une quotidienne tribulation quand, par une disposition divine, le bienheureux François vint en ce lieu. Un jour qu'il se promenait aux alentours du couvent avec un frère et celui qui était ainsi dans la tribulation, le bienheureux, s'écartant un peu du premier frère, s'approcha de celui qui était tenté et lui dit : « Mon frère très cher, je veux et j'ordonne que dès maintenant tu ne sois tenu de confesser à quiconque ces suggestions et ces tentations du diable. Ne crains pas, car elles n'ont fait aucun tort à ton âme. Tu diras, par mon ordre, sept *Pater noster* chaque fois que tu seras troublé par ces suggestions. » Et le frère se réjouit de ces paroles et de ce qu'il n'était pas tenu d'avouer ces tentations, surtout qu'il avait honte de se

confesser chaque jour; c'était sa principale cause de douleur. Ce frère admira la sainteté du Père et comment il avait connu, par le Saint-Esprit, ses tentations. En effet il ne s'en était ouvert qu'à des prêtres et il en avait changé souvent parce qu'il rougissait de faire connaître à un seul confesseur l'étendue de son infirmité et de ses tentations. Et aussitôt que le bienheureux François lui eût parlé, il fut délivré de cette grande tribulation intérieure et extérieure dont il avait souffert si longtemps. Par la grâce de Dieu et les mérites du bienheureux, il vécut dans une grande paix et quiétude de l'âme et du corps.

CHAPITRE VIII

COMMENT L'ABBÉ DU MONT SUBASIO DONNA
AUX FRÈRES, A LA REQUÊTE DU BIENHEU-
REUX FRANÇOIS, LA PAUVRE ÉGLISE DE
SAINTE-MARIE-DE-LA-PORCIONCULE.

Le bienheureux François, voyant que Dieu voulait multiplier le nombre des frères, leur dit un jour : « Mes bien chers frères et petits enfants, je vois que le Seigneur veut nous multiplier. Aussi me semble-t-il bon et religieux de demander à l'évêque, aux chanoines de Saint-Rufin ou à l'abbé du monastère de Saint-Benoît une pauvre et petite église où les frères puissent dire leurs heures, et, à côté, une

pauvre et petite maison faite de terre et de branches où les frères se reposeraient et vaqueraient à leurs nécessités. Le lieu que nous habitons, en effet, ne convient pas et la maison est trop petite dès lors qu'il plaît au Seigneur de nous multiplier. Surtout nous n'avons pas d'église où les frères puissent dire leurs Heures, et si quelqu'un mourait, il ne serait pas convenable de l'ensevelir ici ou dans une église de clercs séculiers. » Les frères approuvèrent ces paroles.

Il alla donc présenter sa requête à l'évêque. Celui-ci répondit : « Mon frère, je n'ai pas d'église que je puisse vous donner. » Il alla trouver les chanoines de Saint-Rufin et leur fit la même demande. Ils répondirent comme avait fait l'évêque. Il se rendit au monastère du mont Subasio et tint à l'abbé le même propos qu'à l'évêque et aux chanoines, en lui disant ce que l'évêque et les chanoines lui avaient répondu. L'abbé, ému de pitié, tint conseil avec ses frères et, selon la volonté de Dieu, ils donnèrent au bienheureux François et à ses frères l'église Sainte-Marie-de-la-Portioncule, comme étant la plus pauvre qu'ils possédassent. On n'en pouvait d'ailleurs trouver de plus pauvre sur tout le territoire de la cité d'Assise. C'est ce qu'avait longtemps désiré le bienheureux François. Et l'abbé dit au bienheureux François : « Mon frère, nous avons exaucé votre demande. Mais nous voulons que, si le Seigneur multiplie votre Ordre, ce couvent soit votre maison mère. » Ces paroles furent approuvées par le bienheureux François et par tous les frères.

Le saint fut très heureux que ce lieu ait été donné aux frères, parce que l'église portait le nom de la mère du Christ, qu'elle était très pauvre, et aussi à cause du surnom qu'elle avait. On la surnommait en effet église de la Portioncule, et c'était le présage qu'elle devait être la mère et la tête de l'Ordre des pauvres frères Mineurs. On l'appela Portioncule à cause de l'endroit où cette église avait été construite et que l'on appelait depuis fort longtemps : « Portioncule. » Et le bienheureux François disait : « Le Seigneur ne voulut pas qu'aucune autre église fût donnée aux frères et il ne permit pas que les premiers frères en bâtissent ou en possédassent une autre, parce que celle-ci était comme une prophétie qui fut accomplie par l'arrivée des frères Mineurs. Quoiqu'elle fût très pauvre et presque en ruine depuis longtemps, les habitants d'Assise avaient toujours eu pour cette église une grande dévotion qui n'a fait que croître jusqu'à nos jours.

Dès que les frères furent arrivés en ce lieu pour s'y établir, le Seigneur augmenta leur nombre presque journellement. La rumeur s'en répandit ainsi que leur renommée dans toute la vallée de Spolète. Anciennement, cette église avait été appelée Sainte-Marie-des-Anges; elle fut baptisée par les gens du pays Sainte-Marie-de-la-Portioncule. Quand les frères eurent commencé à la réparer, les hommes et les femmes de cette contrée disaient encore : « Allons à Sainte-Marie-des-Anges. »

L'abbé et ses moines avaient donné sans restriction cette église au bienheureux François et à ses frères; ils n'avaient réclamé ni paiement ni rede-

vance annuelle. Cependant le bienheureux, en maître bon et avisé, voulut construire sa maison sur un roc solide et son Ordre sur la rigoureuse pauvreté. Aussi, chaque année, envoyait-il aux moines une corbeille pleine de petits poissons appelés loches. Il le faisait en signe de très grande humilité et pauvreté pour que les frères ne possédassent en propre aucun lieu, n'en habitassent aucun qui ne fût sous le domaine d'autres hommes et qu'ils n'eussent le pouvoir ni de vendre ni d'aliéner de quelque façon que ce fût. Et quand les frères portaient chaque année les petits poissons aux moines, ceux-ci, à cause de l'humilité de saint François qui agissait ainsi parce qu'il le voulait bien, faisaient don en retour, à lui et ses frères, d'un vase rempli d'huile.

CHAPITRE IX

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS VOULAIT QUE LE COUVENT DE LA PORTIONCULE FUT LE MIROIR DE TOUT L'ORDRE.

Nous qui avons vécu avec le bienheureux François, nous rendons témoignage qu'il disait, en affirmant la vérité de ses paroles, qu'entre toutes les autres églises du monde qu'aime la bienheureuse Vierge, c'est à celle-ci qu'elle porte le plus d'amour. Il parlait ainsi à cause des nombreuses prérogatives accordées par Dieu à ce couvent et parce qu'il en

avait eu, en cet endroit même, la révélation. C'est pourquoi, durant toute sa vie, il témoigna à ce lieu une grande révérence et dévotion. Et pour que le souvenir en restât toujours gravé dans le cœur des frères, il voulut, aux approches de la mort, faire écrire dans son testament que les frères devaient agir comme lui. En effet, quand il fut près de mourir, il dit devant le ministre général et d'autres frères : « Je veux prendre des dispositions concernant le couvent de la Portioncule et les laisser en testament à mes frères pour que ce lieu soit toujours traité par eux avec grande révérence et dévotion. Qu'ils fassent ce que faisaient les anciens frères. Ce lieu était déjà saint; ils en conservèrent la sainteté en y priant continuellement le jour et la nuit, et en y gardant constamment le silence. Et si parfois ils devaient parler quand le moment marqué pour le silence était venu, c'est avec une grande dévotion et honnêteté qu'ils s'entretenaient des choses touchant la gloire de Dieu et le salut des âmes. S'il arrivait, ce qui était rare, que quelqu'un commençât à dire des paroles inutiles et oiseuses, aussitôt il était repris par un autre frère. Ils affligeaient leurs corps non seulement par le jeûne, mais encore par les veilles fréquentes, le froid, la nudité et les travaux manuels. Bien souvent, en effet, pour ne pas rester oisifs, ils allaient aider les pauvres gens dans leurs champs; et ceux-ci, parfois, leur donnaient en retour du pain, pour l'amour de Dieu. Par ces vertus et d'autres encore ils se sanctifiaient et sanctifiaient ce lieu. Ceux qui vinrent après eux firent de même, sans pourtant

aller aussi loin, et cela pendant longtemps. Mais ensuite beaucoup de frères et d'autres hommes se réunirent en ce lieu, car on y faisait passer tous les frères de l'Ordre et tous ceux qui voulaient entrer dans notre religion. Et puis, les frères, aujourd'hui, sont plus froids dans la prière et les autres bonnes œuvres, plus enclins à proférer des paroles inutiles ou oiseuses, et même à raconter les nouvelles du monde. Pour ces deux raisons ce lieu n'est plus traité par les frères qui y demeurent et par les autres avec la révérence et la dévotion qui conviennent et que j'y voudrais voir.

« Je veux donc qu'il soit toujours sous l'autorité directe du ministre général, afin qu'il veille sur lui avec soin et sollicitude et surtout qu'il y rassemble une bonne et sainte famille de religieux. Que les clercs soient choisis parmi les plus saints et les plus honnêtes, parmi ceux qui, de tout l'Ordre, savent le mieux réciter l'office, afin que non seulement les frères, mais aussi les autres hommes, les écoutent volontiers avec une grande dévotion. Qu'on prenne, pour les servir, parmi les frères et les saints laïcs, des hommes discrets et honnêtes. Je veux aussi qu'aucun frère ou quelque personne que ce soit n'entre dans ce couvent, sinon le ministre général et ceux qui servent les frères. Que ceux-ci ne s'entretiennent avec personne, si ce n'est avec ceux qui les servent et avec le ministre général lors de ses visites. Je veux encore que les laïcs qui les servent ne leur rapportent aucune parole ou nouvelle du siècle qui ne soit utile à leurs âmes. Si je veux que personne n'entre dans ce couvent, c'est pour que les

frères y conservent mieux leur pureté et leur sainteté, et qu'on n'y prononce aucune parole vaine ou inutile à l'âme. Il faut que ce lieu soit conservé pur et saint au milieu des hymnes et des louanges du Seigneur. Et quand l'un des frères de ce couvent mourra, le ministre général fera venir, pour prendre la place du mort, un autre saint frère, en quelque endroit qu'il se trouve. Si les frères et les couvents où ils demeurent s'écartaient quelque jour de la pureté et de l'honnêteté convenable, je veux du moins que cette communauté soit un beau miroir de l'Ordre, un candélabre devant le trône de Dieu et la bienheureuse Vierge. Que, grâce à lui, le Seigneur prenne en pitié les défauts et les fautes des frères, qu'il conserve toujours et protège notre religion et sa petite pépinière. »

CHAPITRE X

COMMENT IL VOULUT DÉMOLIR UNE MAISON
QUE LA COMMUNE D'ASSISE AVAIT CONSTRUITE
PRÈS DE LA PORTIONCULE POUR LE CHAPITRE
DES FRÈRES.

Ce qui suit se passa à l'époque du Chapitre, car alors on le tenait tous les ans à Sainte-Marie-de-la-Portioncule. Les frères, par la grâce de Dieu, s'étaient multipliés et se multipliaient chaque jour. Or, ils n'avaient pour la réunion générale du Chapitre qu'une

pauvre petite cabane couverte de chaume, aux murs de branchages et de boue, telle que les frères l'avaient construite en s'établissant dans ce lieu. Les habitants d'Assise en firent la remarque et se réunirent à ce sujet. En peu de jours, avec beaucoup d'empressement et de dévotion, ils édifièrent une grande maison faite de pierres cimentées, sans le consentement du bienheureux François et en son absence. Quand il revint, pour le Chapitre, de la province où il se trouvait et qu'il vit la maison construite en cet endroit, il en fut bien étonné. Puis il se dit que cette maison serait le prétexte invoqué par les frères dans les couvents qu'ils habitaient ou habiteraient, pour élever ou faire élever de grandes constructions. Comme il désirait que ce couvent fût toujours le modèle et le type de toutes les communautés de frères, un beau jour, avant la fin du Chapitre, il se leva, monta sur le toit de cette maison et prescrivit à quelques frères d'y monter avec lui. Aidé par eux, il se mit à jeter par terre les tuiles dont la maison était couverte, bien résolu à la démolir. Des chevaliers et d'autres habitants d'Assise se trouvaient là pour le compte de la commune, afin de protéger ce lieu contre les séculiers et les étrangers qui, venus de tous côtés pour voir le Chapitre des frères, se tenaient aux abords du couvent. Voyant que le bienheureux François et les autres frères voulaient démolir cette maison, ils s'avancèrent et dirent au saint : « Mon frère, cette maison appartient à la commune d'Assise et nous sommes ici pour le compte de la commune; c'est pourquoi nous te disons de ne pas dé-

truire cette maison. » Le bienheureux François leur répondit : « Dès lors que cette maison est à vous, je ne veux pas y toucher. » Aussitôt il descendit ainsi que les frères qui étaient avec lui. C'est pourquoi le peuple d'Assise, pendant longtemps, décida que chaque année le podestat, quel qu'il fût, serait tenu de faire couvrir et réparer cette maison si c'était nécessaire.

CHAPITRE XI

COMMENT IL RÉPRIMANDA LE MINISTRE
GÉNÉRAL QUI VOULAIT FAIRE CONSTRUIRE
UNE MAISON EN CE LIEU.

À une autre époque, le ministre général voulut faire bâtir là une petite maison pour les frères de ce couvent afin qu'ils pussent se reposer et dire leurs Heures. En ce temps-là, en effet, tous les frères de l'Ordre et ceux qui allaient y entrer, venaient et accouraient en ce lieu. Aussi les frères qui résidaient là étaient-ils dérangés presque journellement. A cause de la multitude de ceux qui affluaient en ce lieu, ils n'avaient pas d'endroit où prendre leur repos et dire leurs Heures, puisqu'ils devaient donner aux autres les cellules qu'ils habitaient. De là, pour eux, un trouble perpétuel car, après leur travail, il leur était presque impossible de satisfaire à leurs nécessités corporelles et de pourvoir à leurs besoins spirituels. Cette maison était presque entièrement construite quand le bienheu-

reux François revint en ce lieu. Il se reposait une nuit dans une cellule, quand il entendit, vers le matin, le bruit que faisaient les frères en travaillant. Il se demanda avec étonnement ce que ce pouvait être et interrogea son compagnon : « Quel est ce bruit? Que font ces frères? » Son compagnon lui raconta les choses comme elles étaient. Aussitôt il fit appeler le ministre et lui dit : « Mon frère, ce couvent est le modèle et le miroir de notre Religion. Pour permettre aux frères de tout l'Ordre qui viennent ici de remporter dans leurs couvents le bon exemple de la pauvreté, il vaut mieux pour les frères de ce lieu supporter le trouble et les nécessités que recevoir des commodités et des consolations. Car alors les autres frères de l'Ordre s'autoriseraient de cet exemple pour bâtir dans leurs couvents et ils diraient : « Au couvent de la Portioncule, le premier couvent des frères, on a élevé tant de constructions de telle sorte; nous pouvons donc bâtir dans nos couvents car nous n'avons pas de lieu convenable pour nous loger. »

CHAPITRE XII

COMMENT IL REFUSA D'HABITER UNE
CELLULE QU'ON AVAIT APPELÉE « SA » CEL-
LULE.

Un frère, homme spirituel, à qui le bienheureux François témoignait une grande familiarité, demeurait dans un ermitage. Considérant que si le bien-

heureux venait en ce lieu, il n'aurait pas d'endroit convenable pour y demeurer, il fit élever dans un coin solitaire proche le couvent des frères, une cellule où le bienheureux François pût prier quand il viendrait en cet endroit. Et en effet, peu de jours après, arriva le bienheureux François. Comme le frère le conduisait à cette cellule, le saint lui dit : « Cette cellule me semble trop belle. Si tu veux que j'y passe quelques jours, fais-la revêtir intérieurement et extérieurement de cailloux et de branchages. » Cette cellule n'était pas maçonnée, mais construite en bois. Toutefois comme le bois en était lisse, travaillé à la hache et à la doloire, elle paraissait trop belle au bienheureux François. Aussitôt le frère la fit arranger comme l'avait demandé le saint. Celui-ci, en effet, contemplait d'autant plus volontiers les cellules et les maisons des frères, et il y séjournait avec d'autant plus de joie, qu'elles étaient plus petites et religieuses. Il demeurait et pria depuis quelque temps dans cette cellule quand, un jour qu'il en était sorti et se trouvait près du couvent des frères, un de ceux-ci vint le rejoindre : « D'où viens-tu, mon frère ? » demanda le saint. — « Je viens de ta cellule. » Le bienheureux François répartit : « Puisque tu as dit qu'elle était mienne, un autre désormais l'occupera, moi pas. » Nous qui avons vécu avec lui nous l'avons bien souvent entendu répéter cette parole du saint Evangile : « Les renards ont des tanières et les oiseaux des nids, mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête (1). » Et il disait : « Quand le Seigneur

(1) Matt., VIII, 20.

se retira dans la solitude pour prier et jeûner durant quarante jours et quarante nuits, il ne se fit bâtir ni cellule ni maison, mais il s'abrita sous une roche de la montagne. » Et c'est pourquoi, à son exemple, il ne voulait avoir ici-bas ni maison ni cellule, et défendait qu'on en construisît pour lui. Bien plus, si parfois il arrivait qu'il dît aux frères : « Préparez cette cellule », il ne voulait pas dans la suite y demeurer à cause de cette parole de l'Évangile... « Ne vous inquiétez pas... (1). »

CHAPITRE XIII

DE LA SOUMISSION DUE AUX ÉVÊQUES. COMMENT LES FRÈRES DOIVENT AGIR QUAND ILS VEULENT ÉTABLIR UN COUVENT.

Aux approches de sa mort, il tint à faire écrire dans son *Testament*, que toutes les cellules et maisons des frères devraient être faites uniquement de terre et de bois, pour mieux conserver la pauvreté et l'humilité. Pendant qu'il était à Sienne pour y soigner ses yeux, il demeurait dans une cellule où, après sa mort, on édifia un oratoire par vénération pour lui. Le seigneur Bonaventure, qui avait donné aux frères le terrain où s'élevait leur couvent, dit un jour au bienheureux François : « Que penses-tu de ce couvent? » Le bienheureux répondit : « Veux-

(1) Luc, XXII, 22.

tu que je te dise comment doivent être bâtis les couvents des frères? » Il répondit : « Oui, mon Père! » Le saint lui dit : « Quand les frères arrivent dans une cité où ils n'ont point de résidence et qu'ils trouvent quelqu'un qui veuille leur donner du terrain pour bâtir un couvent, avoir un jardin et tout ce qui leur est nécessaire, il leur faut d'abord déterminer quel emplacement leur suffira. Ils ne doivent, en effet, jamais perdre de vue la sainte pauvreté à laquelle nous nous sommes engagés et le bon exemple que nous sommes tenus de donner aux autres. » — Le saint Père parlait ainsi parce qu'il voulait enlever aux frères tout prétexte à violer la règle de la pauvreté dans leurs maisons, leurs églises, leurs jardins ou autres choses à leur usage. Il voulait aussi qu'ils ne fussent propriétaires d'aucun couvent, mais qu'ils y demeuraient toujours comme des voyageurs et des étrangers. Et s'il voulait que les frères fussent en petit nombre dans leurs maisons, c'est qu'il lui semblait difficile qu'une communauté importante observât la pauvreté. Or, dès le début de sa conversion et jusqu'à sa mort, sa volonté constante fut que l'on gardât parfaitement la sainte pauvreté. —

« Ensuite ils doivent aller trouver l'évêque de la ville et lui dire : « Seigneur, un tel, pour l'amour de Dieu et le salut de son âme, veut nous donner le terrain nécessaire pour bâtir un couvent. Nous accourons d'abord vers vous puisque vous êtes le père et le maître des âmes du troupeau qui vous est confié, comme aussi des nôtres et de celles des frères qui demeureront en ce lieu. Nous voulons

donc, avec la bénédiction du Seigneur et la vôtre, établir ici une maison. » — Le saint parlait ainsi parce que le gain des âmes que les frères veulent réaliser dans le peuple sera plus grand, si, vivant en paix avec les prélats et les clercs, ils gagnent à Dieu le clergé et le peuple, que s'ils convertissaient seulement le peuple, en scandalisant le clergé. Et il disait : « Le Seigneur nous a appelés pour ranimer la foi et aider les prélats et les clercs de notre mère la Sainte Eglise. Aussi sommes-nous tenus, dans la mesure du possible, de toujours les aimer, les honorer et les vénérer. Les frères, en effet, sont appelés Mineurs parce qu'ils doivent, par leur nom et leur manière d'agir, donner l'exemple de l'humble soumission aux autres hommes de ce monde. Quand, au début de ma conversion, je me suis séparé du monde et de mon père selon la chair, le Seigneur a mis sa parole dans la bouche de l'évêque d'Assise pour me donner un bon conseil et m'affermir dans le service du Christ. C'est pour cela, et pour beaucoup d'autres excellentes qualités que j'aperçois dans les prélats, que je veux aimer, vénérer et regarder comme mes seigneurs, non seulement les évêques, mais encore les humbles prêtres. » —

« Après avoir reçu la bénédiction de l'évêque, qu'ils s'en aillent et fassent creuser un grand fossé autour du terrain reçu pour bâtir le couvent; qu'ils y plantent, en guise de mur, une bonne haie en signe de sainte pauvreté et d'humilité. Ensuite qu'ils fassent faire de pauvres petites maisons de terre et de bois et quelques cellules où les frères puissent quelquefois prier et travailler d'une façon plus

convenable et surtout sans être exposés aux paroles oiseuses. Qu'ils fassent bâtir aussi des églises. Mais que les frères n'élèvent pas de grandes églises sous prétexte de prêcher au peuple, ou sous tout autre prétexte. L'humilité est plus grande en effet et l'exemple meilleur quand les frères vont, pour prêcher, dans les autres églises. Ils observent ainsi la sainte pauvreté, l'humilité et les convenances. Et s'il arrive que des prélats et des clercs, religieux ou séculiers, se rendent en ce lieu, les maisons, les cellules et les églises de ceux qui y habitent seront par leur pauvreté une prédication et une source d'édification. » Il ajouta : « Trop souvent les frères font élever de grands édifices; ils violent en cela notre sainte pauvreté, provoquent des murmures et donnent le mauvais exemple au prochain. Puis, sous prétexte de chercher un couvent meilleur et plus saint, ils abandonnent ce lieu et ces constructions. Alors ceux qui leur ont donné des aumônes, et même les autres, sont fort scandalisés et troublés en voyant, ou entendant raconter cette manière d'agir. Que les frères donc fassent édifier de pauvres et petites constructions, fidèles ainsi à leur profession religieuse et au bon exemple dû au prochain. Cela vaut mieux que de donner aux autres un mauvais exemple tout en faisant le bien, ce qui est contraire à leur profession. Et s'il arrivait que les frères voulussent, pour un couvent plus convenable, abandonner cette petite résidence et ces pauvres constructions, l'exemple serait moins pernicieux et le scandale moins grand.

CHAPITRE XIV

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS, SUR
LE POINT DE TRÉPASSER, DICTA AUX FRÈRES
SES TROIS DERNIÈRES VOLONTÉS.

En ce temps-là et dans cette même cellule où le bienheureux François avait ainsi parlé au seigneur Bonaventure, il lui arriva un soir d'être pris de vomissements dus à sa maladie d'estomac. Les efforts qu'il faisait étaient si violents qu'il se mit à rendre du sang, et cela pendant toute la nuit jusqu'au matin. Ses compagnons, voyant sa faiblesse et les douleurs causées par sa maladie, crurent qu'il allait mourir. Avec un immense chagrin ils lui dirent, au milieu de leurs larmes : « Père, qu'allons-nous devenir ? Bénis-nous ainsi que les autres frères. Et puis, laisse à tes enfants l'expression de tes dernières volontés afin que si le Seigneur veut te retirer de ce monde, les frères puissent les conserver en leur mémoire et dire : Voici les paroles que notre Père, en mourant, a laissées à ses fils et à ses frères. » Le bienheureux leur dit : « Appelez-moi le frère Benoît de Piracro. » Ce frère était prêtre, homme de jugement, saint et ancien dans l'Ordre. C'était lui qui parfois, dans cette cellule même, célébrait la messe pour le bienheureux François. En effet, bien qu'il fût malade, le saint voulait toujours, quand il le pouvait, entendre la messe de tout son cœur et de toute son âme. Et quand ce frère fut

près de lui, le bienheureux François lui dit : « Ecris que je bénis tous mes frères, ceux qui sont dans l'Ordre et ceux qui, jusqu'à la fin du monde, y entreront. » — Le bienheureux avait coutume, en effet, quand les religieux étaient réunis en Chapitre, de bénir à la fin et d'absoudre tous les frères, ceux qui étaient présents, ceux de tout l'Ordre, et même ceux qui devaient y entrer. Et ce n'était pas seulement dans les Chapitres mais très fréquemment qu'il bénissait tous les frères, ceux qui étaient dans l'Ordre et ceux qui y viendraient. — Et le bienheureux François leur dit : « Puisque ma faiblesse et mes souffrances m'empêchent de parler, j'exprime à mes frères ma volonté dans ces trois mots : en mémoire de ma bénédiction et de mon Testament, qu'ils s'aiment toujours entre eux, qu'ils observent la sainte pauvreté, que toujours ils soient fidèlement soumis aux prélats et à tous les clercs de notre sainte mère l'Eglise. » Il recommanda ensuite aux frères de craindre et d'éviter le mauvais exemple; en outre il maudit tous ceux qui, par leurs exemples mauvais et funestes, provoqueraient les autres à blasphémer l'Ordre et la vie des frères, à médire des religieux bons et saints qui en éprouveraient honte et affliction.

CHAPITRE XV

DU SOIN QUE LE BIENHEUREUX PRENAIT
DES ÉGLISES.

A l'époque où le bienheureux François demeurait à Sainte-Marie-de-la-Portioncule et où il n'avait encore que quelques frères, il parcourait parfois les villages et les églises du territoire d'Assise, annonçant et prêchant aux hommes la pénitence. Il emportait alors un balai pour nettoyer les églises. Le bienheureux souffrait beaucoup en effet en entrant dans une église, s'il la voyait malpropre. Aussi, quand il avait fini de prêcher au peuple, il rassemblait tous les prêtres qui se trouvaient là et les emmenait à l'écart pour n'être pas entendu des gens du monde. Il leur parlait alors du salut des âmes et leur rappelait surtout le soin qu'ils devaient apporter à tenir propres les églises, les autels et les objets servant à la célébration des saints mystères.

CHAPITRE XVI

SIMPLICITÉ ET PERFECTION DU FRÈRE JEAN.

Un jour le bienheureux François entra dans l'église d'un village situé sur le territoire d'Assise, et se mit à la balayer. Le bruit s'en répandit aussi-

tôt dans le village, car les habitants voyaient et écoutaient volontiers le saint. A cette nouvelle, un certain Jean, homme d'une admirable simplicité, qui labourait son champ voisin de l'église alla le trouver pendant qu'il balayait. Et il lui dit : « Frère, donne-moi le balai, car je veux t'aider. » Il prit le balai et acheva la besogne. Puis ils s'assirent et cet homme dit au bienheureux : « Depuis longtemps ma volonté est de servir Dieu, surtout depuis que j'ai entendu parler de toi et de tes frères; mais je ne savais comment te trouver. Puisque le Seigneur a préparé notre rencontre, je veux faire tout ce qu'il te plaira. » Le bienheureux François, devant cette ferveur, se réjouit dans le Seigneur, surtout qu'il n'avait encore que peu de frères. Or il lui semblait que cet homme si pur et si simple ferait un bon religieux. Il répondit : « Mon frère si tu veux partager notre vie et notre compagnie, tu dois te dépouiller de ce que tu peux avoir honnêtement acquis, et le donner aux pauvres suivant le conseil du saint Evangile. C'est ce qu'ont fait ceux de mes frères qui le pouvaient. » Aussitôt l'homme courut au champ où il avait laissé ses bœufs, les détela et en conduisit un devant le bienheureux François. « Mon frère, lui dit-il, voici bien des années que je suis au service de mon père et de tous ceux de ma maison. Ce bœuf n'est qu'une petite partie de l'héritage qui me revient. Je veux que tu le prennes et que tu le donnes aux pauvres de la manière qui, devant Dieu, te paraîtra la meilleure. » Mais, voyant qu'il les voulait quitter, ses parents, ses frères encore tout petits, et tous ceux de la maison se mirent

à pleurer très fort et à gémir très haut. A ce spectacle le bienheureux François fut ému de pitié, d'autant plus que cette famille était nombreuse et de petites ressources. Le saint leur dit : « Préparez un repas pour que nous mangions ensemble, et ne pleurez plus car je vais vous rendre la joie. » Aussitôt les préparatifs furent faits et tous prirent part au repas en grande liesse. Quand il fut terminé le bienheureux François leur dit : « Votre fils que voici veut servir Dieu; vous ne devez pas vous en attrister mais vous en réjouir. C'est un honneur pour vous, non seulement aux yeux de Dieu, mais encore aux yeux du monde. Ce sera tout profit pour vos âmes et vos corps; Dieu sera honoré par quelqu'un de votre sang et tous nos frères deviendront vos fils et vos frères. Puisqu'une créature de Dieu veut servir le Créateur, que c'est régner que de servir, je ne puis ni ne dois vous rendre votre enfant. Mais pour que vous receviez et conserviez de lui quelque consolation, je veux qu'il se dépouille de ce bœuf en votre faveur, puisque vous êtes pauvres, encore qu'il dût le donner à d'autres pauvres suivant le conseil du saint Evangile. » Ils furent consolés par les paroles du bienheureux François et se réjouirent surtout que le bœuf leur fut rendu, car ils étaient pauvres. Comme le saint Père aimait beaucoup et regardait toujours avec plaisir la sainte et pure simplicité en lui et dans les autres, il choisit ce frère pour compagnon aussitôt qu'il eut pris l'habit. Il était tellement simple qu'il se croyait tenu de faire tout ce que faisait le bienheureux François. Quand le saint était dans une église, ce

frère voulait le voir et l'observer pour se conformer à toutes ses attitudes. S'il faisait une génuflexion ou levait vers le ciel ses mains jointes, s'il crachait ou toussait, le frère reproduisait ses gestes. Le saint Père, l'âme remplie de joie en présence de cette simplicité entreprit pourtant de le réprimander. Le frère répondit : « Mon frère, j'ai promis de faire tout ce que tu ferais, je veux donc faire tout ce que tu fais. » Et le bienheureux François était dans l'admiration et la joie de voir une telle pureté et simplicité. Ce frère fit de tels progrès en toutes vertus et bonnes mœurs que le saint et les autres frères demeuraient stupéfaits devant sa perfection. Peu de temps après il mourut dans cette sainte perfection. C'est pourquoi le bienheureux François, avec une grande joie intérieure et extérieure, racontait sa vie aux frères et l'appelait non pas « Frère Jean » mais « saint Jean ».

CHAPITRE XVII

COMMENT LE BIENHEUREUX REFUSA DE RECEVOIR DANS L'ORDRE UN HOMME QUI AVAIT DONNÉ SES BIENS A SES PARENTS ET NON AUX PAUVRES.

En ce temps-là le bienheureux François parcourait en prêchant la province de la Marche. Un jour qu'il parlait aux habitants d'un bourg, un homme vint à lui : « Mon frère, lui dit-il, je veux quitter le siècle

et entrer dans ta famille religieuse. » Le saint lui répondit : « Si tu veux entrer en religion, il faut d'abord, selon le conseil de perfection donné par le Saint Evangile, distribuer tous tes biens aux pauvres et ensuite renoncer complètement à ta volonté propre. » A ces mots l'homme s'éloigna en hâte. Poussé par un amour charnel et non spirituel il donna tous ses biens à ses parents. Revenu auprès du saint il lui dit : « Mon frère, c'est fait; je me suis dépouillé de tous mes biens. » Le bienheureux lui dit : « Comment as-tu fait? » Il répondit : « Mon frère, j'ai donné tous mes biens à certains de mes parents qui en avaient besoin. » Le bienheureux François, instruit par le Saint-Esprit que c'était un homme charnel, répliqua : « Passe ton chemin, frère mouche, car après avoir donné tes biens à tes parents, tu veux vivre d'aumônes parmi tes frères. » Et l'homme aussitôt s'en alla car il refusait de donner ses biens à d'autres pauvres.

CHAPITRE XVIII

COMMENT IL FUT DÉLIVRÉ D'UNE GRAVE TENTATION.

A la même époque, pendant que le saint demeurait à la Portioncule, il fut en proie, pour le bien de son âme, à une très grave tentation spirituelle. Il en était troublé intérieurement et extérieurement, dans son âme et dans son corps. Parfois même il

fuyait la compagnie des frères parce qu'il ne pouvait, à cause de cette tentation, leur montrer, comme d'habitude, un visage joyeux. Il se mortifiait en s'abstenant non seulement de manger mais encore de parler. Souvent il se retirait pour prier dans la forêt voisine de l'église; il pouvait ainsi donner libre cours à sa douleur et verser d'abondantes larmes en présence du Seigneur pour que le Maître qui peut tout daignât lui envoyer du haut du ciel la guérison d'un si grand trouble. Pendant plus de deux ans, il fut tourmenté jour et nuit par cette tentation. Or un jour qu'il était en prière dans l'église Sainte-Marie il entendit en esprit cette parole de l'Évangile (1) : « Si tu avais la foi gros comme un grain de senevé et que tu dises à cette montagne de se transporter de ce lieu dans un autre, elle obéirait. » Le bienheureux François demanda : « Quelle est donc cette montagne? » — « Cette montagne, c'est ta tentation », lui fut-il répondu — « Alors répartit le saint, qu'il me soit fait selon cette parole. » Et sur-le-champ il fut délivré, si bien qu'il lui paraissait n'avoir jamais été en proie à cette tentation.

(1) Matt., XVII, 19.

CHAPITRE XIX

COMMENT IL VOULUT, PAR PÉNITENCE,
MANGER AVEC UN LÉPREUX.

Un jour que le bienheureux François était revenu à l'église Sainte-Marie-de-la-Portioncule il y trouva frère Jacques-le-Simple avec un lépreux couvert d'ulcères qui, ce jour-là, était venu au couvent. Le saint Père lui avait instamment recommandé ce lépreux comme aussi ceux qui étaient le plus rongés par la lèpre. En ce temps-là, en effet, les frères séjournèrent dans les léproseries. Ce frère Jacques était comme le médecin de ceux qui étaient le plus atteints et, de tout son cœur, il touchait, nettoyait et pansait leurs ulcères. Le bienheureux François dit au frère Jacques sur un ton de reproche : « Tu ne devrais pas faire sortir nos frères chrétiens, car cela n'est convenable ni pour toi ni pour eux. » — Le saint appelait les lépreux « nos frères chrétiens ». — S'il parlait ainsi, bien qu'il fût content de voir le frère les aider et les servir, c'était d'abord qu'il ne voulait pas qu'il fût sorti de leur hôpital les plus malades, ensuite que le frère était très simple et amenait souvent quelques lépreux à l'église Sainte-Marie, enfin que les hommes, d'habitude, ont horreur de ces malheureux tout couverts de plaies. Le bienheureux n'eut pas plutôt prononcé ces paroles qu'il s'en repentit. Sur-le-champ il alla confesser sa faute au frère Pierre de Catane qui était alors ministre général, car il pensait qu'en réprimandant le frère

Jacques il avait méprisé les lépreux. Il dit donc au frère Pierre : « Je vais te dire quelle pénitence je veux faire, pour que tu l'approuves et surtout que tu ne l'empêches pas. » Le frère Pierre lui répondit : « Mon frère, agis comme il te plaira. » Car ce frère était animé à l'égard du bienheureux de tant de vénération, de crainte et d'obéissance qu'il ne voulait transgresser aucune de ses volontés. Pourtant, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, il était affligé extérieurement et intérieurement. Le saint lui dit : « Ma pénitence sera de manger avec mon frère chrétien et au même plat que lui. » Quand il fut assis pour le repas avec le lépreux et les autres frères, on posa une écuelle entre eux deux. Or le lépreux était tout couvert de plaies et d'ulcères. Ses doigts, dont il se servait pour manger, étaient rongés et sanguinolents, si bien que lorsqu'il les portait à l'écuelle il en dégouttait du sang. A cette vue le frère Pierre et les autres frères étaient fort attristés, mais ils n'osaient rien dire, car ils craignaient le saint Père. Celui qui écrit ces lignes a vu la scène et il en rend témoignage.

CHAPITRE XX

COMMENT LE FRÈRE PACIFIQUE FUT RAVI
EN EXTASE ET VIT DANS LE CIEL LE TRÔNE DE
LUCIFER RÉSERVÉ A SAINT FRANÇOIS.

Une fois, le bienheureux François suivait la vallée de Spolète, accompagné du frère Pacifique, origi-

naire de la marche d'Ancône et que, dans le siècle, on appelait « roi des vers ». Il était noble, courtois et docteur ès chants. Ils reçurent l'hospitalité dans la léproserie de Trébie. Le bienheureux dit au frère Pacifique : « Allons à l'église Saint-Pierre-de-Bovaire, car j'y veux passer la nuit. » Cette église, située non loin de la léproserie, était abandonnée, car, à cette époque, le bourg de Trébie était en ruines et ne comptait que très peu d'habitants. En chemin le bienheureux dit au frère Pacifique : « Retourne à l'hôpital, car cette nuit je veux rester seul; viens me retrouver demain au petit jour. » Demeuré seul, le saint, après avoir récité Complies et d'autres prières, voulut se reposer et dormir. Ce fut en vain, car son esprit était dans la crainte et troublé par des suggestions diaboliques. Aussitôt il se leva, sortit de l'église et se signa en disant : « De la part du Dieu Tout Puissant je vous ordonne, démons, de mettre en œuvre, pour faire souffrir mon corps, tout ce qui vous a été donné par Notre Seigneur Jésus-Christ. Je suis prêt à tout supporter, car je n'ai pas de plus grand ennemi que mon corps; vous me vengerez donc ainsi de mon adversaire et de mon ennemi. » Sur-le-champ les suggestions cessèrent. Revenu à l'endroit où il voulait passer la nuit, il reposa et dormit en paix. Au matin le frère Pacifique vint le rejoindre. Le bienheureux François se tenait en prière devant l'autel, à l'intérieur du chœur. Le frère Pacifique l'attendit hors du sanctuaire, en priant le Seigneur devant le crucifix. A peine avait-il commencé sa prière qu'il fut ravi en extase, dans son corps ou hors de son corps,

Dieu le sait. Il vit dans le ciel beaucoup de sièges dont l'un, plus élevé que les autres, rayonnait de gloire et était orné de toutes sortes de pierres précieuses. Tout en admirant sa beauté, il se demandait quel était ce siège et pour qui il était préparé. Aussitôt il entendit une voix lui dire : « Ce siège fut celui de Lucifer et c'est le bienheureux François qui l'occupera à sa place. » Quand le frère Pacifique eut repris ses sens, le saint sortit du chœur et s'approcha de lui. Aussitôt le frère se jeta aux pieds du bienheureux, les bras en croix, car il le considérait déjà, à cause de sa vision comme un habitant du ciel. Et il lui dit : « Mon Père, pardonne-moi mes péchés et prie le Seigneur qu'il me pardonne et qu'il ait pitié de moi. » Le bienheureux, étendant la main, le releva et vit bien qu'il avait eu une vision pendant sa prière. Il paraissait en effet tout transformé et parlait au saint non comme à un homme vivant ici-bas, mais comme à un élu régnant déjà dans le ciel. Sans avoir l'air de rien, car il ne voulait pas faire connaître sa vision, il demanda au bienheureux : « Que penses-tu de toi-même, mon frère? » Le saint répondit : « Je pense que je suis plus grand pécheur qu'aucun homme du monde. » Et aussitôt le frère Pacifique entendit dans son cœur une voix qui disait : « A ce signe tu peux tenir comme vraie ta vision; de même que Lucifer a été précipité de son trône à cause de son orgueil, ainsi le bienheureux François, par son humilité, méritera d'être exalté et d'occuper cette place. »

CHAPITRE XXI

DE LA CITHARE ANGÉLIQUE ENTENDUE PAR
LE BIENHEUREUX

A l'époque où le bienheureux François demeurait à Rieti et occupait pour quelques jours une chambre chez Tabaldus le Sarrazin pour soigner ses yeux, il dit un jour à l'un de ses compagnons qui avait appris dans le monde à jouer de la cithare : « Mon frère, les fils de ce siècle ne comprennent pas les choses divines. Les instruments de musique comme cithares, psaltérions à dix cordes et autres, servaient jadis à la louange de Dieu et à la consolation des âmes. Maintenant ils servent à la vanité et au péché, contre la volonté du Seigneur. Je voudrais donc que tu te procures, en secret, près d'un homme sérieux, une cithare avec laquelle tu me ferais de la musique honnête; puis sous cette musique nous mettrions des paroles et les « Louanges du Seigneur ». Mon corps est affligé d'une grande infirmité et douleur que je voudrais ainsi changer en joie et consolation spirituelle. » — Il faut dire que pendant sa maladie le bienheureux avait composé des « Louanges du Seigneur ». Parfois il les faisait chanter à ses frères pour la gloire de Dieu, la consolation de son âme et l'édification du prochain. — Le frère lui répondit : « Mon Père, je rougirais de me procurer cet instrument; les hommes de cette cité savent en effet que dans le siècle

j'ai appris la cithare et ils pourraient penser, je le crains, que je suis tenté d'en jouer de nouveau. » Le bienheureux répartit : « Eh bien ! mon frère, n'en parlons plus. »

La nuit suivante, vers minuit, comme le saint ne dormait pas, il entendit, auprès de la maison qu'il habitait, une cithare dont le chant était le plus suave et le plus délectable qu'il eût ouï de sa vie. Le musicien s'éloignait, sans qu'on cessât de l'entendre, puis il revenait en jouant sans cesse. Il en fut ainsi durant une grande heure. Le bienheureux François, considérant que c'était l'œuvre de Dieu et non de l'homme, fut rempli d'une joie extrême. Dans l'allégresse de son cœur il loua avec élan le Seigneur qui avait daigné lui accorder une si grande et si rare consolation. Le matin, en se levant, il dit à son compagnon : « Mon frère, je t'ai prié et tu ne m'as pas exaucé ; mais le Seigneur qui console ses amis dans leurs tribulations, a daigné cette nuit me consoler. » Et il lui raconta ce qui s'était passé. Les frères furent dans l'admiration, considérant que c'était là un grand miracle. Ils étaient certains que Dieu lui-même était intervenu pour la consolation du saint Père, car, à la suite d'un décret du podestat, personne n'osait circuler dans la ville, non pas seulement à minuit, mais après le troisième coup de la cloche. D'ailleurs comme le déclara le saint, c'était dans le silence, sans paroles ni bruit de voix, que la cithare allait et venait durant cette grande heure, pour la consolation de son âme.

CHAPITRE XXII

COMMENT LA VIGNE D'UN PAUVRE PRÊTRE
RAPPORTA MIRACULEUSEMENT VINGT CHAR-
GES DE VIN.

Vers le même temps, le bienheureux François, pour soigner ses yeux, séjourna près de l'église Saint-Fabien située aux portes de la ville et desservie par un pauvre prêtre séculier. En ce temps-là le seigneur pape Honorius résidait dans cette cité avec les cardinaux. Beaucoup d'entre eux, accompagnés de clercs, visitaient presque quotidiennement le saint par respect et dévotion. Cette église possédait une petite vigne aux abords de la maison où demeurait le Père. Comme cette maison n'avait qu'une porte, tous ceux qui venaient le voir traversaient la vigne. Or, à cette époque, les raisins étaient mûrs et l'endroit invitait au repos, si bien que la vigne fut presque entièrement saccagée. Les uns, en effet, cueillaient des raisins pour les manger sur place, les autres pour les emporter, d'autres, enfin, les foulaient aux pieds. Aussi le prêtre en fût-il scandalisé et troublé. « Cette année, disait-il, ma récolte est perdue. Bien que ma vigne soit petite j'y vendange tous les ans ce qui suffit à mes besoins. » Mis au courant de ces plaintes, le bienheureux François fit appeler le prêtre et lui dit : « Cesse de te troubler et de te scandaliser, car nous ne pouvons faire autrement. Mets ta confiance dans

le Seigneur car il peut, par moi son pauvre serviteur, réparer ce dommage. Mais, dis-moi, combien de charges de vin rapporte ta vigne dans les meilleures années? » Le prêtre répondit : « Treize charges, mon Père. » — « Ne t'attriste plus, répliqua le bienheureux, n'adresse à personne aucune parole injurieuse et ne fais plus entendre de plaintes. Aies confiance dans le Seigneur et dans mes paroles. Si tu récoltes moins de vingt charges, je compléterai le reste. » Le prêtre acquiesca et se tut. Or il arriva, par une dispensation divine, qu'il ne récolta pas moins de vingt charges, selon la promesse du saint. Ce prêtre fut rempli d'admiration, comme tous ceux qui furent mis au courant; ils regardèrent le fait comme un grand miracle dû aux mérites du bienheureux François. La vigne, en effet, était saccagée et eût-elle été chargée de raisin qu'il paraissait impossible au prêtre et aux autres d'en tirer vingt charges de vin. Nous qui avons vécu avec lui nous rendons le témoignage que lorsqu'il avait dit : « Ainsi en est-il ou, ainsi en sera-t-il », sa parole toujours s'accomplissait. Nous avons vu beaucoup de ces promesses ainsi réalisées, et pendant sa vie et sa mort.

CHAPITRE XXIII

COMMENT LE BIENHEUREUX, AYANT INVITÉ SON MÉDECIN A DINER, REÇUT DU SEIGNEUR QUANTITÉ DE PROVISIONS.

En ce temps-là, le bienheureux François séjournait, pour soigner ses yeux, à l'ermitage des frères de Fonte-Colombo, près de Rieti. Un jour que le médecin des yeux était venu le visiter et s'était entretenu avec lui, comme à l'ordinaire, pendant une heure, il allait se retirer quand le saint dit à l'un de ses compagnons : « Allez et faites faire à ce médecin un bon repas. » Son compagnon lui répondit : « Mon Père, nous l'avouons en rougissant, nous sommes si pauvres en ce moment, que nous avons honte de l'inviter et de lui offrir à manger. » Le bienheureux répondit : « Hommes de peu de foi, ne me faites pas répéter. » Le médecin dit au bienheureux et à ses compagnons : « Mon frère, c'est justement parce que les frères sont si pauvres, que je mangerai bien volontiers avec eux. » Ce médecin était très riche et, bien que le saint et ses compagnons l'eussent souvent invité, il n'avait jamais voulu partager leur repas. Les frères s'éloignèrent, préparèrent la table et y posèrent en rougissant le peu de pain et de vin qu'ils possédaient, ainsi que les quelques légumes préparés pour eux. On se mit à table. A peine le repas était-il commencé qu'on heurta à la porte de l'ermitage. L'un

des frères se leva pour aller ouvrir. C'était une femme qui apportait un grand panier rempli de pain blanc, de poisson, de gâteaux, de miel et de beaux raisins fraîchement cueillis. Le tout était envoyé au bienheureux François par une dame habitant un bourg distant de l'ermitage d'environ sept milles. A cette vue, les frères et le médecin furent dans une grande admiration en considérant la sainteté du Père. Et le médecin dit aux frères : « Mes frères, ni vous ni moi n'apprécions comme il convient la sainteté de cet homme. »

CHAPITRE XXIV

COMMENT LE BIENHEUREUX PRÉDIT A UNE
DAME QUE SON MARI SE CONVERTIRAIT ET QUE
TOUS DEUX SERVIRAIENT LE SEIGNEUR.

Un jour le bienheureux François se rendait à Celle de Cortone et suivait la route qui passe au pied d'un bourg appelé Lisciano. Il était près du couvent des frères de Preggio, quand une noble dame de ce bourg accourut pour le joindre. Un des compagnons du saint, s'étant retourné, aperçut cette dame bien fatiguée qui s'avavançait en grande hâte. Il courut au bienheureux et lui dit : « Mon Père, pour l'amour de Dieu, attendons cette dame qui paraît bien fatiguée et qui nous suit pour s'entretenir avec toi. » Le bienheureux François, en homme rempli de cha-

rité et de piété, l'attendit. Et quand il la vit si fatiguée venir à lui avec une grande ferveur et une grande dévotion, il lui dit : « Que désirez-vous, Madame? » Elle répondit : « Mon Père, je vous demande de me bénir. » Le bienheureux lui dit : « Etes-vous en puissance de mari, ou bien libre? » — « Mon Père, dit-elle, il y a longtemps que le Seigneur m'a donné la volonté bien arrêtée de le servir. J'ai eu et j'ai encore un grand désir de sauver mon âme; mais mon mari est si cruel pour moi et pour lui, qu'il m'est un obstacle dans le service du Christ; aussi la douleur et l'angoisse affligent-elles mon âme jusqu'à la mort. » Le saint, considérant la ferveur de son esprit et qu'elle était jeune et faible de corps, fut ému de pitié pour elle. Il la bénit en disant : « Allez et vous trouverez votre mari chez vous. Vous lui direz de ma part que je vous prie, vous et lui, de sauver votre âme dans votre maison pour l'amour de Notre Seigneur qui, en vue de notre salut, souffrit la Passion de la Croix. » Elle s'en alla, rentra chez elle, et y trouva son mari comme l'avait dit le saint. — « D'où viens-tu? » lui demanda-t-il. « Je viens, répondit-elle, de voir le bienheureux François. Il m'a béni et, par ses paroles, il a réjoui et consolé mon âme dans le Seigneur. En outre il m'a ordonné de te dire et de te prier, de sa part, de consentir à ce que nous sauvions nos âmes dans notre maison. » A ces mots la grâce de Dieu descendit soudain sur lui par les mérites du bienheureux François. Il répondit avec beaucoup de bonté et de douceur, complètement transformé soudain par le Seigneur : « Ma

Dame, dès aujourd'hui, nous servirons le Christ selon tes désirs et nous sauverons nos âmes comme l'a dit le saint. » Et la femme lui dit : « Mon ami, il me semble bon que nous vivions dans la chasteté, car cette vertu est très agréable à Dieu et elle nous vaudra une grande récompense. » Le mari répondit : « Puisque tu le veux, je le veux, car en cela comme en toutes les autres bonnes œuvres, je veux conformer ma volonté à la tienne. » A partir de ce jour ils vécurent pendant plusieurs années dans la chasteté, faisant beaucoup d'aumônes aux frères et aux autres pauvres. Et beaucoup de gens, non seulement des séculiers, mais des religieux, demeureraient stupéfaits de voir la sainteté de cet homme et qu'il fût si vite devenu spirituel, de mondain qu'il était. Le mari et la femme persévérèrent jusqu'à la fin dans ces bonnes œuvres et autres semblables. Puis ils moururent à peu de jours d'intervalle. On les pleura beaucoup à cause de la bonne odeur de leur vie et du bon exemple qu'ils avaient donné en louant et bénissant le Seigneur qui leur avait fait la grâce de vivre tous deux dans la concorde, en le servant. Et aujourd'hui encore ceux qui les ont connus en gardent le souvenir comme de saints.

CHAPITRE XXV

COMMENT IL DÉVOILA LES SECRÈTES PENSÉES D'UN JEUNE HOMME QUI PLEURAIT POUR ENTRER DANS L'ORDRE.

Au temps où nul n'était admis à partager la vie des frères sans la permission du bienheureux François, le fils d'un homme, qui était noble devant le monde et qui habitait Lucques, vint le trouver avec d'autres compagnons qui voulaient entrer en religion. Le saint qui était alors malade logeait au palais de l'évêque d'Assise. Et comme les frères présentaient au bienheureux François les nouveaux venus, le noble s'inclina vers lui et se mit à pleurer à chaudes larmes, le priant qu'il l'acceptât. Le bienheureux le regarda et lui dit : « O homme misérable et charnel ! pourquoi mens-tu à l'Esprit saint et à moi-même ? Tu pleures d'une façon charnelle et non spirituelle. » A peine avait-il dit ces mots que les parents du jeune homme arrivèrent à cheval à la porte du palais pour le reprendre et l'emmener. Celui-ci, au bruit des chevaux, regarda par une fenêtre et aperçut ses parents. Il se leva aussitôt, sortit, alla les rejoindre et retourna dans le siècle avec eux, comme le Saint Esprit l'avait fait connaître au bienheureux François. Les frères et tous ceux qui se trouvaient là furent dans l'admiration, exaltant et louant Dieu dans son saint.

CHAPITRE XXVI

DU POISSON QUI FUT MERVEILLEUSEMENT
APPORTÉ AU BIENHEUREUX.

En ce temps-là, comme il était très malade dans le palais de l'évêque d'Assise, ses frères le priaient instamment de prendre quelque nourriture. Mais il leur répondait : « Mes frères, je n'ai pas envie de manger; toutefois si j'avais du brochet, peut-être y goûterais-je. » A ce moment quelqu'un apporta un panier dans lequel se trouvaient trois beaux brochets bien préparés, avec des crevettes d'eau douce dont le saint Père mangeait volontiers. Le tout lui était envoyé par le frère Gérard, ministre à Rieti. Et les frères étaient dans une grande admiration en considérant la sainteté du bienheureux. Ils louèrent le Seigneur qui procurait à son serviteur ce que les hommes ne pouvaient lui donner, car on était en hiver et le pays ne pouvait fournir ce qu'on venait d'apporter.

CHAPITRE XXVII

COMMENT IL DEVINA QU'UN FRÈRE
MURMURAIT INTÉRIEUREMENT.

Un jour le bienheureux François voyageait avec un frère spirituel d'Assise qui était d'une famille

noble et riche. Le saint, qui était faible et malade, montait un âne. Le frère, fatigué de la route, se mit à penser et à se dire en lui-même : « Sa famille ne pouvait se comparer à la mienne, et maintenant c'est lui qui est monté et moi je vais à sa suite, bien fatigué, accroché à sa bête. » Il en était là de ses pensées quand le bienheureux descendit tout à coup de son âme et lui dit : « Mon frère, il n'est ni juste ni convenable que je sois monté, alors que tu vas à pied, car dans le monde tu étais plus noble et plus riche que moi. » Le frère, plein de stupéfaction et de honte, se jeta à ses pieds en pleurant, avoua ses pensées secrètes et reconnut sa faute. Il admira fort la sainteté qui avait immédiatement pénétré sa pensée. Aussi quand les frères, à Assise, prièrent le seigneur pape Grégoire et les cardinaux de canoniser le bienheureux, il témoigna devant eux de l'authenticité du fait.

CHAPITRE XXVIII

COMMENT IL FUT AVERTI PAR L'ESPRIT-SAIN
QU'UN FRÈRE DÉSIRAIT SA BÉNÉDICTION.

Un frère, homme spirituel et ami de Dieu, demeurait au couvent des frères de Rieti. Un beau jour il se leva et vint avec une grande dévotion à l'ermitage des frères de Greccio où résidait alors le bienheureux François, poussé par le désir de le voir et

de recevoir sa bénédiction. Le saint avait déjà pris son repas et était rentré dans la cellule où il priait et se reposait. On était en Carême et le bienheureux ne descendait de sa cellule que pour manger et il y rentrait aussitôt. Le frère ne le trouva donc pas. Il fut très contrarié, surtout qu'il devait rentrer à son couvent le soir même, et qu'il attribuait ce contretemps à ses péchés. Les compagnons du saint le consolèrent et le frère se remit en route. Il n'était pas éloigné d'un jet de pierre quand le bienheureux François, par la volonté du Seigneur, sortit de sa cellule. S'adressant au compagnon qui allait avec lui jusqu'à la fontaine du lac : « Dis à ce frère qu'il se retourne vers moi. » Le frère se retourna et fut béni par le saint d'un signe de croix. Plein de joie intérieure et extérieure il loua le Seigneur qui avait exaucé son désir. Sa consolation fut d'autant plus grande qu'il considéra que c'était par la volonté de Dieu qu'il avait reçu cette bénédiction sans l'avoir sollicitée et sans aucune intervention humaine. Les compagnons du saint et les autres frères du couvent furent remplis d'admiration. Ils regardèrent la chose comme miraculeuse car personne n'avait prévenu le bienheureux François de l'arrivée de ce frère. D'ailleurs ses compagnons, pas plus que les autres frères, n'osaient aller vers le saint s'il ne les avait pas appelés. Partout où il demeurerait pour prier, là ou ailleurs, il voulait rester à l'écart et que personne n'allât le trouver qu'il ne l'eût demandé.

CHAPITRE XXIX

COMMENT IL DONNA AUX FRÈRES DE GRECCIO UNE LEÇON DE PAUVRETÉ EN SE PRÉSENTANT A EUX SOUS L'ASPECT D'UN PÈLERIN.

Une fois, un ministre des frères vint trouver le bienheureux François à Greccio pour célébrer avec lui la fête de la Nativité du Seigneur. Les frères du couvent, pour ce jour de Noël, avaient préparé, en l'honneur du ministre, une belle table, recouverte de belles et blanches toiles qu'ils avaient achetées, et garnie de verres à boire. Quand le bienheureux descendit de sa cellule pour manger et qu'il vit la table dressée et ornée avec recherche, il sortit furtivement et emporta son chapeau et le bâton qu'il avait en mains à un pauvre venu au couvent ce jour-là. Il appela à voix basse un de ses compagnons et franchit avec lui la porte de l'ermitage à l'insu de tous. Cependant les frères se mirent à table car on avait coutume de ne pas attendre le bienheureux s'il n'arrivait pas pour l'heure du repas. Lui-même l'avait voulu ainsi. Son compagnon ferma la porte et resta au-dedans, tout contre elle. Le saint frappa et le frère lui ouvrit aussitôt. Il entra, son chapeau sur le dos, son bâton en main, comme un pèlerin. Arrivé devant la porte de la maison où mangeaient les frères, il s'avança doucement et cria, à la manière des pauvres : « Pour

l'amour du Seigneur Dieu, faites l'aumône à ce pèlerin pauvre et malade. » Le ministre et les autres frères le reconnurent aussitôt. Le ministre lui répondit : « Mon frère, nous aussi nous sommes pauvres et comme nous sommes nombreux nous avons besoin des aumônes que nous mangeons. Mais, pour l'amour de Dieu que tu as invoqué, entre dans la maison et nous te donnerons une part des aumônes que le Seigneur nous a faites. » Il entra donc et resta debout près de la table. Le ministre lui tendit l'écuelle dans laquelle il mangeait et un morceau de pain. Il les prit et s'assit à terre auprès du feu devant les frères qui avaient pris place à la table dressée. Il dit alors en soupirant : « Quand j'ai vu cette table convenablement et délicatement préparée, j'ai considéré que ce n'était pas la table de pauvres religieux qui vont chaque jour de porte en porte. Nous devons suivre l'exemple de l'humilité et de la pauvreté plus que les autres religieux car c'est pour cela que nous avons été appelés et nous l'avons promis devant Dieu et devant les hommes. Il me semble maintenant que je suis assis comme doit l'être un frère. » Tous furent couverts de confusion car ils voyaient bien que c'était la vérité. Certains fondirent en larmes en le voyant assis par terre et en considérant avec quelle sainteté et quel à propos il avait voulu leur donner une leçon.

CHAPITRE XXX

COMMENT LE SEIGNEUR ÉVÊQUE D'OSTIE
FUT ÉDIFIÉ ET VERSA D'ABONDANTES LARMES
EN VOYANT LA PAUVRETÉ DES FRÈRES.

Le bienheureux François disait que les frères devaient avoir des tables humbles et honnêtes qui puissent édifier les gens du monde; que si un pauvre était invité par les frères, il fallait qu'il pût s'asseoir auprès d'eux et non par terre, tandis qu'ils seraient sur des sièges. Le seigneur pape Grégoire, quand il était évêque d'Ostie, vint un jour au couvent de Sainte-Marie-de-la-Portioncule. Il entra dans la maison des frères et voulut voir leur dortoir qui se trouvait dans le même bâtiment. Une suite nombreuse de chevaliers, de moines et d'autres clercs l'accompagnaient. Voyant que les frères couchaient par terre sur de pauvres et misérables grabats garnis d'un peu de paille, sans oreillers, il se mit à verser d'abondantes larmes en présence de tous et il s'écria : « Voici donc où dorment les frères. Qu'adviendra-t-il de nous, misérables, qui usons en toutes choses de tant de superflu? » Il fut ainsi grandement édifié et les autres comme lui. Il ne vit là aucune table car les frères mangeaient par terre. Bien que ce couvent dès sa fondation ait été beaucoup plus fréquenté qu'aucun autre couvent de l'Ordre — car c'était là que prenaient l'habit tous ceux qui entraient en religion — toujours les frères

de ce couvent mangeaient par terre, qu'ils fussent nombreux ou seulement quelques-uns. Et tant que vécut le saint Père les frères de ce couvent s'assayaient à terre pour manger, se conformant ainsi à son exemple et à sa volonté.

CHAPITRE XXXI

COMMENT LE BIENHEUREUX DÉLIVRA LES GENS DE GRECCIO DES LOUPS ET DE LA GRÊLE.

Ce couvent des frères de Greccio était vertueux et pauvre et les habitants du pays, malgré leur dénuement et leur simplicité, plaisaient au bienheureux François plus que ceux du reste de la province. Aussi se reposait-il et séjournait-il souvent en ce lieu. Il y avait là surtout une cellule petite, pauvre et très solitaire où le saint Père aimait à se retirer. Son exemple, sa prédication et celle de ses frères fut cause, avec la grâce de Dieu, que beaucoup d'habitants entrèrent dans l'Ordre. Beaucoup de femmes firent vœu de virginité et prirent l'habit religieux, tout en restant chez elles. Chacune en sa maison vivait dans la pauvreté et la vertu en mortifiant son corps par le jeûne et la prière. Aussi les habitants et les frères les regardaient-elles non comme des parentes ou des séculières, mais comme de saintes religieuses depuis longtemps au service du Seigneur. Et pourtant elles étaient jeunes et très simples. C'est pourquoi le bienheureux François di-

sait souvent aux frères parlant des hommes et des femmes de ce bourg : « Il n'y a pas une seule grande ville où tant de gens se soient convertis à la pénitence; et pourtant Greccio n'est qu'un petit bourg. » Souvent, au soir, les frères de ce couvent chantaient les louanges du Seigneur, comme on avait coutume de le faire en ce temps-là. Alors, hommes et femmes, grands et petits sortaient des maisons et, se tenant sur la route, devant le bourg, ils répondaient à haute voix aux frères : « Loué soit le Seigneur Dieu. » Les petits enfants eux-mêmes qui savaient à peine parler louaient le Seigneur comme ils pouvaient.

Or, en ce temps-là, ils eurent à supporter de grandes tribulations qui durèrent plusieurs années. De grands loups dévoraient les hommes, et chaque année la grêle dévastait leurs champs et leurs vignes. Un jour qu'il prêchait, le bienheureux François leur dit : « Voici ce que je vous annonce pour l'honneur et la gloire de Dieu. Si chacun de vous se corrige de ses péchés et se convertit à Dieu de tout son cœur avec le ferme propos et la volonté de persévérer, j'ai confiance que Notre Seigneur Jésus-Christ, dans sa miséricorde, vous délivrera du fléau des loups et de la grêle dont vous souffrez depuis si longtemps. Il augmentera et multipliera pour vous les biens spirituels et temporels. Mais je vous préviens que si vous retourniez à votre vomissement — ce qu'à Dieu ne plaise — cette plaie et ce fléau renaitraient et avec eux beaucoup d'autres tribulations plus graves encore. » Sur l'heure, par l'effet de la providence divine et des mérites du

saint Père, ces calamités disparurent. Chose plus extraordinaire et miracle étonnant, quand la grêle venait dévaster les champs de leurs voisins, elle s'arrêtait, sans les toucher, aux limites de leurs terres. Dès lors ils furent comblés pendant seize ou vingt ans des biens spirituels et temporels. Ensuite l'orgueil naquit de la richesse. Ils éprouvaient de la haine les uns pour les autres, se frappaient de l'épée jusqu'à la mort, tuaient en cachette les animaux, pillaient et volaient pendant la nuit et commettaient beaucoup d'autres forfaits. Quand le Seigneur vit que leurs œuvres étaient mauvaises, qu'ils n'observaient pas les conditions posées par son serviteur, Il les accabla, comme les en avait menacé le saint Père, de maux beaucoup plus graves que les premiers. Le bourg tout entier fut brûlé, ils perdirent tous leurs biens et n'eurent que la vie sauve. Les frères et ceux qui avaient entendu le bienheureux prédire à ces gens la prospérité et l'adversité, admirèrent sa sainteté en voyant toutes ses paroles accomplies à la lettre.

CHAPITRE XXXII

COMMENT IL PRÉDIT AUX HABITANTS DE
PÉROUSE LES MAUX QUI DEVAIENT FONDRE
SUR EUX.

Un jour que le bienheureux François prêchait sur la place de Pérouse devant un grand concours de

peuple, des chevaliers se mirent à faire courir leurs chevaux et à brandir leurs armes en manière de jeu, si bien qu'ils troublaient la prédication. Malgré les protestations des hommes et des femmes qui écoutaient attentivement le sermon, ils continuèrent. Se tournant vers eux, le bienheureux François leur dit avec toute l'ardeur de son âme : « Ecoutez et retenez bien ce que le Seigneur vous annonce par la bouche de son serviteur. Et ne dites pas : Bah ! c'est un homme d'Assise ! » — Le bienheureux parlait ainsi parce qu'une grande haine divisait les gens d'Assise et ceux de Pérouse — « Le Seigneur vous a glorifiés et élevés au-dessus de tous vos voisins. C'est pourquoi vous devez être très reconnaissants à votre Créateur et vous humilier non seulement devant ce Dieu Tout Puissant, mais devant vos voisins eux-mêmes. Et pourtant votre cœur est gonflé d'arrogance, d'orgueil et d'audace. Vous pillez vos voisins et vous tuez beaucoup d'entre eux. Aussi je vous le dis, si vous ne vous convertissez pas bien vite, et si vous ne réparez pas les dommages causés par vous, le Seigneur, qui ne laisse aucune injustice impunie, vous prépare une terrible vengeance, la punition et l'humiliation. Il vous dressera les uns contre les autres, la discorde et la guerre civile éclateront et vous causeront des calamités pires que celles qui pourraient vous venir de vos voisins. » — Le bienheureux François, en effet, dans sa prédication, ne taisait pas les vices du peuple quand ils offensaient publiquement Dieu ou le prochain. Mais le Seigneur lui avait donné une si grande grâce que tous ceux qui l'entendaient ou

le voyaient n'avaient pour lui que crainte et vénération à cause de l'abondance des dons qu'il avait reçus de Dieu. Aussi, même quand il les répréhendait de façon à les faire rougir, ils étaient édifiés; parfois même, c'était pour lui un motif de prier Dieu pour eux avec plus de ferveur, et ils se convertissaient au Seigneur. — Il arriva peu de jours après que, par la permission divine, la lutte éclata entre les chevaliers et le peuple. Le peuple chassa les chevaliers qui, de leur côté, avec l'aide de l'Eglise, saccagèrent beaucoup de champs, d'arbres et de vignes et firent au peuple le plus grand mal possible. Celui-ci, en retour, détruisit les champs, les arbres et les vignes des chevaliers. Ainsi les habitants de Pérouse souffrirent, par punition, beaucoup plus que les voisins qu'ils avaient molestés. C'était, à la lettre, l'accomplissement de la prédiction faite par le bienheureux François.

CHAPITRE XXXIII

COMMENT UN ABBÉ EXPÉRIMENTA L'EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE DU BIENHEUREUX.

Au cours d'un de ses voyages, le bienheureux rencontra l'abbé d'un monastère qui avait pour lui beaucoup d'affection et de vénération. L'abbé descendit de cheval et s'entretint avec lui pendant une heure du salut de son âme et, avant de prendre congé, il lui demanda, avec une grande dévotion, de

prier pour lui. Le bienheureux François répondit : « Je le ferai bien volontiers. » Quand l'abbé fut à quelque distance, le bienheureux dit à son compagnon : « Mon frère, attends un peu, car je veux prier pour cet abbé comme je l'ai promis. » Et il se mit en prière. Car c'était l'habitude du bienheureux, si quelqu'un lui avait demandé dévotement de prier pour le salut de son âme, de faire cette prière le plus tôt possible, dans la crainte de l'oublier ensuite. L'abbé cependant continuait sa route; il n'était pas encore très loin du saint Père quand soudain il reçut dans son cœur la visite du Seigneur. Une chaleur suave lui monta au visage et il fut ravi en extase, durant un court instant. Quand il revint à lui, il reconnut que le bienheureux François avait prié pour lui. Dès lors il eut pour le saint plus de dévotion encore, car il avait éprouvé par lui-même l'excellence de sa sainteté. Tant qu'il vécut il considéra le fait comme un grand miracle et il raconta souvent aux frères et à d'autres ce qui lui était arrivé.

CHAPITRE XXXIV

DE L'AFFLICTION OU LE PLONGEAIT LE
SOUVENIR DE LA PASSION DU SAUVEUR.

Le bienheureux François souffrit pendant longtemps, et jusqu'à sa mort, du foie, de la rate et de l'estomac. De plus, au cours du voyage qu'il fit

outré-mer pour prêcher au sultan de Babylone et d'Égypte, il contracta une très grave maladie d'yeux causée par la fatigue et surtout par l'excessive chaleur qu'il eut à supporter à l'aller et au retour. Malgré les prières de ses frères et de beaucoup d'autres hommes émus de compassion et de pitié, il ne se souciait pas de soigner ces maladies, à cause de l'amour ardent qui remplissait son âme depuis sa conversion au Christ. Le charme puissant et la pitié qu'il éprouvait à contempler chaque jour l'humilité manifestée par le Fils de Dieu changeaient pour lui en douceur ce qui était amertume pour son corps. Les douleurs et les humiliations endurées par le Christ pour nous lui étaient un perpétuel sujet d'affliction et une cause de mortifications extérieures et intérieures; aussi n'avait-il nul souci de ses propres souffrances. Un jour, c'était peu d'années après sa conversion, il suivait seul la route qui passe près de Sainte-Marie-de-la-Portioncule et, tout en marchant, il se lamentait et gémissait à haute voix. Un homme spirituel, que nous connaissons bien et qui nous a rapporté le fait, le rencontra alors. — Cet homme avait témoigné au saint beaucoup de bonté et l'avait consolé avant qu'il eût un seul frère, comme il continua d'ailleurs de le faire par la suite. — Et il lui dit : « Qu'as-tu donc, mon frère? » Il pensait en effet qu'il souffrait de quelque infirmité. Le bienheureux répondit : « Je devrais parcourir le monde entier, pleurant et gémissant ainsi sur la passion de mon Seigneur. » Et cet homme se mit à se lamenter avec lui et à verser d'abondantes larmes.

CHAPITRE XXXV

CE QU'IL RÉPONDIT A UN FRÈRE QUI L'ENGAGEAIT A SE FAIRE LIRE LES ÉCRITURES.

Pendant sa maladie d'yeux, il endurait de telles souffrances qu'un jour un ministre lui dit : « Mon frère, pourquoi ne te fais-tu pas lire par ton compagnon quelques passages des Prophètes ou d'autres chapitres des Ecritures. Ton âme serait remplie d'une divine allégresse et recevrait ainsi une immense consolation? » Il savait, en effet, que le bienheureux se réjouissait dans le Seigneur quand on lui lisait les divines Ecritures. Mais il répondit : « Mon frère, je trouve chaque jour une telle douceur et consolation dans le souvenir et la méditation de l'humilité manifestée ici-bas par le Fils de Dieu, que je pourrais vivre jusqu'à la fin du monde sans qu'il me soit nécessaire d'entendre lire ou de méditer d'autres passages des Ecritures. » Il se répétait souvent et redisait aux frères ce verset de David : « Mon âme a refusé d'être consolée (1). » C'est pourquoi voulant être, comme il le disait fréquemment, l'exemple et le modèle de tous les frères, il refusait non seulement les médicaments mais encore la nourriture qui lui eût été nécessaire dans ses maladies. C'est pour rester fidèle à ce programme qu'il était dur à son corps,

(1) Ps. 73, 3.

quand il paraissait bien portant, quoi qu'il eût toujours été frêle et débile, et même au milieu de ses infirmités.

CHAPITRE XXXVI

COMMENT IL SE FIT TRAINER EN PUBLIC, NU ET LA CORDE AU COU.

En ce temps-là, comme il relevait d'une très grave maladie, il lui sembla en s'examinant que, pendant cette période, il s'était un peu laissé aller au relâchement. Il avait pourtant mangé très peu car, à cause de ses nombreuses, diverses et longues infirmités, il ne pouvait prendre à peu près aucune nourriture. Un jour il se leva, encore en proie à la fièvre quarte et fit rassembler tout le peuple sur la place pour une prédication. A la fin il demanda que personne ne s'en allât avant qu'il revint. Il entra donc dans l'église Saint-Rufin avec le frère Pierre de Catane, le premier ministre général qu'il avait choisi lui-même, et avec quelques autres frères. Il prescrivit au frère Pierre d'obéir et de ne pas s'opposer à ce qu'il voulait dire et faire. Et le frère lui répondit : « Je ne puis et ne dois vouloir rien d'autre que ton bon plaisir. » Le bienheureux François se dépouilla de sa tunique et ordonna au frère Pierre de le conduire tout nu, la corde au cou devant le peuple. A un autre frère, il prescrivit de prendre une écuelle pleine de cen-

dres, de monter à l'endroit d'où il avait prêché et de la lui répandre sur la tête. Mais ce frère, ému de pitié et de compassion, ne voulut pas obéir. Le frère Pierre conduisit le bienheureux comme il en avait reçu l'ordre, en gémissant à haute voix ainsi que les autres frères. Quand il fut arrivé devant le peuple, sur la place où il avait prêché, le saint parla en ces termes : « Vous me croyez un saint homme comme font aussi ceux qui, à mon exemple, quittent le siècle, entrent en religion et mènent la vie des frères. Or, je confesse, à Dieu et à vous, que pendant ma maladie j'ai fait gras et mangé un ragoût de viandes. » Tous alors fondirent en larmes, remplis de pitié et de compassion pour lui, car on était en hiver, il faisait très froid et il n'était pas encore guéri de la fièvre quarte. Ils se frappaient la poitrine, s'accusaient eux-mêmes et disaient : « Ce saint homme s'accuse avec une grande humilité de ce qu'il a donné à son corps dans une juste et évidente nécessité. Nous qui connaissons bien sa vie, nous savons que c'est à cause de son excès d'abstinence et d'austérité corporelle depuis le moment de sa conversion, que nous le voyons vivant dans une chair déjà presque morte. Que ferons-nous donc, malheureux que nous sommes, nous qui, toute notre vie, avons vécu et voulons vivre selon nos volontés et nos désirs charnels? »

CHAPITRE XXXVII

CONTRE LA VAINNE GLOIRE ET L'HYPOCRISIE.

Au temps où il passait le carême de la Saint-Martin dans un ermitage, les frères, à cause de sa maladie, accommodaient au lard des aliments, car l'huile l'incommodait beaucoup. A la fin du carême, comme il prêchait à une grande foule rassemblée non loin de l'ermitage, il commença par ces mots : « Vous venez à moi avec une grande dévotion et vous me croyez un saint homme; mais je confesse, à Dieu et à vous, que, durant le carême que j'ai passé dans cet ermitage, j'ai mangé des mets accommodés au lard. » Il lui arrivait parfois, quand il mangeait avec les frères ou les amis des frères, de se relâcher un peu de ses mortifications corporelles à cause de ses maladies, mais tout aussitôt dans la maison ou hors de la maison, il proclamait devant les frères, et même devant les séculiers, qui ignoraient ce détail : « J'ai mangé telle ou telle chose. » Car il ne voulait pas cacher aux hommes ce qui était connu de Dieu. S'il lui arrivait, en compagnie de religieux ou de séculiers, d'avoir l'esprit troublé par la vaine gloire, l'orgueil ou un autre vice, il s'en confessait aussitôt à eux, simplement, et sans rien dissimuler. Il dit un jour à ses compagnons : « Je veux vivre près de Dieu dans les ermitages ou les autres couvents où je séjourne, comme si les hommes devaient me voir vivre. Puisqu'ils

me prennent pour un saint, je serais un hypocrite si je ne menais pas la vie qui convient à un saint. »

Une fois, en hiver, pour remédier à sa maladie de rate et à sa froideur d'estomac, un de ses compagnons, le gardien du couvent, lui acheta une peau de renard et lui demanda la permission de la lui coudre sous sa tunique à l'endroit de la rate et de l'estomac. Il faisait alors grand froid. Or, depuis qu'il était au service du Christ, le bienheureux François ne consentait à porter en tout temps — et il en fut ainsi jusqu'à sa mort — qu'une seule tunique rapiécée, car il la voulait ainsi. Le saint répondit : « Si tu veux que je porte cette peau sous ma tunique, fais-en coudre une bande à l'extérieur pour que les hommes sachent bien que je porte une fourrure sous mon habit. » Ainsi fut-il fait. Mais le bienheureux ne la porta pas longtemps, bien qu'elle lui fût très nécessaire à cause de ses infirmités.

Une autre fois, comme il traversait Assise, accompagné de beaucoup de monde, une pauvre petite vieille lui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu. Sur-le-champ il lui donna le manteau qui lui couvrait les épaules. Mais tout aussitôt il confessa devant tous que ce geste avait provoqué en lui un sentiment de vaine gloire. Il a donné bien d'autres exemples semblables à ceux-ci. Nous les avons vus et entendus, nous qui avons vécu avec lui, mais il serait trop long de les raconter et de les écrire. Toujours son principal et suprême souci fut de ne pas être hypocrite devant Dieu. Sa maladie rendait nécessaire quelques ménagements

pour son corps, mais il se considérait comme tenu de donner le bon exemple aux frères et aux autres hommes pour leur enlever toute occasion de murmure et de scandale. Il préférait supporter patiemment les nécessités corporelles — ce qu'il fit jusqu'au jour de sa mort — plutôt que d'y satisfaire, bien qu'il eût pu le faire sans manquer à Dieu ni au bon exemple.

CHAPITRE XXXVIII

COMMENT LE SEIGNEUR ÉVÊQUE D'OSTIE L'OBLIGEÀ A SE FAIRE SOIGNER.

Voyant que le saint continuait, comme il l'avait toujours fait, d'être dur pour son corps, et qu'il refusait de faire soigner ses yeux alors qu'il commençait à perdre la vue, l'évêque d'Ostie — qui plus tard devint pape — lui adressa cette monition : « Mon frère ce n'est pas bien de refuser qu'on soigne tes yeux car ta santé et ta vie sont très utiles, à toi et aux autres. Toi qui as toujours compati miséricordieusement aux maux de tes frères, tu ne devrais pas avoir pour toi-même cette cruauté, car ta maladie est grave et tu te trouves dans une grande et évidente nécessité. C'est pourquoi je t'ordonne de te laisser soulager et soigner. »

Deux ans avant sa mort, déjà bien malade et souffrant surtout des yeux, il habitait près de Saint-Damien une cellule dont un côté était fait de nattes.

Le ministère général, voyant que sa maladie d'yeux était grave, lui ordonna de se laisser secourir et soigner. Il lui dit, de plus, qu'il voulait être présent quand le médecin commencerait son traitement pour veiller à ce qu'il fût bien soigné et pour le reconforter, car il souffrait beaucoup. Mais alors il faisait très froid et le temps n'était pas propice pour commencer la cure.

CHAPITRE XXXIX

COMMENT IL COMPOSA LE « CANTIQUE DE NOTRE FRÈRE LE SOLEIL » AU MILIEU DE SES TRIBULATIONS, ET COMMENT IL ENVOYA DES FRÈRES LE CHANTER PAR LE MONDE.

Pendant le séjour que fit en ce couvent le bienheureux François, il fut cinquante jours et plus sans pouvoir supporter pendant la journée la lumière du soleil, ni pendant la nuit la clarté du feu. Il demeurait constamment dans l'obscurité à l'intérieur de la maison, dans sa cellule. Ses yeux le faisaient tellement souffrir qu'il ne pouvait se reposer et qu'il ne dormait pour ainsi dire pas. C'était très mauvais pour son mal d'yeux et ses autres maladies qui s'en trouvaient aggravées. Quelquefois il était sur le point de se reposer et de dormir, mais il y avait tant de souris dans la maison et dans la cellule dont les nattes remplaçaient un des murs,

elles courraient si bien, çà et là autour de lui et même sur lui, qu'elles l'empêchaient de prendre sommeil. Elles allaient jusqu'à le troubler fort dans sa prière. Et ce n'était pas seulement la nuit mais durant la journée qu'elles l'importunaient ainsi, Quand il mangeait elles montaient sur la table, si bien que ses compagnons pensaient avec lui — et c'était la vérité — qu'il y avait là une intervention diabolique.

Une nuit, comme il réfléchissait à toutes les tribulations qu'il subissait, il eut pitié de lui-même et dit intérieurement : « Seigneur, secourez-moi dans mes infirmités pour me permettre de les supporter patiemment. » Et soudain il entendit en esprit une voix lui dire : « Si l'on te donnait en compensation de tes souffrances et tribulations un grand et précieux trésor : la masse de la terre changée en or pur, les pierres en escarboucles et l'eau des fleuves en baume, ne regarderais-tu pas comme néant, auprès d'un pareil trésor, la terre, les pierres et les eaux? Ne te réjouirais-tu pas alors? » Le bienheureux François répondit : « Seigneur, ce serait un grand trésor, très précieux, inestimable, aimable et désirable. » — « Eh bien! mon frère, dit la voix, réjouis-toi et sois dans l'allégresse au milieu de tes infirmités et tribulations. Dès maintenant, vis en paix comme si tu partageais déjà mon royaume. » Au matin, en se levant, il dit à ses compagnons : « Si l'empereur donnait à l'un de ses serviteurs un royaume entier, ne serait-ce pas pour lui une grande joie? Et ne devrait-il pas se réjouir plus encore s'il lui donnait tout l'empire? »

Et il ajouta : « Je dois donc être plein d'allégresse au milieu de mes infirmités et tribulations, trouver mon réconfort dans le Seigneur et rendre grâces à Dieu le Père, à son fils unique Notre Seigneur Jésus-Christ et au Saint-Esprit. Dieu m'a donné, en effet, une telle grâce et bénédiction qu'il a daigné, dans sa miséricorde, m'assurer, à moi, son pauvre et indigne serviteur vivant encore ici-bas, que je partagerais son royaume. Aussi, pour sa gloire, ma consolation et l'édification du prochain, je veux composer de nouvelles « Louanges du Seigneur », au sujet de ses créatures. Chaque jour elles servent à nos besoins, sans elles nous ne pourrions vivre, et par elles le genre humain offense beaucoup le Créateur. Chaque jour aussi nous méconnaissons un si grand bienfait en ne louant pas comme nous le devrions le Créateur et le dispensateur de tous ces dons. » Il s'assit, réfléchit quelque temps et s'écria : *Très Haut, Tout Puissant et bon Seigneur*. Il composa ainsi un chant qu'il apprit à redire à tous ses compagnons. Son cœur fut rempli de tant de douceur et de consolation qu'il voulut que le frère Pacifique, roi des vers dans le siècle et très courtois docteur ès chants, s'en allât par le monde avec quelques frères pieux et spirituels, pour prêcher et chanter les louanges de Dieu. Celui d'entre eux qui savait le mieux prêcher ferait d'abord la prédication et ensuite tous chanteraient les *Louanges du Seigneur*, comme de vrais jongleurs de Dieu. Le cantique fini, le prédicateur dirait au peuple : « Nous sommes les jongleurs de Dieu et la seule récompense que nous désirons c'est de vous voir

mener une vie vraiment pénitente. » Et il ajouta : « Que sont en effet les serviteurs de Dieu sinon des jongleurs qui cherchent à émouvoir le cœur des hommes et à les faire parvenir à la joie spirituelle? » En parlant ainsi il avait surtout en vue les frères Mineurs qui ont été donnés au monde pour le sauver. Ces « Louanges du Seigneur » qui commencent par : *Très Haut, Tout Puissant et Bon Seigneur*, il les appela « Cantique de notre frère le Soleil ». C'est, en effet, la plus belle de toutes les créatures et que l'on peut, mieux que toute autre, comparer à Dieu. Et il disait : « Au lever du soleil, tout homme devrait louer Dieu d'avoir créé cet astre qui pendant le jour donne aux yeux leur lumière; le soir, quand vient la nuit, tout homme devrait louer Dieu pour cette autre créature notre frère le feu qui, dans les ténèbres, permet à nos yeux de voir clair. » Il ajoutait : « Nous sommes comme des aveugles et c'est par ces deux créatures que Dieu nous donne la lumière. Aussi pour ces créatures et pour les autres qui nous servent chaque jour, nous devons louer tout particulièrement leur glorieux Créateur. » Lui-même le faisait de tout son cœur, qu'il fût malade ou bien portant, et volontiers il conviait les autres à chanter la gloire du Seigneur. Quand il fut terrassé par la maladie il entonnait souvent ce cantique et le faisait continuer par ses compagnons; il oubliait ainsi, en considérant la gloire du Seigneur, la violence de ses douleurs et de ses maux. Il agit jusqu'au jour de sa mort.

CHAPITRE XL

COMMENT IL RÉTABLIT LA PAIX ET LA CONCORDE ENTRE LE PODESTAT ET L'ÉVÊQUE D'ASSISE.

A l'époque où il était bien malade — les Louanges étaient déjà composées — l'évêque d'Assise excommunia le podestat. En revanche, celui-ci fit annoncer à son de trompe, dans les rues de la cité, qu'il était interdit à tout citoyen d'acheter ou de vendre quoi que ce fût à l'évêque et d'avoir affaire à lui. Entre eux régnait une haine farouche. Le bienheureux François, alors bien malade, eut pitié d'eux. Il souffrait de voir que personne, religieux ou séculier, ne s'entremît pour rétablir entre eux la paix et la concorde. Et il dit à ses compagnons : « C'est une grande honte pour nous, les serviteurs de Dieu, qu'il ne se trouve personne, quand le podestat et l'évêque se haïssent ainsi, pour rétablir entre eux la paix et la concorde. » Il ajouta cette strophe à son cantique :

Soyez loué mon Seigneur
à cause de ceux qui pardonnent pour l'amour de vous,
qui supportent les infirmités la tribulation,
Bienheureux ceux qui persévéreront dans la paix
car c'est le Seigneur qui les couronnera.

Puis il appela un de ses compagnons et lui dit :
« Va trouver le podestat et dis-lui de ma part qu'il se rende à l'évêché avec les notables de la cité et

tous ceux qu'il pourra rassembler. » Et quand il fut parti il dit à deux autres frères : « Allez, et en présence de l'évêque, du podestat et de toute l'assemblée, vous chanterez le cantique de notre frère le Soleil. J'ai confiance que le Seigneur mettra dans leur cœur l'humilité et la paix et qu'ils reviendront à leur ancienne amitié et affection. » Quand tout le monde fut réuni sur la place du cloître de l'évêché, les deux frères se levèrent et l'un d'eux prit la parole : « Le bienheureux François, dit-il, a composé peu avant sa maladie les « Louanges du Seigneur » au sujet de ses créatures, pour la gloire de Dieu et l'édification du prochain. Aussi vous demande-t-il de l'écouter avec une grande dévotion. » Et ils se mirent à le chanter. Le podestat se leva et, les mains jointes, l'écouta dans un grand recueillement comme l'évangile du Seigneur; bientôt des larmes coulèrent de ses yeux — le saint Père lui inspirait en effet beaucoup de confiance et de dévotion. — A la fin du cantique, le podestat s'écria devant toute l'assemblée : « En vérité je vous le dis, non seulement je pardonne au seigneur évêque que je dois reconnaître pour mon supérieur, mais je pardonnerais même au meurtrier de mon frère ou de mon fils. » Puis il se jeta aux pieds du seigneur évêque en lui disant : « Pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et du bienheureux François son serviteur, je suis prêt à vous donner toute satisfaction qu'il vous plaira. » L'évêque le releva et lui dit : « Mon office exigerait chez moi l'humilité; mais je suis naturellement porté à la colère; il faut donc me pardonner. » Tous deux

alors, avec beaucoup de bienveillance et d'affection, s'embrassèrent et se donnèrent le baiser de paix. Les frères furent dans l'admiration en voyant que la sainteté du bienheureux François avait réalisé à la lettre ce qu'il avait dit de la paix et de la concorde à ramener entre ces deux personnages. Tous ceux qui avaient été témoins de la scène attribuèrent à un miracle dû aux mérites du saint, la grâce si promptement accordée aux deux adversaires qui, sans se souvenir d'aucune parole blessante, revinrent après un très grand scandale à une très grande concorde. Nous qui avons vécu avec le bienheureux François, nous attestons que s'il disait : « Telle chose se passe ou se passera » sa parole s'accomplissait à la lettre. Nous en avons vu de nos yeux maints exemples qu'il serait trop long d'écrire et de raconter.

CHAPITRE XLI

COMMENT IL ENVOYA, POUR LES CONSOLER,
UNE PIEUSE EXHORTATION AUX PAUVRES
DAMES DE SAINT-DAMIEN.

En ce temps-là et dans le même couvent, le bienheureux François, après avoir composé les *Louanges du Seigneur* au sujet de ses créatures, dicta quelques saintes paroles accompagnées de chant pour la consolation des Pauvres Dames du monastère Saint-Damien. Il savait, en effet, que sa maladie les af-

fligeait beaucoup. Comme il ne pouvait aller en personne les visiter et les consoler, il leur fit porter par ses compagnons ce qu'il avait composé pour elles. Il leur disait brièvement quelle était à leur égard sa volonté pour le présent et pour l'avenir et comment, dans leur cœur et dans leur vie, devait régner une mutuelle charité. C'était, en effet, grâce à sa prédication et à son exemple qu'elles s'étaient converties au Christ, à l'époque où les frères étaient encore en très petit nombre. Leur conversion et leur vie faisait de ce petit jardin la joie et l'édification, non seulement de l'Ordre des frères, mais de l'Eglise tout entière. Comme le bienheureux François savait que, dès le début de leur conversion, elles avaient mené et menaient encore une vie austère et pauvre, par volonté et par nécessité, son esprit était toujours ému de pitié en pensant à elles. Dans le message qu'il leur envoyait il les priait, puisque le Seigneur les avait rassemblées de toutes parts pour les unir dans la sainte charité, pauvreté et obéissance, de continuer à vivre et de mourir dans cet état. Il leur demandait spécialement de pourvoir aux nécessités de leurs corps en usant, avec joie et actions de grâces, des aumônes que Dieu leur enverrait. Aux sœurs bien portantes, il recommandait de supporter patiemment les fatigues causées par les soins donnés aux sœurs malades, et à celles-ci de supporter leurs maladies et leurs nécessités.

CHAPITRE XLII

DE SA RÉPUGNANCE A SE LAISSER SOIGNER.

Comme le temps propice au traitement de ses yeux approchait, le bienheureux François quitta ce couvent, bien que sa maladie le fit beaucoup souffrir. Il avait la tête couverte d'un grand capuchon que lui avaient confectionné les frères, et il portait sur les yeux, cousu au capuchon, un bandeau de laine et de lin car il ne pouvait supporter l'éclat du jour. Ses compagnons le conduisirent à cheval à l'ermitage de Fonte-Colombo, près de Rieti, pour consulter un médecin de cette ville expert en l'art de soigner les maux d'yeux. Cet homme vint examiner le bienheureux et lui dit qu'il faudrait cautériser la joue, jusqu'au sourcil, pour soulager l'œil le plus atteint. Mais le saint ne voulut pas subir ce traitement avant l'arrivée du frère Elie. Comme on l'attendait et qu'il ne venait pas, empêché qu'il était par toutes sortes de raisons, le saint hésitait à se laisser soigner. Il céda pourtant, par nécessité et par obéissance au seigneur évêque d'Ostie et au ministre général. Il éprouvait une vive répugnance à s'occuper ainsi de lui-même; c'est pourquoi il voulait que le ministre général en prît la responsabilité.

CHAPITRE XLIII

COMMENT IL PROMIT AUX FRÈRES QUE
LE SEIGNEUR LES RÉCOMPENSERAIT POUR
LES SOINS DONNÉS A SON SERVITEUR.

Une nuit que les douleurs l'empêchaient de dormir il eut pitié et compassion de lui-même et dit à ses compagnons : « Mes très chers frères et petits enfants, supportez sans ennui ni chagrin la peine que vous cause mon infirmité. Le Seigneur se substituera à son pauvre serviteur pour vous récompenser, en ce monde et en l'autre. Les bonnes œuvres que le soin de ma maladie vous empêchent de faire seront reconnues par une récompense plus grande que n'en recevront ceux qui s'emploient pour l'ordre et le bien de tous les frères. Vous devez donc me dire : « Nous nous sommes dépensés pour toi, c'est le Seigneur qui nous paiera tes dettes. » Le saint Père parlait ainsi pour encourager et soutenir les faibles et les pusillanimes qui auraient pu dire : « Nous ne pouvons plus prier et ce surcroît de fatigue est au-dessus de nos forces. » Il voulait les prémunir ainsi contre la faiblesse et la pusillanimité pour qu'ils ne perdissent pas le fruit de leurs fatigues.

CHAPITRE XLIV

DU FEU QUI NE LE BRULA PAS ET DES GRAVES
OPÉRATIONS QU'IL DUT SUBIR.

Un jour le médecin arriva pour soigner les yeux du bienheureux, muni d'un fer à cautériser. Il fit allumer du feu au milieu duquel il plaça l'instrument pour le faire rougir. Le bienheureux François, pour reconforter son âme et calmer son émoi, dit au feu : « Mon frère le feu, le Seigneur t'a créé noble et utile entre toutes les créatures. Use avec moi de courtoisie à cette heure car je t'ai toujours aimé et je continuerai à le faire pour l'amour du Seigneur qui t'a créé. Je prie notre commun Créateur de tempérer ton ardeur pour que je puisse te supporter. » Sa prière terminée il fit sur le feu le signe de la croix. Nous qui étions avec lui, nous dûmes nous enfuir alors, vaincus par la pitié et la compassion, et le médecin demeura seul avec lui. Quand l'opération fut terminée et que nous fûmes revenus près de lui il nous dit : « Hommes pusillanimes et de peu de foi, pourquoi vous êtes-vous enfuis? En vérité je vous le dis, je n'ai senti aucune douleur, pas même la chaleur du feu. Si la brûlure n'est pas suffisante qu'on la recommence et plus profonde encore! » Et le médecin, regardant comme un miracle l'absence de tout émoi chez le saint, dit aux frères : « Je craignais que cet homme débile et malade ne pût supporter une brûlure que n'au-

raient pu souffrir des gens robustes et sains de corps, ainsi que j'en ai fait plus d'une fois l'expérience. » La brûlure était grande et allait de l'oreille au sourcil, à cause de l'humeur qui, depuis des années, s'amassait nuit et jour dans ses yeux. Sur le conseil de ce médecin on lui ouvrit, de plus, les veines depuis l'oreille jusqu'au sourcil malgré l'avis d'autres médecins qui jugeaient l'opération nuisible. Un autre lui perfora les deux oreilles, sans aucun résultat.

CHAPITRE XLV

DE L'AMOUR ET DU RESPECT QU'IL AVAIT POUR LE FEU.

Il n'est pas étonnant que le feu et les autres créatures lui aient parfois témoigné leur vénération. En effet, nous qui vivions avec lui, nous avons vu souvent quelle affection et quel respect il leur portait, quel plaisir il prenait en elles. Son âme était ému à leur endroit de tant de piété et de compassion qu'il était troublé quand on les traitait sans égards. Il leur parlait avec une grande joie intérieure et extérieure comme si elles eussent été douées de sentiment, d'intelligence et de parole, et bien souvent ce fut pour lui l'occasion d'être ravi en Dieu.

Un jour qu'il était assis près du foyer, le feu, sans qu'il s'en aperçut, prit à ses fémoraux de lin,

le long de sa jambe. Il en sentit la chaleur et comme un de ses compagnons, voyant que ses habits brûlaient, s'élançait pour l'éteindre, il lui dit : « Mon très cher frère, ne fais pas de mal à notre frère le feu. » Et il ne permit pas qu'on l'éteignît. Ce frère courut trouver le gardien et le conduisit près du bienheureux; malgré lui, on éteignit le feu. Il ne voulait pas, comme on le fait quand c'est nécessaire, qu'on éteignît torche, chandelle ou feu, tant il avait pour cette créature de pitié et de tendresse. Il défendait aussi qu'un frère jetât au vent des braises ou tisons fumants, comme on le fait d'habitude, mais il voulait qu'on les posât délicatement à terre, par respect pour celui qui a créé le feu.

Pendant un carême que le bienheureux François faisait sur le mont Alverne, il arriva qu'un jour son compagnon, à l'heure du repas, alluma du feu dans la cellule où il mangeait. Le feu allumé, il alla trouver le saint dans la cellule où il priait et se reposait pour lui lire, comme d'habitude, l'évangile de la messe du jour. Le bienheureux, en effet, quand il ne pouvait entendre la messe, voulait qu'on lui lût l'évangile du jour avant le repas. Quand il arriva pour manger, dans la cellule où le feu avait été allumé, déjà la flamme montait jusqu'au toit qui commençait à brûler. Son compagnon essaya de l'éteindre, comme il pouvait, mais, tout seul, il n'y arrivait pas. Le bienheureux François ne voulut pas l'aider. Il emporta une peau dont il se couvrait la nuit et s'en alla dans la forêt. Les frères du couvent, situé assez loin de la cellule bâtie à l'écart, accoururent dès qu'ils la virent brû-

ler et éteignirent le feu. Alors, le bienheureux François revint pour manger. Après le repas il dit à son compagnon : « Je ne me couvrirai plus désormais de cette peau, car je n'ai pas voulu, par avarice, que mon frère le feu la dévorât. »

CHAPITRE XLVI

COMMENT IL AIMAIT ET RESPECTAIT L'EAU, LES PIERRES, LES ARBRES ET LES FLEURS.

Quand il se lavait les mains, il choisissait un endroit où l'eau qui lui aurait servie ne fût pas ensuite foulée aux pieds. Lorsqu'il devait marcher sur des pierres, il le faisait avec crainte et respect par amour de celui qui est appelé « pierre » (1). Aussi quand il récitait ce passage du psaume « sur la pierre tu m'as exalté » (2) disait-il : « sous les pieds de la pierre tu m'as élevé ». Au frère qui préparait le bois pour le feu, il recommandait de ne pas couper l'arbre tout entier, mais d'en laisser une partie. Il fit cette recommandation à un frère dans le couvent où il séjournait. De même il disait au frère qui faisait le jardin de ne pas tout planter en légumes, mais de laisser une partie du terrain pour les plantes vivaces qui produiraient, en leur temps, nos sœurs les fleurs. Il disait même que le frère

(1) I Cor., X, 4.

(2) Ps. 27, 5.

jardinier devrait faire dans un coin du jardin un beau jardinet où il mettrait toutes sortes d'herbes odoriférantes et de plantes fleurissantes, pour qu'elles invitassent en leur temps tout homme qui les regarderaient à louer Dieu, puisque toute créature dit et proclame : « C'est Dieu qui m'a créée pour toi, ô homme ! » Nous qui avons vécu avec lui, nous l'avons vu trouver un grand sujet de joie intérieure et extérieure dans toutes les créatures ; il les caressait et les contemplait avec bonheur, si bien que son esprit paraissait appartenir au ciel, non à la terre. C'est tellement certain et véritable que pour reconnaître les nombreuses consolations qu'il avait reçues et recevait des créatures de Dieu, il composa, peu avant sa fin, les *Louanges du Seigneur pour ses créatures*. Il voulait par là inciter le cœur de ceux qui les entendraient à rendre gloire à Dieu, afin que le Créateur fût loué par tous pour toutes ses créatures.

CHAPITRE XLVII

COMMENT IL DONNA A UNE PAUVRE FEMME
MALADE UN MANTEAU ET DOUZE PAINS.

En ce temps-là, une pauvre femme de Machilone vint à Rieti pour faire soigner ses yeux. Un jour que le médecin était venu visiter le bienheureux François il lui dit : « Mon frère, une femme souffrant des yeux est venue me voir. Mais elle est si

pauvre que je suis obligé de l'aider et de payer ses dépenses. » Aussitôt le bienheureux, ému de pitié pour cette femme, appela un de ses compagnons qui était son gardien et lui dit : « Frère gardien, il nous faut rendre le bien d'autrui. » — « Quel est ce bien d'autrui, mon frère? — « C'est ce manteau que nous avons reçu en prêt de cette pauvre femme souffrant des yeux et qu'il faut lui rendre. » Le gardien répondit : « Mon frère, fais pour le mieux. » Le bienheureux François pleurant de joie appela un homme spirituel qui était l'un de ses familiers et lui dit : « Prends ce manteau et douze pains; tu diras à la pauvre femme malade que te montrera le médecin qui la soigne : « Un pauvre homme à qui tu as prêté ce manteau te remercie du prêt que tu lui as fait; reprends maintenant ce qui t'appartient. » Il s'éloigna et transmit à la femme toutes les paroles du bienheureux François. Celle-ci, croyant qu'on se moquait d'elle, répliqua, craintive et gênée : « Laisse-moi en paix; je ne sais ce que tu veux dire. » Mais quand l'homme lui eût mis dans les mains le manteau et les douze pains, elle vit bien qu'il avait dit vrai et prit le tout, pleine d'émoi et d'allégresse. Ensuite, craignant qu'on ne lui reprît ce cadeau, elle se leva la nuit en secret et revint toute joyeuse en sa maison. Le bienheureux François avait dit à son gardien que, tant qu'elle demeurerait là, il eût à payer ses dépenses pour l'amour de Dieu. Nous qui avons vécu avec lui, nous rendons témoignage que, quand il était en bonne santé, il témoignait beaucoup de charité et de pitié, non seulement à ses frères, mais encore aux pauvres,

malades ou bien portants. Il se privait des choses nécessaires à son corps que les frères se procuraient avec sollicitude et dévotion et, après nous avoir amadoués pour que nous n'en soyons point fâchés, il donnait avec une grande allégresse intérieure et extérieure ce dont il privait ainsi son corps, fût-ce des choses qui lui étaient fort nécessaires. C'est pourquoi le ministre général et son gardien lui avaient prescrit de ne pas donner sa tunique à un frère sans leur permission. Des frères, en effet, la lui demandaient quelquefois par dévotion et il la leur donnait aussitôt. Il lui arrivait aussi, quand il voyait un frère malade ou mal vêtu, de la couper en deux, en donnant une partie et gardant l'autre pour lui, car il n'avait et ne voulait avoir qu'une seule tunique.

CHAPITRE XLVIII

COMMENT IL DONNA SA TUNIQUE A DEUX FRÈRES DE FRANCE.

Une fois, comme il parcourait une province en prêchant, deux frères de France le rencontrèrent et reçurent de lui de très grandes consolations. A la fin, ils lui demandèrent, par dévotion, sa tunique pour l'amour de Dieu. Dès qu'il eût entendu invoquer l'amour de Dieu, il se dépouilla de sa tunique et resta nu pendant un instant. — Car le bien-

heureux François avait coutume quand on lui disait : « Donne-moi ta tunique ou ta corde », ou quelque'autre chose, de la donner aussitôt, par respect pour le Seigneur qui est appelé « Charité ». Mais il lui déplaisait fort, et il reprenait souvent les frères à ce sujet, d'entendre invoquer, pour une bagatelle, l'amour de Dieu. Et il disait : « L'amour de Dieu est si haut qu'il ne faut le nommer que rarement, en cas de nécessité et avec un profond respect. » — Alors un des frères français se dépouilla de sa tunique et la lui donna. Très souvent il se trouvait dans une grande nécessité et un grand embarras quand il avait ainsi donné un morceau de sa tunique ou sa tunique tout entière. Il ne pouvait de sitôt en retrouver ou s'en faire prêter une autre, car il la voulait toujours très pauvre, faite de morceaux et parfois encore rapiécée à l'endroit et à l'envers. Ce n'est que rarement — on peut dire jamais — qu'il consentait à porter une tunique de drap neuf; il tâchait de se procurer près d'un frère une tunique portée pendant longtemps. Parfois même il recevait d'un frère une partie de sa tunique et le reste d'un autre. A l'intérieur pourtant, à cause de ses nombreuses infirmités et de ses froideurs d'estomac, il mettait une pièce de drap neuf. Il observa cette mesure de pauvreté dans ses habits jusqu'à l'année où il s'en alla vers le Seigneur. Ce n'est que peu de temps avant sa mort, alors qu'il était hydro-pique, presque tout desséché et accablé de plusieurs autres infirmités, que les frères lui préparèrent plusieurs tuniques pour qu'il pût en changer le jour ou la nuit selon qu'il était nécessaire.

CHAPITRE XLIX

COMMENT, A LA DEMANDE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS, CHACUN DES FRÈRES D'UN ERMITAGE DONNA A UN PAUVRE UNE PARTIE DE SON PROPRE HABIT.

Une fois, un pauvre vêtu de haillons vint à un ermitage de frères et leur demanda, pour l'amour de Dieu, un petit morceau d'étoffe. Le bienheureux François pria un frère de chercher dans la maison s'il ne trouverait pas un morceau ou une pièce de drap à lui donner. Le frère parcourut la maison et revint, disant qu'il n'avait rien trouvé. Pour que le pauvre ne partît pas les mains vides, le bienheureux François s'en alla en cachette, dans la crainte que son gardien ne l'arrêtât, prit un couteau, s'assit à l'écart et coupa une pièce cousue à l'intérieur de sa tunique pour la donner secrètement au pauvre. Mais le gardien, qui avait tout de suite compris ce qu'il voulait faire, le rejoignit et lui défendit de rien donner. Justement il faisait très froid et le saint était malade et grelottant. Le bienheureux François lui dit alors : « Si tu ne veux pas que je lui donne cette pièce, il faut absolument que tu fasses cadeau d'un morceau de drap à notre frère pauvre. » Ainsi les frères, à cause du bienheureux François, donnèrent au pauvre un morceau de leur propre vêtement. Parfois les frères du couvent où il s'arrêtait lui prêtaient un manteau

quand, pour prêcher, il parcourait le pays, soit à pied, soit à âne. — En effet, quand il fut malade, il ne pouvait plus aller à pied et il devait parfois se servir d'un âne; car pour le cheval il ne voulait en user que dans les circonstances urgentes et l'absolute nécessité. Il en fut ainsi jusque peu avant sa mort, quand il devint très gravement souffrant. Il ne voulait accepter le manteau qu'on lui offrait qu'à la condition de pouvoir le donner à un pauvre qu'il rencontrerait ou qui viendrait à lui, si son esprit lui prouvait que ce vêtement était manifestement nécessaire à ce malheureux.

CHAPITRE L

COMMENT UN FRÈRE DONNA SON MANTEAU A UN PAUVRE.

Dans les commencements de l'Ordre, quand le bienheureux demeurait à Rivo-Torto avec les deux seuls frères qu'il eût alors, un homme, qui devait être le troisième frère quitta le siècle pour partager leur vie. Il demeurait là depuis quelques jours, vêtu des habits qu'il avait apportés avec lui, quand un pauvre se présenta pour demander l'aumône au bienheureux François. Le saint dit à celui qui devait être le troisième frère : « Donne ton manteau au frère pauvre. » Aussitôt celui-ci s'en dépouilla avec une grande allégresse et le donna au pauvre.

Et l'on vit bien qu'en cette circonstance le Seigneur lui avait mis au cœur une grâce nouvelle puisqu'il avait donné son manteau avec joie.

CHAPITRE LI

COMMENT IL FIT DONNER A UNE PAUVRE FEMME LE PREMIER « NOUVEAU TESTAMENT » QUI FUT DANS L'ORDRE.

Une autre fois, comme il séjournait à Sainte-Marie-de-la-Portioncule, une pauvre vieille femme, qui avait ses fils dans l'Ordre, vint à ce couvent demander l'aumône au bienheureux François, car cette année-là elle n'avait pas de quoi vivre. Le bienheureux dit au frère Pierre de Catane, qui était alors ministre général : « Pouvons-nous trouver quelque chose pour notre mère ? » — Car il disait que la mère d'un frère était sa mère et celle de tous les frères de l'Ordre. — Le frère Pierre répondit : « Nous n'avons rien dans la maison que nous puissions lui donner, car elle voudrait une aumône qui pût subvenir aux besoins de son corps. Toutefois, à l'église, il y a un Nouveau Testament où nous lisons les leçons à Matines. » — En ce temps-là, en effet les frères n'avaient pas de bréviaires et seulement quelques psautiers. — Le bienheureux François lui répondit : « Donne à notre mère le Nouveau Testament; elle le vendra pour subvenir à ses besoins. Je crois fermement que nous ferons plus de

plaisir au Seigneur et à la bienheureuse Vierge sa mère, à le donner qu'à le lire. » Et on le donna. On peut dire et écrire du bienheureux François ce que l'on dit et ce qu'on lit de Job : « La miséricorde est sortie du sein de ma mère et elle a grandi en même temps que moi (1). » Pour nous qui avons vécu avec lui, il serait trop long d'écrire et de raconter non seulement ce que nous avons appris par d'autres de sa charité et de sa miséricorde envers les pauvres, mais encore ce que nous en avons vu de nos propres yeux.

CHAPITRE LII

COMMENT L'EAU DONT S'ÉTAIT SERVI LE BIENHEUREUX FRANÇOIS GUÉRIT LES BŒUFS DE SAINT-ÉLIE.

En ce temps-là, comme le bienheureux demeurait à l'ermitage de Saint-François (*sic*) à Fonte-Colombo, l'épidémie appelée peste bovine, et qui est d'ordinaire mortelle, s'abattit sur les troupeaux du village de Saint-Elie situé à proximité de l'ermitage. Tous les bœufs furent atteints et se mirent à succomber. Une nuit, un homme spirituel de ce village eut une vision et entendit une voix lui dire : « Va à l'ermitage où demeure le bienheureux François, procure-toi de l'eau où il s'est lavé les mains

(1) Job, 31, 18.

et les pieds et asperges-en tous les bœufs; ils seront guéris sur-le-champ. » Au petit jour l'homme se leva, gagna l'ermitage et raconta tout cela aux compagnons du saint. A l'heure du repas, ils recueillirent dans un vase l'eau où il s'était lavé les mains. Le soir ils lui demandèrent la permission de lui laver les pieds, sans lui dire un mot de leur dessein. Puis ils remirent cette eau à l'homme qui l'emporta et en aspergea comme d'eau bénite les bœufs qui gisaient presque morts et tous les autres avec eux. Et aussitôt, par la grâce de Dieu et les mérites du bienheureux François, ils furent tous guéris. A cette époque le bienheureux portait déjà ses plaies aux mains, aux pieds et au côté.

CHAPITRE LIII

COMMENT IL GUÉRIT UN CLERC DE L'ÉVÊCHÉ DE RIETI ET LUI PRÉDIT QUE, S'IL RETOURNAIT A SON PÉCHÉ, IL SOUFFRIRAIT DES MAUX PLUS CRUELS ENCORE.

Au temps où le bienheureux François souffrait de sa maladie d'yeux et passait quelques jours dans le palais de l'évêque de Rieti, un clerc de l'évêché, homme fort mondain, était atteint d'une très grave maladie qui le clouait au lit depuis longtemps; il souffrait surtout des reins. Il lui était impossible de remuer et de se retourner dans son lit sans être aidé, et il ne pouvait se lever et marcher que soutenu par plusieurs personnes. Et quand on le sou-

tenait ainsi, il allait tout courbé et comme contracté, à cause de ses douleurs de reins, sans pouvoir se redresser. Un jour il se fit porter devant le bienheureux François, se jeta à ses pieds et lui demanda, avec d'abondantes larmes, de faire sur lui le signe de la croix. Le bienheureux François répondit : « Comment te marquerais-je du signe de la croix, toi qui vivais jadis au gré de tes désirs charnels, sans méditer ni craindre les jugements de Dieu? » Puis il fut si affligé à la vue de ses infirmités et de ses souffrances qu'il fut ému de pitié et lui dit : « Je te signe, au nom du Seigneur; mais s'il plaît à Dieu de te guérir, prends garde de retourner à ton vomissement. Car, en vérité je te le dis, si tu retournais à ton vomissement, des maux pires que les premiers t'accableraient et tu encourrais un châtement très dur à cause de tes péchés, de ton ingratitude et de ta méconnaissance de la bonté divine. » Le bienheureux François fit sur lui le signe de la croix; aussitôt le clerc se redressa et se leva délivré de ses infirmités. Et quand il se redressa, on entendit les os de ses reins craquer comme le bois que l'on casse dans ses mains. Quelques années plus tard, comme il était retourné à son vomissement et n'observait pas les recommandations que le Seigneur lui avait faites par son serviteur François... (1).

(1) La fin du récit qui manque dans le manuscrit de Pérouse se trouve dans Celano II-12. « Or, un soir qu'il avait soupé dans la maison d'un chanoine son confrère et qu'il y dormait, le toit de la maison s'éroula soudain sur tous ceux qui s'y trouvaient. Les autres échappèrent à la mort; seul ce malheureux périt écrasé. »

CHAPITRE LIV

COMMENT IL AMENA DES CHEVALIERS
A DEMANDER L'AUMONE.

Après son séjour à Sienne et à Celle-de-Cortone, le bienheureux François revint à Sainte-Marie-de-la-Portioncule et se rendit ensuite à Bagaortia, au-dessus de Nocera, où l'on venait de construire une maison pour les frères. Il y demeura un certain temps. Alors ses pieds et même ses jambes s'étant mis à enfler à cause de son hydropisie, son état s'aggrava. Les gens d'Assise en furent informés et envoyèrent aussitôt quelques chevaliers à ce couvent pour le ramener à Assise. Ils craignaient, en effet, qu'il ne mourût en ce lieu et que d'autres qu'eux n'eussent en leur possession son très saint corps.

Au cours du voyage, ils s'arrêtèrent dans un bourg du territoire d'Assise et voulurent y prendre leur repas. Le bienheureux François, avec ses compagnons, se reposa dans la maison d'un homme du pays qui le reçut avec joie et charité. Les chevaliers parcoururent le bourg pour acheter de quoi subvenir à leurs besoins. Ils ne trouvèrent rien. Revenant près du bienheureux François ils lui dirent comme en plaisantant : « Frère, il faut que vous nous donniez de vos aumônes car nous n'avons rien trouvé à acheter. » Le bienheureux leur répondit avec une grande ferveur d'âme : « Si vous n'avez

rien trouvé, c'est que vous mettez votre confiance en vos mouches, c'est-à-dire en vos deniers, et non pas en Dieu. Mais retournez dans les maisons où vous avez demandé à acheter et mendiez, sans nulle honte, pour l'amour de Dieu. Le Saint Esprit aidant vous trouverez de tout en abondance. » Ils allèrent donc et demandèrent l'aumône selon la recommandation du saint Père. Et les hommes et les femmes leur donnèrent largement et joyeusement de ce qu'ils avaient. Pleins de joie, ils revinrent trouver le bienheureux François et lui racontèrent ce qui s'était passé. Ils tinrent la chose pour miraculeuse, car tout avait été comme il le leur avait prédit.

CHAPITRE LV

COMMENT IL EXHORTAIT, PAR LA PAROLE
ET L'EXEMPLE, A DEMANDER L'AUMONE.

Le bienheureux François regardait comme très noble, très digne et très courtois devant Dieu et même devant le monde, de quêter des aumônes pour l'amour du Seigneur. En effet, tout ce que le Père céleste a créé pour l'utilité de l'homme est accordé depuis le péché, gratuitement et à titre d'aumône, aux dignes et aux indignes, à cause de l'amour qu'il porte à son Fils bien-aimé. Aussi le bienheureux François disait-il que le serviteur du Christ qui va demander l'aumône pour l'amour de Dieu doit le faire plus librement et plus joyeuse-

ment qu'un homme qui, voulant acheter quelque chose, dirait pour montrer sa courtoisie et sa largesse : « En échange de telle pièce de monnaie, je donnerai cent marcs d'argent. » Et même il donne mille fois plus, le serviteur de Dieu qui offre, à qui fait l'aumône, l'amour de Dieu auprès duquel toutes les choses de la terre et même du ciel ne sont que néant.

Avant que les Frères se fussent multipliés, quand le bienheureux François parcourait le monde en prêchant, il était souvent invité dévotement à manger et à loger par quelque personnage noble et riche. A cette époque, en effet, il n'y avait pas encore de couvents de frères dans les villes et les bourgs où il allait prêcher. Il savait très bien que celui qui l'invitait avait préparé abondamment, pour l'amour de Dieu, tout ce qui était nécessaire à son corps. Cependant, à l'heure du repas, il allait mendier, pour donner le bon exemple aux frères et pour sauvegarder la noblesse et la dignité de Dame Pauvreté. Il disait parfois à celui qui l'avait invité : « Je ne veux pas abandonner ma dignité royale, ni mon héritage, ni ma vocation, ni ma profession et celle de mes frères, ce que je ferais en n'allant pas mendier. J'irais, même si je ne devais rapporter que trois aumônes, car je veux exercer mon office. » Et il quêtait de porte en porte contre le gré de son hôte. Il arrivait que celui-ci l'accompagnât; puis, prenant les aumônes recueillies par le bienheureux François, il les conservait comme des reliques, par dévotion pour lui. Celui qui écrit ceci a vu maintes fois la chose et en rend témoignage.

CHAPITRE LVI

DE L'EXEMPLE QU'IL DONNA A LA COUR
DU SEIGNEUR D'OSTIE, ET DE LA RÉPONSE
QU'IL FIT A L'ÉVÊQUE.

Un jour que le bienheureux François visitait le seigneur évêque d'Ostie — qui plus tard devint pape — à l'heure du repas il s'esquiva, presque furtivement à cause du dit seigneur, pour aller demander l'aumône. Quand il revint, le seigneur évêque était déjà à table et il avait commencé le repas, car il avait invité quelques chevaliers, ses parents. Le bienheureux François posa les aumônes sur la table de l'évêque puis il vint s'asseoir auprès de lui, car c'était la place que lui réservait ce seigneur quand il recevait le saint. Le seigneur évêque était un peu confus que le bienheureux eût été mendier, mais il ne dit rien, à cause de ses convives. Quand le bienheureux eût un peu mangé, il prit ses aumônes et les distribua, de la part de Dieu, aux chevaliers et aux chapelains de l'évêque. Tous les prirent avec grand respect. Les uns les mangèrent, les autres les conservèrent, par dévotion pour le saint. En les recevant ils retiraient même leur bonnet par vénération pour lui. Le seigneur évêque se réjouit fort de cette dévotion, surtout que les aumônes n'étaient pas de pain blanc. Au sortir du repas, il emmena dans sa chambre le bienheureux François et l'embrassa avec une joie débordante,

tout en lui disant : « Pourquoi, mon frère très simple, m'as-tu fait cet affront d'aller demander l'aumône alors que tu étais dans ma maison qui est aussi la maison des frères? » Le bienheureux François répondit : « Bien au contraire, seigneur, je vous ai rendu le plus grand honneur. En effet quand un inférieur remplit son devoir et obéit à son maître, il rend hommage à son maître et à son supérieur. » Et il ajouta : « Je dois être l'exemple et le modèle de vos pauvres; car je sais que, dans la communauté et l'ordre des frères Mineurs, il y a et il y aura des frères Mineurs par le nom et par les œuvres qui, par la grâce de Dieu et l'onction du Saint Esprit qui les instruit et les instruira de toutes choses, s'abaisseront en toute humilité à la sujétion et au service de leurs frères. Il y en a et il y en aura aussi qui, enchaînés par la fausse honte et de mauvaises habitudes, dédaignent et dédaigneront de s'humilier, de s'abaisser à mendier et d'accomplir des besognes serviles. C'est pourquoi je dois, par mes œuvres, instruire ceux qui sont entrés et entreront dans l'Ordre, afin qu'ils soient sans excuse devant Dieu, en ce monde et en l'autre. Aussi, quand je me trouve chez vous qui êtes notre seigneur et notre apôtre, ou chez des grands ou des riches de ce monde qui, pour l'amour de Dieu, m'offrent et m'imposent même leur hospitalité, je ne veux pas avoir honte d'aller demander l'aumône. Bien plus c'est pour moi une grande noblesse, une dignité royale et un honneur dont me gratifie le souverain Roi. Lui, le Seigneur souverain, il a voulu se faire pour nous le serviteur de tous. Riche et

glorieux dans sa majesté, il est venu, pauvre et méprisé, dans notre humanité. Je veux donc que les frères présents et à venir sachent que j'éprouve plus de consolation intérieure et extérieure à m'asseoir à la pauvre table des frères, sur laquelle je vois les misérables aumônes recueillies de porte en porte pour l'amour de Dieu, qu'à prendre place à votre table, ou à celle d'autres seigneurs, chargée de toutes sortes de mets, alors même que c'est la dévotion qui est cause de cette abondance. Le pain de l'aumône, en effet, est un pain sacré et sanctifié par la louange et l'amour de Dieu, puisque le frère qui va mendier doit commencer par dire : « Loué et béni soit le Seigneur Dieu. » Le seigneur évêque, très édifié par cet entretien avec le saint Père, lui dit alors : « Mon fils, agis comme bon te semble car le Seigneur est avec toi, et toi avec lui. »

CHAPITRE LVII

COMMENT IL FIT SORTIR DE L'ORDRE UN FRÈRE QUI NE VOULAIT PAS MENDIER.

Le bienheureux François voulait, comme il aimait à le répéter, qu'un frère ne restât jamais longtemps sans aller mendier. Plus un frère avait été noble et grand dans le siècle, plus le saint Père était réjoui et édifié quand il le voyait aller à l'aumône et accomplir, pour le bon exemple, des besognes serviles. C'est ainsi qu'on faisait autrefois.

Dans les commencements de l'Ordre, quand les frères demeuraient à Rivo-Torto, il y en avait un qui priait peu, ne travaillait pas, n'allait jamais, par fausse honte, demander l'aumône, mais qui mangeait bien. Le bienheureux François, considérant cette conduite, fut averti, par le Saint Esprit, que c'était là un homme charnel. Il lui dit un jour : « Passe ton chemin, frère mouche, car tu veux manger le fruit du travail de tes frères, tout en restant oisif dans l'œuvre de Dieu. Tu es semblable au frère frelon qui ne récolte rien, ne travaille pas et mange le fruit du labour et des peines des abeilles diligentes. » Il n'implora pas son pardon, parce qu'il était charnel, et passa son chemin.

CHAPITRE LVIII

COMMENT IL BAISA L'ÉPAULE D'UN FRÈRE QUI
PORTAIT UNE BESACE REMPLIE D'AUMONES.

Une fois, pendant un séjour du bienheureux François à Sainte-Marie-de-la-Portioncule, un homme spirituel revenait d'Assise, portant des aumônes. Arrivé près de l'église, il se mit à louer Dieu à haute voix avec une grande allégresse. Le bienheureux en l'entendant sortit, s'avança sur la route à sa rencontre et, plein de joie, baisa l'épaule qui portait la besace remplie d'aumônes. Puis il la prit sur sa propre épaule et la porta dans la maison des

frères. Là, il déclara devant tous : « C'est ainsi que je veux voir mon frère s'en aller et revenir, content et joyeux à cause de son aumône. »

CHAPITRE LIX

DE LA RÉPONSE QU'IL FIT AU FRÈRE ÉLIE
QUI LUI REPROCHAIT DE MANIFESTER DE LA
JOIE AUX APPROCHES DE LA MORT.

A l'époque où le bienheureux François, à son retour du couvent de Bagnara, était au lit, bien malade, dans le palais épiscopal d'Assise, les habitants, craignant que, s'il mourait à leur insu, les frères n'emportassent secrètement son corps pour l'ensevelir dans une autre ville, décidèrent de faire chaque nuit bonne garde aux abords du palais. Le bienheureux François était alors bien affaibli. Pour consoler son esprit et l'empêcher de défaillir au milieu de ses grandes et diverses infirmités, il se faisait souvent chanter par ses compagnons les *Louanges du Seigneur* qu'il avait composées jadis pendant sa maladie. Il les faisait chanter aussi la nuit pour l'édification de ceux qui montaient la garde, à cause de lui, aux abords du palais. Le frère Elie, voyant que le bienheureux François était réconforté et se réjouissait dans le Seigneur au milieu de si grands maux, lui dit un jour : « Mon très cher frère, je suis grandement consolé et édifié de voir la joie que tu éprouves et que tu manifestes à tes

compagnons dans une telle affliction et maladie. Sans doute les hommes de cette cité te vénèrent comme un saint dans la vie et dans la mort; mais comme ils croient fermement que ta grave et incurable maladie te conduira bientôt au trépas, ils pourraient penser et se dire en eux-mêmes en entendant chanter ainsi les *Louanges du Seigneur* : « Comment montre-t-il une si grande joie, alors qu'il va trépasser? Ne devrait-il pas penser à la mort? » Le bienheureux François lui répondit : « Te souviens-tu de ta vision de Foligno dans laquelle, m'as-tu dit, une voix t'avertit que je ne vivrais au delà de deux années (1). » Avant cette vision, par la grâce du Saint Esprit qui met toutes les bonnes pensées dans le cœur et les bonnes paroles dans la bouche de ses fidèles, souvent, le jour et la nuit, je pensais à la mort. Mais, depuis ta vision, j'ai eu encore plus le souci de penser chaque jour à l'heure de ma mort. » Puis il ajouta, avec une grande ferveur d'âme : « Laisse-moi, mon frère, me réjouir dans le Seigneur et chanter ses louanges au milieu de mes infirmités. Par la grâce du Saint Esprit je suis si étroitement uni à mon Seigneur que, par sa miséricorde, je puis bien me réjouir dans le Très-Haut lui-même. »

(1) Sur cette vision Cf. Celano, *op. cit.*, page 121.

CHAPITRE LX

COMMENT IL VOULUT QUE LE MÉDECIN
LUI DIT LA VÉRITÉ SUR SON ÉTAT.

En ces jours-là un médecin d'Arezzo, nommé Bon Jean, ami et familier du bienheureux François, vint au palais pour le voir. Le saint l'interrogea sur sa maladie et lui dit : « Que penses-tu, Finiatus, de mon hydropisie? » — Car le bienheureux ne voulait pas appeler par leur nom ceux qui se nommaient « Bon », par respect pour le Seigneur qui a dit : « *Personne n'est bon que Dieu seul* (1). » De même, dans ses lettres, il n'appelait personne *père* ou *maître*, par respect pour le Seigneur qui a dit : « Ne donnez à personne sur la terre le nom de *père* et ne vous faites pas appeler *maître* (2). » — Le médecin lui répondit : « Mon frère, tout ira bien avec la grâce de Dieu. » Il ne voulait pas lui dire en effet qu'il allait bientôt mourir. Le bienheureux François reprit : « Mon frère, dis-moi la vérité; que t'en semble? N'aie pas peur car, grâce à Dieu, je ne suis pas une femmelette qui craint la mort. Le Seigneur par son assistance, sa miséricorde et sa grâce, m'a uni assez étroitement à lui pour que je sois également content de vivre ou de mourir. » Le médecin lui répondit : « Père, d'après notre physique, ton mal est incurable et tu mourras à la

(1) Luc, 18, 19.

(2) Matt., 23, 1-10.

fin de septembre ou le quatrième jour des nones d'octobre. » Alors, le bienheureux François qui gisait sans forces sur son lit, étendit les bras et leva les mains vers le Seigneur avec une grande dévotion et un grand respect en s'écriant, le corps et l'âme remplis d'allégresse : « Ma sœur la mort, sois la bienvenue! »

CHAPITRE LXI

DE LA RÉPONSE QU'IL FIT A UN FRÈRE DEMANDANT S'IL POUVAIT GARDER DES LIVRES.

Le frère Ricerius, de la marche d'Ancône, noble par la naissance, plus noble par la sainteté, et que le bienheureux François chérissait fort, vint un jour au palais lui rendre visite. Au cours de l'entretien qui roulait sur l'Ordre et l'observance de la Règle, le frère lui demanda : « Dis-moi, mon père, quelles furent tes intentions quand tu commenças d'avoir des frères, quelles sont celles que tu as aujourd'hui et que tu penses garder jusqu'au jour de ta mort? Connaissant ainsi tes intentions et volontés premières et dernières, je pourrai décider si nous autres, frères clercs qui possédons un certain nombre de livres, nous pouvons les garder, tout en reconnaissant qu'ils appartiennent à l'Ordre. » Le bienheureux François lui répondit : « Voici, mon frère, quelles furent et quelles demeurent mes premières et dernières intentions et volontés. Si mes

frères voulaient m'en croire, aucun d'entre eux ne posséderait autre chose que l'habit accordée par la Règle, avec une corde et des fémoraux. »

CHAPITRE LXII

COMMENT LE SEIGNEUR LUI RÉVÉLA QU'IL DEVAIT APPELER SES RELIGIEUX « FRÈRES MINEURS » ET LEUR APPRENDRE UNE NOUVELLE SALUTATION.

Un jour le bienheureux François dit aux frères : « L'Ordre et la communauté des frères Mineurs est un petit troupeau que le Fils de Dieu, en ces derniers temps, a demandé à son Père céleste en lui disant : « Mon Père, je voudrais que vous formiez et me donniez un peuple nouveau et humble qui, en cette heure, se distinguât par son humilité et sa pauvreté de tous ceux qui l'ont précédé, et qui se contentât, pour toute richesse, de me posséder moi seul. » Et le Père dit à son Fils bien-aimé : « Mon fils ce que tu as demandé est accompli. » C'est pourquci, ajouta le bienheureux François, le Seigneur voulut que les frères fussent appelés *Mineurs* car ils sont ce peuple demandé à son Père par le Fils de Dieu, et dont il dit lui-même dans l'Évangile : « Ne craignez pas, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume (1). » Et encore : « Ce que vous avez fait au

(1) Luc, 12, 32.

moindre (minoribus) *de vos frères, c'est à moi que vous l'avez fait* (1). » Sans doute le Seigneur parlait de tous les pauvres en esprit, mais il prédisait aussi la création dans son Eglise de l'Ordre des frères Mineurs. Comme il avait été révélé au bienheureux François qu'il devait appeler ses religieux : *Frères Mineurs*, il fit écrire ce nom dans la première Règle qu'il porta au seigneur pape Innocent III, lequel l'approuva, la concéda et la fit connaître à tous ceux de son conseil. Le Christ révéla de même au bienheureux la salutation que devaient employer les frères, comme il le fit consigner dans son *Testament* : « Le Seigneur m'a révélé que je devais dire comme salutation : que le Seigneur te donne la paix. »

Dans les commencements de l'Ordre, comme le bienheureux François voyageait en compagnie d'un frère qui fut l'un des douze premiers, celui-ci saluait les hommes et les femmes sur les chemins et dans les champs en leur disant : « Que le Seigneur vous donne la paix ! » Les gens étaient remplis d'étonnement car ils n'avaient jamais entendu pareille salutation dans la bouche d'aucun religieux. Bien plus, quelques hommes leur demandèrent presque avec indignation : « Que signifie cette façon de saluer ? » Le frère tout honteux dit alors au bienheureux François : « Permetts-moi, mon frère, d'employer une autre salutation. » Le bienheureux répondit : « Laisse-les dire, car ils ne discernent pas ce qui vient de Dieu. Mais n'aie

(1) Matth., 25, 40 et 45.

point honte, car des nobles et des princes de ce monde te témoigneront leur respect à toi et aux autres frères pour cette salutation. » Et il ajouta : « Il ne serait pas beau qu'il en fût autrement puisque le Seigneur a voulu un petit peuple différent de ceux qui l'ont précédé, qui se contentât pour toute richesse de le posséder lui seul, le très haut et très glorieux Seigneur. »

CHAPITRE LXIII

COMMENT IL DUT RENONCER A FAIRE
OBSERVER AUX FRÈRES LA STRICTE PAUVRETÉ.

Si quelque frère nous demandait pourquoi le bienheureux François ne fit pas observer la stricte pauvreté dont il parlait au frère Ricerius, nous lui répondrions, nous qui avons vécu avec le saint, par les paroles mêmes que nous avons entendues de sa bouche. Il disait aux frères les mêmes choses qu'au frère Ricerius, et bien d'autres encore. Dans la Règle il fit écrire plusieurs prescriptions qu'au cours d'une prière et d'une méditation assidues il avait demandé au Seigneur de lui révéler pour l'utilité de tout l'Ordre, et qu'il affirmait être entièrement conformes à la volonté de Dieu. Mais quand ensuite il les faisait connaître aux frères, ceux-ci les trouvaient dures et insupportables, car ils ignoraient ce qui se passerait dans l'Ordre après la mort du bienheureux. Lui, ne voulait pas entrer en lutte

avec eux tant il craignait le scandale pour lui et pour les autres, et il se conformait, malgré lui, à leur volonté. Il s'en excusait ensuite devant le Seigneur. Mais pour que la parole que Dieu avait mise en sa bouche pour le bien des frères ne revint pas vide vers le Seigneur, il voulait l'accomplir en lui-même pour en obtenir du Seigneur récompense. Finalement, son esprit trouvait dans cette pratique repos et consolation.

CHAPITRE LXIV

D'UN FRÈRE QUI VOULAIT CONSERVER DES LIVRES. COMMENT LES MINISTRES SUPPRIMÈRENT UN PASSAGE DE LA RÈGLE.

A l'époque où il revint d'outre-mer, un ministre s'entretint un jour avec lui du chapitre de la pauvreté, voulant connaître sur ce point sa volonté et sa pensée. Il demandait surtout des éclaircissements sur le passage de la Règle traitant des défenses de l'Évangile : *N'emportez rien en voyage* (1). Le bienheureux François lui répondit : « Ma pensée, c'est que les frères ne devraient rien posséder que leur habit, avec une corde et des fémoraux, ainsi que le prévoit la Règle, et des chaussures en cas de nécessité. » Le ministre répliqua : « Que ferai-je donc, moi qui possède plusieurs vo-

(1) Luc, 9, 3.

lumes valant plus de cinquante livres? » Il disait cela pour pouvoir les conserver en sûreté de conscience, car il se faisait un scrupule de posséder ces livres alors qu'il savait que le bienheureux François interprétait si strictement le chapitre de la pauvreté. Le bienheureux lui répondit : « Mon frère, je ne puis ni ne dois répondre contre ma conscience et contre l'observance du saint Evangile dont nous avons fait profession. » A ces mots le ministre fut rempli de tristesse. Quand il vit son trouble, le saint lui dit, dans la ferveur de son âme, s'adressant en sa personne à tous les frères : « Vous voulez passer aux yeux des hommes pour des frères Mineurs et de fidèles observateurs du saint Evangile, mais en fait vous désirez des bourses pleines. »

Les ministres savaient bien que, d'après la Règle, les frères étaient tenus d'observer le Saint Evangile. Cependant ils firent supprimer le passage de la Règle où il est dit : *N'emportez rien en voyage*, montrant par là qu'ils ne se croyaient pas obligés d'observer le saint Evangile. C'est pourquoi le bienheureux François, averti par le Saint-Esprit de ce que les ministres avaient fait, s'écria en présence de quelques frères : « Les ministres pensent tromper Dieu et me tromper moi-même. Mais pour que tous les frères sachent et soient avertis qu'ils sont tenus d'observer la perfection évangélique, je veux qu'on écrive, au commencement et à la fin de la Règle : les frères sont tenus d'observer le saint Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et pour que les frères soient toujours inexcusables devant

Dieu, je veux, avec l'aide divine, mettre en pratique et observer perpétuellement les prescriptions que Dieu a mises dans ma bouche pour le salut et l'utilité de mon âme et de l'âme de mes frères. » C'est ainsi qu'il observa à la lettre le saint Evangile, du jour où il commença d'avoir des frères jusqu'à l'heure de sa mort.

CHAPITRE LXV

DU FRÈRE QUI VOULAIT AVOIR UN PSAUTIER. POURQUOI LE BIENHEUREUX NE VOULAIT PAS QUE SES FRÈRES DEVINSSENT DES SAVANTS.

Il y avait une fois un frère novice qui savait lire le psautier, mais non pas très bien. Comme il aimait beaucoup cette lecture, il demanda au ministre général la permission d'avoir un psautier. Le ministre y consentit. Toutefois il voulut qu'au paravant le frère eût obtenu la permission du bienheureux François. Il savait, en effet, que le saint Père ne voulait pas que ses frères fussent avides de science et de livres, mais qu'il préférait les voir s'exercer — comme il le leur prêchait — à la recherche de la pure et sainte simplicité, à la pratique de la prière sacrée et à l'amour de dame Pauvreté. C'est ainsi que les saints et premiers frères s'étaient formés et il estimait que c'est la voie la plus sûre pour faire son salut. Non pas qu'il mé-

prisât et regardât d'un mauvais œil la science sacrée. Au contraire il témoignait un affectueux respect aux savants de l'Ordre et à tous les savants, comme il le dit lui-même en son *Testament* : « Nous devons honorer et vénérer tous les théologiens, car ils nous dispensent l'esprit et la vie. » Mais, prévoyant l'avenir, il savait par le Saint-Esprit et répétait souvent que beaucoup de frères, sous prétexte d'édifier les autres, abandonneraient leur vocation, c'est-à-dire la pure et sainte simplicité, la prière sacrée et notre dame la Pauvreté. Ils se croiraient animés d'une plus grande dévotion et enflammés d'amour pour Dieu à cause de leur intelligence des Ecritures, alors qu'ils demeureraient froids et inertes au dedans. Ils ne pourraient revenir à leur ancienne vocation puisqu'ils auraient perdu le temps qui leur avait été donné pour vivre dans cette sainte vocation. Et il craignait fort, disait-il, que ce qu'ils paraissaient avoir ne leur fût enlevé pour avoir perdu leur vocation.

CHAPITRE LXVI

QUE LES PRIÈRES ET LES PÉNITENCES DES
FRÈRES SIMPLES CONVERTISSENT MIEUX LES
AMES QUE LES DISCOURS DES PRÉDICATEURS.

Il disait aussi : « Nombreux sont les frères qui mettent, jour et nuit, tout leur zèle et leur soin à acquérir la science, abandonnant ainsi leur sainte

vocation et la prière dévote. Et quand ils ont prêché à quelques hommes ou au peuple, et qu'ils voient ou apprennent que certains ont été édifiés ou se sont convertis à la pénitence, ils s'enflent et s'enorgueillissent des œuvres et du gain d'autrui. Car ceux qu'ils croient avoir édifiés ou convertis à la pénitence par leurs discours, c'est Dieu qui les édifie ou les convertit, à cause des prières des saints frères qui, eux, n'en savent rien; Dieu le veut ainsi, de peur que ce ne soit pour eux un sujet d'orgueil. Ces frères sont mes chevaliers de la Table Ronde qui se cachent dans les lieux déserts et retirés pour vaquer plus diligemment à la prière et à la méditation, pour pleurer leurs péchés et ceux d'autrui. Leur sainteté est connue de Dieu mais ignorée le plus souvent des frères et des hommes. Et quand leurs âmes seront présentées par les Anges au Seigneur, il leur montrera le fruit et la récompense de leurs peines, c'est-à-dire nombre d'âmes sauvées par leurs prières. Alors il leur dira : « Mes Fils, voici toutes les âmes sauvées par vos prières, et parce que vous avez été fidèles dans les petites choses, je vous établirai sur de grandes (1). »

Le bienheureux François expliquait ainsi le texte : *Tandis que la femme stérile a mis au monde beaucoup d'enfants, celle qui avait beaucoup de fils fut frappé d'impuissance* (2). La femme stérile, disait-il, c'est le bon religieux qui, par ses saintes prières et ses vertus, se sanctifie et édifie les autres. Il répétait souvent cette parole dans ses entretiens

(1) Matt., 25, 23.

(2) I Rois, 2, 5, Isaïe 54, 1.

avec les frères et surtout au chapitre de Sainte-Marie-de-la-Portioncule, devant les ministres et les autres religieux. Il formait ainsi ceux qui étaient ministres ou prédicateurs à l'exercice des bonnes œuvres. Il leur disait que leur charge ou leur office de prédicateur ne devait pas leur faire du tout abandonner la sainte et dévote prière; qu'ils devaient mendier et travailler manuellement comme les autres frères pour le bon exemple et pour le profit de leurs âmes et de celles d'autrui. Il ajoutait : « Les frères qui sont sous votre obédience sont très édifiés de voir leurs ministres et leurs prédicateurs s'adonner de plein gré à la prière, s'abaisser et s'humilier. » Et lui, fidèle zéléteur du Christ, il accomplit lui-même, tant qu'il fut en santé, ce qu'il prêchait aux autres.

CHAPITRE LXVII

DU FRÈRE QUI REVINT A LA CHARGE POUR
AVOIR UN PSAUTIER ET DES TROIS RÉPONSES
QUE LUI FIT LE BIENHEUREUX.

Un jour que le bienheureux François était venu à l'ermitage où demeurait le novice dont on a parlé plus haut, ce frère vint lui dire : « Père, ce serait pour moi une grande consolation que d'avoir un psautier; mais quoique le ministre général me l'ait permis, je ne veux le tenir que de ton consentement. » Voici quelle fut la réponse du bienheureux : « L'Empereur Charles, Roland et Olivier,

tous les paladins et les valeureux guerriers qui furent puissants dans la bataille, poursuivirent les infidèles jusqu'à la mort, n'épargnant ni leurs sueurs, ni leurs fatigues, et remportèrent sur eux une victoire mémorable. Les saints martyrs, de leur côté, sont morts en combattant pour la foi du Christ. Or, on voit beaucoup d'hommes qui voudraient recevoir honneur et gloire en se contentant de chanter ces exploits. » On trouve l'explication de ces paroles dans les *Admonitions* où il est dit : « Les saints ont accompli des exploits, et nous désirons en les racontant et en les prêchant acquérir honneur et gloire. » C'était dire, en d'autres termes : « La science enorgueillit, la charité édifie (1). »

Une autre fois, comme le bienheureux François était assis près du feu et se chauffait, ce frère vint de nouveau lui parler de son psautier. Le saint lui répondit : « Quand tu posséderas un psautier, tu auras envie d'un bréviaire, et quand tu auras un bréviaire, tu t'assoiras en chaire comme un grand prélat et tu diras à un frère : « Apporte-moi mon bréviaire! » A ces mots, il prit avec ferveur de la cendre au foyer, la posa sur sa tête qu'il frictionna comme s'il se lavait, en répétant : « Le voici le bréviaire! » Il répéta ces paroles plusieurs fois en passant sa main sur sa tête. Le frère était rempli de stupéfaction et de honte. Après quoi le bienheureux lui dit : « Moi aussi, mon frère, je fus tenté d'avoir des livres; mais pour connaître sur ce

(1) I Cor, 8, 1.

point la volonté de Dieu, j'ai pris le livre des Evangiles et j'ai prié le Seigneur qu'il daignât me faire connaître, à la première page que j'ouvrirais, ce qu'il voulait de moi. Ma prière terminée, j'ouvris le livre et tombai sur ce verset : *A vous il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, aux autres cela n'est donné qu'en paraboles* (1). » Il ajouta : « Il y en a tant qui désirent s'élever jusqu'à la science, que bienheureux celui qui se fera ignorant pour l'amour de Dieu. »

Quelques mois plus tard, pendant un séjour du bienheureux François à Sainte-Marie-de-la-Portioncule, il se trouvait un jour près de sa cellule sur la route qui passe derrière la maison quand ce frère revint encore lui parler de son psautier. Le saint lui dit : « Va et fais ce que ton ministre te dira. » Le frère aussitôt retourna par le chemin qu'il avait pris. Le bienheureux François était resté sur la route, réfléchissant à ce qu'il avait dit au frère. Tout à coup il lui cria : « Attends-moi, mon frère, attends-moi. » Il le rejoignit et lui dit : « Reviens avec moi, mon frère, et montre-moi l'endroit où je t'ai dit de faire, pour ce psautier, ce que te dirait ton ministre. » Et quand ils y furent parvenus, le bienheureux se mit à genoux devant le frère et lui dit : « *Mea culpa*, mon frère, *mea culpa*, car quiconque veut être frère Mineur ne doit avoir que la tunique accordée par la Règle, la corde et les fémoraux et parfois des chaussures quand la nécessité ou la maladie l'exige. »

(1) Marc, 4, 11.

Chaque fois que des frères venaient lui demander un conseil de ce genre il leur faisait la même réponse. Souvent aussi il disait : « Toute la science de l'homme réside dans ses bonnes œuvres et le religieux prêche d'autant mieux qu'il travaille davantage. » C'était dire en d'autres termes : « Le bon arbre se reconnaît à ses fruits. »

CHAPITRE LXVIII

DE LA RÉPONSE QU'IL FIT A SON COMPAGNON LUI DEMANDANT POURQUOI IL TOLÉRAIT CERTAINS ABUS DANS L'ORDRE.

A l'époque où le bienheureux François demeurait au palais de l'évêque d'Assise, l'un de ses compagnons lui dit un jour : « Mon Père, pardonne-moi, mais ce que je veux te dire beaucoup l'ont déjà remarqué. Tu sais comment jadis, par la grâce de Dieu, tout l'Ordre prospérait dans la pureté de la perfection, comment surtout les frères observaient en toutes choses avec ferveur et dévotion la sainte pauvreté : dans leurs maisons, dans les objets dont ils se servaient, dans les livres et le vêtement. De même ils étaient animés dans l'observance des autres prescriptions d'une même bonne volonté, soucieux d'accomplir tout ce qui regarde notre profession, notre vocation et le bon exemple. Ils étaient de même unanimes dans l'amour de Dieu et du prochain. Or, depuis quelque temps, cette pureté et cette perfection commencent à s'altérer,

quoique beaucoup excusent les frères en disant que leur multitude rend impossible l'observance de ces prescriptions. Beaucoup même, parmi les nouveaux frères, croient que le peuple en est plus édifié et jugent cette manière de vivre plus conforme aux convenances. Ainsi ils méprisent la voie de la simplicité et de la pauvreté qui, pourtant, fut l'origine et le fondement de notre Ordre. Considérant ces abus, nous pensons bien qu'ils te déplaisent, mais nous nous étonnons, s'il en est ainsi, que tu les supportes et ne les corriges pas. »

Le bienheureux François lui répondit : « Mon frère, que le Seigneur te pardonne ta critique, tes reproches, et de m'impliquer dans des choses qui ne sont point de mon office. Tant que j'ai eu la charge des frères, ils sont demeurés fidèles à leur vocation et à leur profession. Quoique je fusse bien faible au début de ma conversion au Christ, je mettais mon pauvre soin à les édifier par mon exemple et mes exhortations. Mais quand j'ai vu que le Seigneur multipliait chaque jour le nombre des frères et que, par tiédeur et faiblesse d'esprit, ils commençaient à dévier de la voie droite qu'ils avaient jusqu'alors suivie, pour prendre, comme tu le dis, une route plus large sans respecter ni leur profession, ni leur vocation, ni le bon exemple; quand je me suis rendu compte que ni mes conseils ni mon exemple ne pouvaient leur faire abandonner le chemin qu'ils avaient pris, j'ai remis l'Ordre entre les mains de Dieu et des ministres. Toutefois, bien que j'aie renoncé à ma charge et m'en sois démis en m'excusant au Chapitre général

de ne pouvoir, à cause de ma maladie, continuer aux frères mes soins et ma sollicitude, je voudrais, pour leur consolation, s'ils consentaient à marcher selon ma volonté, qu'ils n'eussent pas d'autre ministre que moi-même jusqu'au jour de ma mort. En effet quand les inférieurs sont bons et fidèles, qu'ils connaissent et accomplissent la volonté de leur supérieur, celui-ci n'a plus à s'inquiéter beaucoup d'eux. Bien plus, je me réjouirais tant de la bonté des frères et j'en serais tellement consolé, à cause du fruit qui en résulterait pour eux et pour moi que, même si la maladie me clouait au lit, je n'hésiterais pas à les satisfaire. Mon office, en effet, est tout spirituel, et ma charge de supérieur des frères consiste à dominer les vices et à les corriger. Mais si je ne puis, par mes exhortations et mon exemple, ni les dominer ni les corriger, je ne veux pas devenir un bourreau qui punit et flagelle comme fait le bras séculier. J'ai confiance, dans le Seigneur, que les ennemis invisibles qui sont les exécuteurs des vengeances divines, puniront dans ce monde et dans l'autre ceux qui transgressent les ordres de Dieu. Ils les puniront par l'entremise des hommes du siècle, à leur grande honte et confusion, et j'espère qu'ils reviendront ainsi à leur profession et à leur vocation. Toutefois je ne cesserai, jusqu'au jour de ma mort, d'enseigner à mes frères, par mon exemple et ma vie, le chemin qu'Il m'a montré et que je leur ai montré à mon tour, afin qu'ils n'aient pas d'excuse devant le Seigneur et que, plus tard, je ne sois pas tenu devant Dieu de rendre compte d'eux ni de moi-même. »

CHAPITRE LXIX

COMMENT CERTAINS FRÈRES ET SURTOUT LES SUPÉRIEURS FAISAIENT OPPOSITION A LA VOLONTÉ DU BIENHEUREUX QUI VOULAIT QUE LES MAISONS FUSSENT PAUVRES ET CONSTRUITES EN BOIS.

Le bienheureux François fit écrire dans son *Testament* que toutes les maisons des frères devaient être faites de bois et de boue, en signe de sainte pauvreté et d'humilité, et que les églises à leur usage devaient être petites. Il voulut donner le bon exemple de toutes façons, et spécialement en ce qui regardait les maisons faites de bois et de boue, au couvent Sainte-Marie-de-la-Portioncule, qui fut le premier établissement des frères après que le Seigneur eut commencé à les multiplier. Il voulait que ce couvent fût un modèle perpétuel pour les frères présents et futurs. Cependant certains religieux lui dirent qu'il ne leur paraissait pas bon que les maisons fussent faites de bois et de boue parce qu'en certaines contrées le bois était plus cher que la pierre. Le bienheureux François ne voulut pas discuter avec eux car il était alors très malade et même aux portes du tombeau, puisqu'il mourut peu après. Mais il fit écrire dans son *Testament* : « Si des églises, des maisons ou autres bâtiments sont construits pour les frères, que ceux-ci se gardent bien de les accepter s'ils ne sont pas conformes à la sainte Pauvreté dont nous avons fait

profession en jurant fidélité à la Règle. De plus, ils doivent demeurer dans leurs maisons comme des étrangers et des pèlerins. » Nous qui étions avec lui quand il composa la Règle et presque tous ses écrits, nous témoignons qu'il y fit entrer des prescriptions auxquelles les frères et les supérieurs, surtout, étaient opposés. Elles lui valurent pendant sa vie la contradiction de ses frères; aujourd'hui qu'il est mort elles seraient bien utiles à l'Ordre tout entier. Mais comme il craignait le scandale, il condescendait, bien malgré lui, aux volontés des frères. Cependant il disait souvent : « Malheur aux frères qui s'opposent à ce que je sais être la volonté de Dieu pour le plus grand bien de l'Ordre, même si je m'incline, malgré moi, devant leur volonté. » Et il répétait souvent à ses compagnons : « Ce qui fait ma douleur et mon affliction, c'est de voir l'opposition que font certains frères aux indications que j'obtiens de la miséricorde de Dieu à force de prière et de méditation. Elles concernent l'utilité présente et future de l'Ordre tout entier et je suis assuré qu'elles sont conformes à la volonté divine. Mais des frères, de leur propre autorité et avec les seules lumières de leur science, me font opposition et disent : « Telles prescriptions sont à retenir et à observer, telles autres, non. » Toutefois il craignait tellement le scandale, comme nous l'avons déjà dit, qu'il laissait faire beaucoup de choses, et s'inclinait devant la volonté des frères, bien malgré lui.

CHAPITRE LXX.

COMMENT IL VOULAIT QU'ON ÉVITAT LES
PAROLES OISEUSES.

Quand notre très saint frère François demeurait à Sainte-Marie-de-la-Portioncule, il avait coutume, chaque jour après le repas, de se livrer avec les frères à quelque travail manuel pour éviter le vice de l'oisiveté. Il considérait, en effet, qu'il serait néfaste pour lui et les frères de perdre après la prière, par des paroles inutiles et oiseuses, le fruit de cette prière obtenu avec la grâce de Dieu. Afin d'éviter qu'on s'adonnât à ces sortes de conversations, il établit cette règle que tous les frères devaient observer : « Si un frère, en se promenant ou en travaillant avec les autres, prononce quelque parole inutile ou oiseuse, il sera tenu de réciter un *Pater*, en louant Dieu au commencement et à la fin de cette prière. Si un frère a conscience de sa faute et s'en accuse, il dira le *Pater*, avec les *Louanges du Seigneur*, pour le progrès de son âme. S'il a été repris par un frère, il sera tenu de réciter le *Pater*, de la manière indiquée, pour l'âme de ce frère. S'il arrive que le fautif se récuse et ne veuille pas réciter ce *Pater*, il devra en dire deux pour l'âme de celui qui l'a repris, à condition qu'un autre frère témoigne avec le premier que la parole inutile ou oiseuse a bien été prononcée. Il sera obligé aussi de réciter les *Louanges du Seigneur* au commence-

ment et à la fin de sa prière, assez haut et assez clairement pour que tous les frères présents puissent l'entendre et les comprendre. Ceux-ci, pendant ce temps, devront se taire et écouter. Le frère qui entendra sans la relever une parole oiseuse sera tenu de réciter un *Pater*, avec les *Louanges du Seigneur*, pour l'âme de celui qui a prononcé cette parole. Tout frère qui entre dans une cellule, une maison ou un autre lieu où se trouvent un ou plusieurs religieux doit toujours louer et bénir Dieu diligemment. Ces Louanges, le très saint Père lui-même avait coutume de les réciter; son grand désir et sa volonté étaient que les frères et les autres hommes missent à les réciter leur zèle et leur dévotion.

CHAPITRE LXXI

COMMENT IL RÉSOLUT DE PASSER EN FRANCE POUR Y PRÊCHER.

Après le chapitre de Sainte-Marie-de-la-Portioncule où des frères furent envoyés pour la première fois dans les pays d'outre-mer, le bienheureux François demeura au couvent avec quelques frères et leur dit : « Mes très chers frères, je dois être un modèle et un exemple pour tous. Si donc j'ai envoyé mes frères dans les pays lointains où ils subiront la fatigue, les humiliations, la faim et toute espèce de besoins, il me paraît bon de partir, moi aussi,

pour une contrée lointaine, afin que mes frères souffrent avec patience nécessités et tribulations en apprenant que j'en supporte autant de mon côté. » Et il ajouta : « Allez et priez Dieu qu'il me donne de choisir un pays où je travaillerai le mieux à la gloire de Dieu, au progrès et salut des âmes, au bon exemple de l'Ordre. » — C'était en effet l'habitude du très saint Père, quand il allait prêcher dans une contrée éloignée ou même dans une province voisine, de prier et de faire prier Dieu pour qu'Il le poussât à se rendre là où il ferait le plus de bien. — Les frères se retirèrent donc pour prier et, quand ils eurent fini, ils revinrent auprès du bienheureux qui leur dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la glorieuse Vierge sa mère et de tous les saints, je choisis le pays de France. C'est une nation catholique qui, entre toutes les autres nations catholiques de la Sainte Eglise, témoigne le plus de respect pour le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et rien ne saurait m'être plus agréable. »

CHAPITRE LXXII

DE SA DÉVOTION POUR LE CORPS DU
CHRIST. COMMENT IL ENVOYA LES FRÈRES
PRÊCHER DEUX A DEUX.

Le bienheureux François avait en effet un très grand respect et une vive dévotion pour le corps du Christ. C'est pourquoi il fit écrire dans la Règle que

dans les provinces où ils demeuraient, les frères devaient entourer l'Eucharistie de beaucoup de soin et de sollicitude, exhortant et encourageant les clercs et les prêtres à garder le corps du Christ dans un lieu décent et convenable; que s'ils ne le faisaient pas, les frères devaient le faire à leur place. Bien plus il voulut un jour envoyer, dans toutes les provinces, des frères portant des ciboires où ils placeraient le corps du Christ s'ils le trouvaient quelque part dans un endroit peu décent. Par respect pour le très saint corps et sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ il voulut aussi qu'il fût dit dans la Règle que si les frères trouvaient des écrits contenant le nom du Seigneur et les paroles qui servent à faire ce très saint sacrement, jetés çà et là, sans soin, dans un endroit peu convenable, ils devaient les recueillir et les ranger, honorant ainsi le Seigneur dans les paroles qu'il a prononcées. Beaucoup d'âmes en effet sont sanctifiées par les paroles de Dieu et le sacrement de l'autel s'opère par la vertu des paroles du Christ. Bien que cette prescription ne figurât pas dans la Règle parce que les ministres ne jugèrent pas opportun d'obliger les frères sur ce point, le saint Père cependant voulut, dans son *Testament* et ses autres écrits, laisser à ses frères l'expression de sa volonté à ce sujet. Il voulut de même qu'on envoyât, dans toutes les provinces, des frères portant de bons et beaux fers à hosties.

Quand le bienheureux François eut choisi les frères qu'il voulait emmener avec lui, il leur dit : « Au nom du Seigneur, allez deux à deux par les chemins avec modestie, gardez le silence depuis le

matin jusqu'après Tierce, en priant Dieu dans votre cœur. Ne prononcez pas de paroles inutiles ou oiseuses, car bien que vous soyez en voyage, votre vie doit demeurer pure comme si vous étiez dans un ermitage et dans votre cellule. En effet, partout où nous allons, nous emportons avec nous notre cellule. Notre cellule c'est notre frère le corps, et notre âme c'est un ermite qui reste dans sa cellule pour prier Dieu et méditer. Si notre âme ne demeure pas dans le calme et la solitude à l'intérieur de sa cellule, il ne servira guère au religieux d'avoir une cellule faite de main d'homme. »

CHAPITRE LXXIII

COMMENT IL CHASSA LES DÉMONS DE LA VILLE D'AREZZO.

Quand ils arrivèrent à Arezzo, ils trouvèrent la cité entière en proie à un scandale épouvantable et à la guerre qui faisait rage jour et nuit. Il y avait là en effet deux factions qui se haïssaient depuis longtemps. Le bienheureux François logeait dans un hôpital du faubourg de la ville. Il lui sembla, en entendant cette rumeur et ces cris, le jour et la nuit, que les démons exultaient et poussaient les habitants à détruire la cité par le feu et autres fléaux. Emu de pitié pour cette ville, il appela le frère Silvestre. C'était un prêtre d'une simplicité et d'une pureté admirables que le bienheureux vénérât

comme un saint. Et il lui dit : « Va devant la porte de la ville et ordonne aux démons, à haute voix, de sortir tous de cette cité. » Le frère Silvestre se leva, se rendit devant la porte de la ville et cria de toutes ses forces : « De la part du Dieu tout-puissant et en vertu de l'obéissance due à notre très saint Père François, j'ordonne aux démons de sortir tous de cette cité. » Grâce à la miséricorde divine et à la prière du bienheureux François, la paix et la concorde furent rétablies entre les habitants sans aucune prédication. Le bienheureux n'avait pu alors leur prêcher. Mais plus tard il leur dit, dans une prédication : « Je vous parle comme à des gens qui étaient jadis enchaînés par les démons. Vous étiez ligottés pour être vendus sur le marché comme des animaux, à cause de votre misérable état. Vous étiez des instruments aux mains des démons quand vous vous soumettiez à la volonté de ceux qui se sont perdus, continuent de se perdre et veulent votre ruine avec celle de toute la cité. Vous êtes des misérables et des ignorants car vous ne reconnaissez pas les bienfaits de Dieu qui autrefois, quoique certains d'entre vous ne le sachent pas, a délivré cette ville par les mérites d'un très saint frère nommé Silvestre. »

CHAPITRE LXXIV

COMMENT LE SEIGNEUR HUGOLIN, ÉVÊQUE
D'OSTIE, EMPÊCHA LE BIENHEUREUX DE
PASSER EN FRANCE.

Quand il arriva à Florence, le bienheureux y trouva le seigneur Hugolin, évêque d'Ostie, qui plus tard devint pape. Il avait reçu du pape Honorius la légation du duché de Spolète, de la Toscane, de la Lombardie et de la Marche de Trévis, jusqu'à la Vénétie. Le seigneur évêque se réjouit fort de l'arrivée du bienheureux. Mais quand il apprit qu'il voulait aller en France il s'y opposa en disant : « Mon frère, je ne veux pas que tu ailles outre-mont, car il y a dans la curie romaine nombre de prélats et d'autres gens qui voudraient bien nuire aux intérêts de ton Ordre. Les autres cardinaux et moi, qui aimons ton ordre, nous le protégerons et le secourrons plus efficacement si tu demeures dans les frontières de cette province. » Le bienheureux François répondit : « Seigneur, ce serait pour moi grande honte de rester dans ce pays alors que j'ai envoyé mes frères dans des provinces lointaines. » Le seigneur évêque lui répliqua sur un ton de reproche : « Comment donc as-tu envoyé tes frères si loin, pour qu'ils meurent de faim et subissent tant d'autres tribulations. » Le bienheureux François répondit avec une grande ferveur et dans un esprit prophétique : « Seigneur, pensez-vous et

croyez-vous donc que le Seigneur Dieu ait envoyé seulement des frères pour ce pays? Je vous le dis en vérité, Dieu a choisi et envoyé les frères pour le profit et le salut des âmes du monde entier; ils seront reçus non seulement dans les pays fidèles mais aussi chez les infidèles. Tant qu'ils observeront les promesses faites à Dieu, Il leur donnera, chez les fidèles comme chez les infidèles, tout ce qui leur sera nécessaire. » Le seigneur évêque admira ce langage et reconnut que le saint avait raison. S'il ne permit pas au bienheureux de partir pour la France, celui-ci put, du moins, y envoyer le frère Pacifique avec d'autres frères. Quant à lui, il revint dans la vallée de Spolète.

CHAPITRE LXXV

QUELLES DEVAIENT ÊTRE, D'APRÈS LE BIENHEUREUX FRANÇOIS, LES DISPOSITIONS D'UN VÉRITABLE FRÈRE MINEUR.

Comme le temps du Chapitre qu'on devait tenir à Sainte-Marie-de-la-Portioncule approchait, le bienheureux François dit à son compagnon : « Je ne me considérerais pas comme frère Mineur si je n'étais dans les dispositions que je vais te dire : Les frères, avec une grande dévotion et vénération, viennent me trouver et m'invitent au Chapitre. Touché par leurs dévotes instances je m'y rends avec eux. Tous étant réunis, je suis prié d'annoncer

la parole de Dieu devant cette assemblée. Je me lève et je prêche selon l'inspiration du Saint Esprit. La prédication finie, supposons qu'ils réfléchissent et s'élèvent contre moi, disant : « Nous ne voulons plus que tu règues sur nous car tu n'es pas éloquent, tu es trop simple et nous rougissons d'avoir pour supérieur un homme aussi illettré et aussi vil. Désormais ne t'avise plus de te dire notre supérieur ! Je ne me considérerais pas comme frère Mineur si je n'étais aussi joyeux quand ils me vilipendent, me rejettent honteusement et ne veulent plus de moi pour supérieur, que quand ils m'honorent et me vénèrent, pourvu que dans les deux cas le profit soit le même pour eux. Car, si je me réjouis, à cause de leur profit et de leur dévotion quand ils m'exaltent et m'honorent, — alors que mon âme peut ainsi courir un danger, — combien plus dois-je me réjouir du profit et du salut de mon âme quand ils me vitupèrent en me rejetant honteusement, puisque c'est là pour moi un gain véritable. »

CHAPITRE LXXVI

LA CIGALE.

C'était pendant l'été. Le bienheureux François demeurait alors au couvent Sainte-Marie-de-la-Portioncule dans la dernière cellule, près de la haie du jardin qui se trouve derrière la maison, là où

après sa mort habita frère Rainerius le jardinier. Un jour, en sortant de sa cellule, il vit, à portée de sa main, une cigale posée sur une branche d'un figuier qui s'élevait en cet endroit. Il étendit la main et dit : « Viens à moi, ma sœur cigale. » Aussitôt elle grimpa le long de ses doigts, tandis que le saint la caressait de l'autre main en lui disant : « Chante, ma sœur cigale ! » Elle lui obéit aussitôt et se mit à chanter. Ce fut pour le saint un sujet de grande consolation et il loua le Seigneur. Il la garda ainsi un bon moment dans sa main, après quoi il la reposa sur la branche d'où il l'avait enlevée. Pendant huit jours, chaque fois que le saint sortait de sa cellule, il la trouvait au même endroit, la prenait dans sa main et aussitôt qu'il lui disait de chanter, elle chantait. Au bout de ces huit jours il dit à ses compagnons : « Donnons maintenant la permission à notre sœur cigale d'aller où il lui plaira. Elle nous a donné assez de consolation et notre chair pourrait y trouver un sujet de vaine gloire. » La cigale congédiée s'éloigna sur-le-champ, et on ne la revit plus. Les compagnons, du bienheureux étaient dans l'admiration en voyant l'obéissance de cette créature et la douceur du saint à son égard. Le bienheureux François trouvait tant de joie dans les créatures par amour pour le Créateur, que le Seigneur apprivoisait les bêtes sauvages afin de consoler le corps et l'âme de son serviteur.

CHAPITRE LXXVII

COMMENT IL DÉSIerait, EN TOUTES CHOSES,
SERVIR DE MODÈLE AUX FRÈRES.

En ce temps-là le bienheureux François demeurait à l'ermitage de Saint-Eleuthère, près du bourg appelé Quintillianum, sur le territoire de Rieti. Comme il ne portait qu'une seule tunique et qu'il faisait grand froid, la grande nécessité le poussa à doubler, à l'aide de pièces, sa tunique et celle de son compagnon. Son corps en ressentit quelque soulagement. Peu de temps après, comme il venait de finir sa prière, il dit à son compagnon avec une grande allégresse : « Je dois être le modèle et l'exemple de tous les frères. Aussi, bien qu'il soit nécessaire à mon corps d'avoir une tunique doublée, je dois penser à mes frères qui sont dans le même besoin et qui n'ont pas et ne peuvent avoir semblable tunique. Je dois donc me mettre à leur niveau, partager leurs privations afin qu'ils les endurent patiemment en voyant ma façon de faire. » Nous qui avons vécu avec lui, nous savons combien étaient nombreux et urgents les besoins dont il refusait à son corps la satisfaction, dans la nourriture et le vêtement, pour donner aux frères le bon exemple et les aider ainsi à supporter plus patiemment leur indigence. En tout temps, mais surtout quand les frères se furent multipliés et qu'il eût résigné sa charge de supérieur, le principal souci du bienheureux

François fut d'enseigner aux frères, par ses actions plus que par ses paroles, ce qu'ils devaient faire et ce qu'ils devaient éviter.

CHAPITRE LXXVIII

COMMENT LE SEIGNEUR DONNA AU BIEN-HEUREUX L'ASSURANCE QU'IL N'ABANDONNERAIT JAMAIS L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS.

Un jour, remarquant et entendant rapporter que certains donnaient le mauvais exemple dans l'Ordre et que les frères quittaient les hauts sommets où les avaient placés leur profession, il en fut douloureusement ému jusqu'au fond du cœur et dit au Seigneur dans sa prière : « Seigneur, je remets en vos mains la famille que vous m'avez donnée. » Le Seigneur lui répondit : « Dis-moi, pourquoi es-tu si contristé quand un frère sort de l'Ordre et que les autres ne marchent pas dans la voie que je t'ai montrée? Dis-moi aussi, qui donc a planté l'Ordre des frères? Qui donc convertit les hommes et les pousse à entrer en religion pour y faire pénitence? Qui leur donne la force d'y persévérer? N'est-ce pas moi? » Et une voix intérieure lui dit : « Je n'ai pas choisi en ta personne un homme lettré et éloquent pour gouverner ma famille religieuse, mais j'ai voulu un homme simple, pour que vous sachiez, toi et les autres, que c'est moi qui veille sur mon

troupeau. Je t'ai placé au milieu d'eux comme un signe pour que les œuvres que j'opère en toi, ils les regardent et les opèrent en eux-mêmes. Ceux qui suivent ma voie me possèdent et me posséderont plus pleinement encore, mais à ceux qui veulent s'en écarter sera ôté ce qu'ils paraissent avoir (1). C'est pourquoi je te dis de ne pas tant te contrister; fais ce que tu fais, applique-toi à ton œuvre, car j'ai fondé sur la charité perpétuelle la famille religieuse des frères. Sache que j'ai pour elle tant d'amour que, si l'un des frères retournait à son vomissement et mourait hors de l'Ordre, j'en enverrais un autre pour recevoir à sa place la couronne à lui destinée. Et à supposer qu'il ne fût pas né, je le ferais naître. Pour te bien persuader que je chéris de tout mon cœur la religion et l'Ordre des frères, je te le dis, s'il ne devait plus compter que trois membres, je ne l'abandonnerais pourtant jamais. »

CHAPITRE LXXIX

QU'IL DISAIT QUE SA MISSION ÉTAIT DE
DONNER AUX FRÈRES LE BON EXEMPLE.

Ces paroles versèrent la consolation dans l'âme du bienheureux François, car il était excessivement désolé quand il apprenait que les frères donnaient le mauvais exemple. Quoiqu'il ne pût s'empêcher

(1) Matt., XIII, 12 et Luc, VIII, 18 et 19-26.

tout à fait de s'attrister quand on lui rapportait quelque faute, cependant il se rappelait les paroles consolatrices du Seigneur et il s'en entretenait avec ses compagnons. Aussi le bienheureux François disait-il dans les Chapitres, et même dans les instructions familières : « J'ai résolu et juré d'observer la Règle; les frères s'y sont pareillement engagés. Depuis que j'ai déposé ma charge de supérieur à cause de mes maladies, pour le plus grand bien de mon âme et de mes frères, je ne suis plus tenu vis-à-vis d'eux qu'à leur donner le bon exemple. En effet, j'ai appris du Seigneur et sais d'une façon certaine que, même si ma maladie n'avait été une raison suffisante de me retirer, le plus grand service que je puisse rendre à l'Ordre, c'est de prier pour lui le Seigneur afin qu'Il le gouverne, le conserve, le protège et le défende. Je me suis engagé devant Dieu et devant les frères à répondre devant Lui de tout frère qui se perdrait par mon mauvais exemple. » Quand un frère venait lui dire qu'il devrait s'occuper un peu du gouvernement de l'Ordre, il répondait : « Mes frères ont la Règle qu'ils jurèrent d'observer. Pour qu'ils n'aient pas d'excuse j'ai juré également devant eux, depuis qu'il a plu au Seigneur de me faire leur supérieur, de l'observer moi-même, et je veux continuer de le faire jusqu'à la fin de ma vie. Ainsi donc, puisque mes frères savent ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter, il ne me reste plus qu'à leur prêcher d'exemple, car c'est pour cela que je leur ai été donné, pendant ma vie et après ma mort. »

CHAPITRE LXXX

COMMENT LE BIENHEUREUX ROUGISSAIT
DE RENCONTRER PLUS PAUVRE QUE LUI.

Comme le bienheureux François parcourait une province en prêchant, il rencontra un jour un pauvre malheureux. Considérant sa détresse, il dit à son compagnon : « La pauvreté de cet homme nous fait honte et nous reproche notre pauvreté à nous. » Son compagnon répondit : « Comment cela, mon frère? » — « Je ressens, répliqua-t-il, une grande honte quand je rencontre plus pauvre que moi. J'ai choisi, en effet la sainte Pauvreté pour en faire ma Dame, mes délices, mes richesses spirituelles et temporelles. D'autre part, la nouvelle s'en est répandue devant Dieu et devant les hommes. Je dois donc rougir quand je rencontre un homme plus pauvre que moi. »

CHAPITRE LXXXI

DE LA PÉNITENCE IMPOSÉE AU FRÈRE QUI
AVAIT MÉPRISÉ UN PAUVRE ET EN SA PER-
SONNE LE CHRIST LUI-MÊME.

Une fois, le bienheureux François s'était rendu à l'ermitage des frères de Rocca Bricio pour prêcher aux hommes de ce pays. Or, le jour de sa pré-

dication, un pauvre homme, misérable et malade, vint le trouver. Le bienheureux fut ému de sa détresse et s'entretint avec son compagnon de son dénuement et de sa maladie. Son compagnon lui répondit : « Mon frère, il est vrai qu'il est bien pauvre, mais peut-être n'y a-t-il pas dans toute la province un homme plus riche que lui en désir. » Le saint le reprit pour cette mauvaise parole et le frère confessa sa faute. Le bienheureux lui dit alors : « Veux-tu faire la pénitence que je te dirai? » — « Volontiers », répondit-il. — « Eh bien, dépouille-toi de ta tunique, va te jeter nu aux pieds de ce pauvre; dis-lui comment tu as péché contre lui en le méprisant et demande-lui de prier pour que Dieu te pardonne. » Le frère alla donc et fit ce que le bienheureux lui avait prescrit. Puis il se releva, reprit sa tunique et revint trouver le Père. Celui-ci lui dit : « Veux-tu savoir en quoi tu as péché contre ce pauvre, bien plus, contre le Christ lui-même? Quand tu vois un pauvre, tu dois considérer celui au nom de qui il vient, c'est-à-dire le Christ qui a pris sur lui notre pauvreté et notre infirmité. Donc la pauvreté et l'infirmité de cet homme est un miroir dans lequel nous devons contempler, avec piété, la pauvreté et l'infirmité que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffertes dans son corps pour la rédemption du genre humain. »

CHAPITRE LXXXII

COMMENT, EN SUIVANT LES CONSEILS DU BIENHEUREUX, LES FRÈRES CONVERTIRENT DES BRIGANDS.

En ce temps-là, dans un ermitage des frères situé au-dessus de Borgo-San-Sepulcro, des larrons venaient parfois demander du pain aux frères. Les brigands se cachaient dans les grands bois dont ce pays est couvert, et ils en sortaient pour dépouiller les voyageurs dans la plaine et sur les routes. Certains frères disaient : « C'est mal de leur faire l'aumône car ce sont des brigands qui font souffrir aux gens toutes sortes de maux. » D'autres, considérant qu'ils mendiaient avec humilité et que c'était la nécessité qui les y poussait, leur donnaient parfois, tout en les pressant toujours de se convertir à la pénitence. Sur ces entrefaites le bienheureux François vint à cet ermitage. Et comme les frères lui demandaient s'ils devaient ou non donner du pain aux brigands, le bienheureux répondit : « Si vous faites ce que je vais vous dire, j'ai confiance dans le Seigneur que vous gagnerez leurs âmes. Allez donc, procurez-vous du bon pain et du bon vin, puis portez-les dans la forêt où vous savez que ces gens se tiennent. Appelez-les et dites-leur : « Frères brigands, venez à nous, car nous sommes des frères et nous vous apportons du bon pain et du bon vin. » Aussitôt ils accourront. Alors vous étendrez une toile à terre, vous y placerez le pain et

le vin et, pendant qu'ils mangeront, vous les servirez avec humilité et bonne humeur. Quand ils auront fini, vous leur adresserez, pour l'amour de Dieu, cette première prière : qu'ils vous promettent de ne frapper aucun homme et de ne faire de mal à personne. Si vous demandiez tout à la fois, ils ne vous écouteront pas. Les larrons vous feront cette promesse à cause de l'humilité et de la charité que vous leur aurez témoignées. Une autre fois, pour la bonne promesse qu'ils vous auront faite, vous leur porterez, outre le pain et le vin, des œufs et des fromages, puis vous les servirez comme précédemment. Après leur repas vous leur direz : « Que restez-vous ici tout le jour à mourir de faim, à supporter tant d'adversités, à faire tant de mal en désir et en action, perdant vos âmes au lieu de les convertir au Seigneur? Il vaudrait bien mieux pour vous que vous serviez Dieu qui vous donnera en ce monde les choses nécessaires à vos corps et, à la fin, sauvera vos âmes. » Et le Seigneur dans sa miséricorde leur inspirera de se convertir, à cause de l'humilité et de la charité que vous leur aurez montrées. »

Les frères se levèrent donc et firent tout ce que leur avait prescrit le bienheureux François. Les larrons, par la miséricorde et la grâce de Dieu, écoutèrent et exaucèrent point par point les demandes adressées par les frères. Bien plus, touchés par leur charité et leur affabilité, ils leur portaient sur leur dos du bois à l'ermitage. Ainsi, par la miséricorde de Dieu et grâce à la charité et à la bonté que leur avaient témoignées les frères, les uns entrèrent dans

l'Ordre, les autres se convertirent à la pénitence et firent promesse entre les mains des frères de ne plus commettre le mal à l'avenir, mais de vivre du travail de leurs mains. Les frères de l'ermitage et ceux qui apprirent la chose furent remplis d'admiration en considérant la sainteté du bienheureux François et comment, ayant prédit la conversion de ces hommes perfides et méchants, ceux-ci s'étaient rapidement convertis au Seigneur.

CHAPITRE LXXXIII

COMMENT IL RECONNUT L'IMPOSTURE D'UN FRÈRE QUI PASSAIT POUR UN SAINT.

Il y avait une fois un frère qui menait une vie honnête et sainte; il s'adonnait à la prière jour et nuit et gardait un silence si rigoureux que lorsqu'il se confessait au frère prêtre, il le faisait par signes, sans dire un mot. Il paraissait rempli de piété et de fervent amour de Dieu. Ainsi, quand il se trouvait au milieu des frères, il manifestait, quoiqu'il ne parlât pas, tant de joie extérieure et intérieure en entendant quelque bonne parole, qu'il amenait à la dévotion les frères et tous ceux qui le voyaient. C'est pourquoi tous le considéraient volontiers comme un saint. Il vivait ainsi depuis plusieurs années, quand le bienheureux François vint au couvent où ce frère demeurait. Quand il eut appris cette façon de faire le saint Père dit aux frères : « Sachez

en vérité que s'il ne veut pas se confesser, il y a là une tentation et une ruse diabolique. » Sur ces entrefaites, le ministre général vint au couvent pour visiter le bienheureux François et il se mit à faire devant le saint l'éloge de ce frère. Le bienheureux lui dit : « Crois-moi, mon frère, cet homme est conduit et séduit par l'esprit malin. » Le ministre général répondit : « Il me semble étonnant et presque incroyable qu'un homme en qui apparaissent tant de signes et de preuves de sainteté puisse être ce que tu dis. » « Epreuve-le donc, répliqua le bienheureux François, en lui demandant de se confesser deux fois ou tout au moins une fois par semaine. S'il refuse tu verras alors que j'ai dit vrai. » Un jour donc que le ministre général parlait à ce frère il lui dit : « Mon frère, je veux absolument que tu te confesses deux fois ou, pour le moins, une fois par semaine. » L'autre mit un doigt sur ses lèvres et secoua la tête, montrant par ces gestes qu'il n'en ferait rien. Le ministre n'insista pas dans la crainte de le scandaliser. Peu de jours après, ce frère, de lui-même, sortit de l'Ordre, rentra dans le monde et reprit l'habit séculier. Un jour deux des compagnons du bienheureux François rencontrèrent sur une route cet homme qui marchait seul comme un très pauvre pèlerin. Ils lui dirent avec compassion : « O malheureux, où est la vie honnête et sainte que tu menais ? Tu ne voulais ni te montrer ni parler à tes frères, et tu n'aimais que la vie solitaire. Et maintenant tu vas parcourant le monde comme un homme qui ne connaît ni Dieu ni ses serviteurs. » Il se mit à leur parler, mais en jurant

souvent par sa foi, comme font les gens du monde. Et les frères lui dirent : « Malheureux, pourquoi jurer ainsi par ta foi comme les mondains, toi qui jadis dans l'Ordre t'abstenais non seulement de paroles oiseuses, mais encore d'honnêtes entretiens. » Il leur répondit : « Il n'en peut être autrement. » Ils se séparèrent. Peu de jours après, cet homme mourut. Les frères et les autres personnes furent dans l'admiration, en considérant la sainteté du bienheureux François qui avait prédit la chute de cet homme, à une époque où il était considéré comme un saint par les frères et les autres hommes.

CHAPITRE LXXXIV

COMMENT IL FUT FRAPPÉ PAR LES DÉMONS
ALORS QU'IL ÉTAIT L'HOTE DU SEIGNEUR
HUGOLIN ET COMMENT IL EN CONCLUT QU'IL
DEVAIT DEMEURER TOUJOURS AU MILIEU
DES FRÈRES.

Une fois, le bienheureux François se rendit à Rome pour visiter le seigneur Hugolin, évêque d'Ostie, qui plus tard devint pape. Après quelques jours passés auprès de lui il prit congé et s'en alla visiter le seigneur Léon, cardinal de Sainte-Croix. Ce cardinal était plein de bienveillance et de courtoisie et il aimait à rencontrer le bienheureux François qu'il vénérât beaucoup. Il le pria avec une grande dévotion de demeurer quelques jours auprès

de lui car c'était l'hiver, le froid était très vif et, presque chaque jour, le vent et la pluie faisaient rage, comme il arrive souvent en cette saison. « Mon frère, lui dit-il, le temps rend impossible tout voyage. Je veux, s'il te plaît, que tu demeures avec moi jusqu'à ce que le temps soit redevenu plus favorable. Comme je nourris chaque jour en ma demeure un certain nombre de pauvres, tu seras traité comme l'un d'eux. » Le seigneur cardinal parlait ainsi parce qu'il savait bien que le bienheureux voulait être reçu comme un petit pauvre, là où l'hospitalité lui était offerte. Et cependant sa sainteté était si éclatante que le seigneur pape, les cardinaux et les grands de ce monde qui le connaissaient le vénéraient comme un saint. Le cardinal ajouta : « Je te donnerai un bon logis retiré où tu pourras prier et prendre tes repas si tu le désires. » Près du seigneur cardinal se trouvait alors Ange de Tancrede, l'un des douze premiers frères; il dit au bienheureux François : « Il y a près d'ici, sur la muraille de la ville, une belle tour, haute et spacieuse, contenant neuf chambres. Tu pourras y demeurer en retraite comme dans un ermitage. » — « Allons la voir », répondit le saint. Elle lui plut et, revenu près du seigneur cardinal, il lui dit : « Seigneur, je resterai peut-être près de vous pendant quelques jours. » Le cardinal en fut très heureux. Le frère Ange fit préparer la tour pour que le saint y pût demeurer avec son compagnon le jour et la nuit, car il ne voulait en descendre ni de jour ni de nuit, tant qu'il serait l'hôte du seigneur cardinal. Le frère Ange s'offrit à leur porter lui-même leur

repas qu'il déposerait dehors, car ni lui ni aucun autre ne devait entrer. Le bienheureux alla donc s'établir en cette tour avec son compagnon. Or, la première nuit, comme il se disposait à dormir, les démons arrivèrent et le rouèrent de coups. Aussitôt il appela son compagnon qui demeurait loin de lui en criant : « Viens près de moi. » Le frère aussitôt se leva et vint le rejoindre. Le bienheureux lui dit : « Mon frère, les démons m'ont frappé rudement. Je désire que tu me tiennes compagnie car je crains de rester seul. » Le frère demeura donc près de lui tout le reste de la nuit. Le bienheureux François tremblait de tous ses membres comme un homme en proie à la fièvre, et tous deux restèrent éveillés jusqu'au matin. Le bienheureux s'entretint durant tout ce temps avec son compagnon et il disait : « Pourquoi les démons m'ont-ils frappé et ont-ils reçu du Seigneur la permission de me faire du mal ? Les démons en effet, ajoutait-il, sont les archers de Notre-Seigneur. De même que le podestat envoie ses archers pour punir qui l'a offensé, ainsi le Seigneur corrige et châtie ceux qu'il aime par ses archers, c'est-à-dire par les démons qui sont les exécuteurs de ses œuvres. Il arrive très fréquemment que le religieux, même parfait, pèche sans le savoir. Alors, comme il ignore son péché, il est châtié par le diable pour que, à l'occasion de son châtiment, il regarde et considère attentivement en lui et autour de lui en quoi il a péché. Car, chez ceux que le Seigneur aime tendrement ici-bas, rien ne demeure impuni. Pour moi, par la grâce et la miséricorde divine, je ne vois aucun manquement

dont je ne me sois purifié par la confession et la satisfaction. Et même le Seigneur, dans sa miséricorde, m'a donné de connaître dans ma prière tout ce qui peut lui plaire ou lui déplaire. Mais il peut se faire, me semble-t-il, que le Seigneur m'ait fait châtier par ses archers pour le motif suivant. Sans doute, le seigneur cardinal se montre volontiers miséricordieux à mon égard et mon corps a besoin de recevoir ce que je puis accepter de lui en toute confiance. Toutefois, mes frères qui vont par le monde, endurant la faim et toutes sortes de tribulations, ceux qui demeurent dans de pauvres petites maisons et dans des ermitages, pourraient, en apprenant que je suis l'hôte du seigneur cardinal, trouver là prétexte à murmurer contre moi. Ils diraient : « Pendant que nous endurons toutes sortes de nécessités, lui a toutes ses aises. Or, je suis tenu de leur montrer toujours le bon exemple, puisque je leur fus donné pour cela. Les frères sont plus édifiés quand je demeure avec eux dans de pauvres couvents que lorsque je suis ailleurs. Ils supportent leurs tribulations avec plus de patience quand ils apprennent et savent que j'en endure autant qu'eux. »

Aussi, bien que le saint Père eût toujours été faible, car déjà dans le siècle il était frêle et débile de corps, il voulut continuellement jusqu'aux approches de la mort — car alors il était trop malade — donner aux frères le bon exemple et leur enlever tout prétexte à murmurer et à dire : « Lui satisfait à toutes ses nécessités mais nous pas. » Aussi, qu'il fût malade ou bien portant et jusqu'au jour de sa

mort, il souffrit tant de besoins que si tous les frères les connaissaient comme nous qui avons vécu avec lui jusqu'à la fin, ils ne pourraient se les rappeler sans verser des larmes et ils supporteraient avec plus de patience les nécessités et les tribulations qui se présentent.

Au petit jour, le bienheureux François descendit de la tour avec le frère, s'en alla trouver le seigneur cardinal, lui raconta tout ce qui s'était passé et ce qu'il avait dit à son compagnon. Il ajouta : « Les hommes ont en moi grande confiance et me prennent pour un saint; or, voici que les démons m'ont jeté hors de ma prison. » Il voulait en effet demeurer en retraite dans cette tour comme dans une prison sans parler à d'autres qu'à son compagnon. Le seigneur cardinal se réjouit grandement de le revoir, mais, parce qu'il le regardait et le vénérât comme un saint, il acquiesça à sa volonté de ne pas demeurer en ce lieu plus longtemps. Le bienheureux François prit donc congé de lui et revint à « l'ermitage de Saint-François », à Fonte Colombo, près de Rieti.

CHAPITRE LXXXV

DU CARÈME QU'IL FIT SUR L'ALVERNE EN L'HONNEUR DE SAINT MICHEL.

Une fois, le bienheureux François s'étant rendu à l'ermitage du mont Alverne, ce lieu lui plut tellement par son isolement qu'il voulut y faire un

carême en l'honneur de saint Michel. Arrivé là, avant la fête de l'Assomption de la glorieuse Vierge Marie, il compta les jours qui séparaient cette fête de la saint Michel : il y en avait quarante. Il dit alors : « En l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie sa mère, et du bienheureux Michel prince des anges et des âmes, je veux faire ici un carême. » Il entra dans la cellule où il devait constamment demeurer pendant tout ce temps, et pria le Seigneur de lui montrer par un signe, pendant la première nuit, si la volonté divine était qu'il demeurât en ce lieu. Le bienheureux François en effet avait toujours le souci, quand il s'arrêtait dans quelque endroit pour prier ou quand il parcourait le monde pour prêcher, de connaître la volonté de Dieu sur ce qui pouvait Lui être le plus agréable. Car il craignait parfois que la retraite dans la solitude pour y prier ne fût prétexte pour son corps à se soustraire au labeur de la prédication à travers le monde, pour laquelle le Christ est venu du ciel sur cette terre. Et même, ceux qui lui paraissaient chéris de Dieu, il les faisait prier pour que le Seigneur lui fit connaître s'il devait, pour accomplir sa volonté, aller prêcher par le monde ou se retirer dans un lieu solitaire pour prier.

Or, voici qu'au petit jour, comme il était en prières, des oiseaux de toutes sortes vinrent se poser sur la cellule qu'il habitait. Ils n'arrivèrent pas tous ensemble; l'un venait d'abord, faisait entendre son chant mélodieux et se retirait. Un autre venait, chantait, et s'en allait à son tour. Et ils firent tous

de même. Ce fut pour le bienheureux François un grand sujet d'admiration et de consolation. Comme il se demandait ce que cela signifiait il lui fut répondu intérieurement par le Seigneur : « C'est le signe que Dieu te donnera dans cette cellule beaucoup de grâces et de consolations. » — Il en fut véritablement ainsi. En effet, parmi beaucoup d'autres grâces cachées ou manifestes que lui envoya le Seigneur, se place la vision du séraphin qui remplit son âme de consolation et l'unit étroitement à Dieu tout le reste de sa vie. — Et ce jour-là, quand son compagnon lui apporta son repas, il lui raconta ce qui s'était passé. Mais à côté des consolations qu'il goûta dans cette cellule, il eut à souffrir de la part des démons pendant la nuit de multiples tribulations, comme il le rapporta lui-même à son compagnon. Un jour même il lui dit : « Si les frères savaient tout ce que me font endurer les démons, tous, sans exception, auraient de moi grande pitié et compassion. » C'est pour cela qu'il ne pouvait donner satisfaction aux frères et leur témoigner parfois, comme ils le désiraient, son affection familière.

CHAPITRE LXXXVI

DE CE QU'IL ADVINT AU BIENHEUREUX
UNE NUIT QU'IL AVAIT UN OREILLER DE
PLUMES.

En ce temps-là, le bienheureux François demeurait à l'ermitage de Greccio. Il se tenait jour et nuit, pour prier, dans la dernière cellule derrière la plus grande. Une nuit, dans le premier sommeil, il appela le compagnon qui couchait près de lui dans la grande et ancienne cellule. Celui-ci se leva et vint dans le vestibule jusqu'auprès de la porte derrière laquelle était couché le bienheureux François. Le saint lui dit : « Mon frère, je n'ai pu dormir cette nuit ni me tenir debout pour prier, car ma tête et mes jambes tremblent si fort qu'on dirait que j'ai mangé du pain d'ivraie. » Son compagnon s'entretint avec lui et lui adressa des paroles compatissantes. Le bienheureux lui dit alors : « Je crois que le diable se cache dans le coussin que j'ai sous la tête. » — La veille, en effet, le seigneur Jean de Greccio, que le saint aimait beaucoup et à qui il témoigna toute sa vie une affection familière, lui avait acheté un coussin rempli de plumes. Or, depuis qu'il avait quitté le monde, le bienheureux ne voulait ni matelas ni oreiller de plume, même s'il était malade ou avait d'autres bonnes raisons. Mais à ce moment-là les frères l'y avaient obligé, contre son gré, à cause de sa très grave maladie d'yeux. Il jeta

donc le coussin à son compagnon. Celui-ci le ramassa, le mit sur son épaule en le tenant de la main droite et sortit du vestibule. Aussitôt il perdit la parole et fut dans l'impossibilité de faire un pas, de remuer les bras et les mains, et de se débarrasser du coussin. Il demeura ainsi debout, comme un homme privé de sentiment et de la conscience de ce qui se passe en lui et autour de lui. Cela durait depuis un moment quand la miséricorde divine voulût que le bienheureux François l'appelât. Aussitôt il revint à lui, jeta le coussin derrière lui et rejoignit le bienheureux. Quand il eut raconté son aventure le saint Père lui dit : « Ce soir, en récitant Complices, j'ai senti que le diable entraît dans ma cellule. » Il fut certain alors que c'était bien le diable qui l'avait empêché de dormir et de se tenir debout pour prier. Et il dit à son compagnon : « Le démon est plein d'astuce et de ruse. Voyant que, par la miséricorde et la grâce de Dieu, il ne peut nuire à mon âme, il s'en prend à mon corps afin de m'empêcher et de dormir et de rester debout pour prier. Il désire en effet tarir ma dévotion et la joie de mon cœur pour me faire murmurer contre ma maladie. »

CHAPITRE LXXXVII

COMMENT IL S'ARRÊTAIT TOUJOURS EN
VOYAGE POUR RÉCITER SES HEURES.

Durant de longues années, le bienheureux François souffrit beaucoup de l'estomac, de la rate, du

foie et des yeux. Toutefois, il était si dévot et priait avec tant de respect qu'il ne consentait pas, pendant la prière, à s'appuyer au mur ou à la cloison; il se tenait debout, sans capuchon, et souvent même à genoux, bien qu'il passât en oraison une grande partie du jour et de la nuit. Et quand il voyageait à pied par le monde, il s'arrêtait toujours pour réciter ses heures. Si, à cause de ses continuelles infirmités, il voyageait à cheval, il mettait pied à terre pour dire l'Office.

CHAPITRE LXXXVIII

QU'IL FAUT TRAITER LE CORPS AVEC MÉNAGEMENT POUR LUI ENLEVER TOUT PRÉTEXTE A MURMURER.

Quand il quitta Rome, après les quelques jours passés auprès du seigneur Léon, la pluie commença à tomber comme il sortait de la ville et dura toute la journée. A cause de sa faiblesse il allait à cheval, mais, pour réciter ses Heures, il mit pied à terre et demeura debout sur la route, malgré la pluie qui le transperçait. Il disait en effet : « Si le corps veut prendre dans la paix et le calme sa nourriture qui sera avec lui la proie des vers, dans quelle paix et dans quel calme l'âme ne devrait-elle pas prendre sa nourriture, c'est-à-dire Dieu lui-même! »

Il disait encore : « Le diable exulte quand il peut

éteindre ou empêcher dans le cœur du serviteur de Dieu la dévotion et la joie causée par une pure prière ou d'autres bonnes œuvres. S'il possède quelque chose qui soit bien à lui dans le serviteur de Dieu et que celui-ci manque de sagesse et ne détruise pas cette attache au plus tôt par la confession, la contrition et la satisfaction, il fera de ce cheveu une poutre en y ajoutant chaque jour quelque chose. » Il ajoutait : « Le serviteur de Dieu doit user de discrétion pour satisfaire à ses besoins dans le manger, le dormir et les autres nécessités, afin que le frère corps n'ait pas sujet de murmurer, disant : « Je ne puis rester debout, demeurer longtemps en prière, me réjouir dans mes tribulations et accomplir d'autres bonnes œuvres, car tu ne satisfais pas à mes besoins. » Si, au contraire, le serviteur de Dieu pourvoit avec discrétion aux nécessités de son corps en gardant une juste mesure et que le frère corps ensuite soit paresseux, négligent ou somnolent dans la prière, les veilles et autres bonnes œuvres de l'âme, il doit alors le châtier comme une bête de somme mauvaise et paresseuse qui veut manger après avoir refusé de travailler et de porter sa charge. Mais si, par suite de l'indigence et de la pauvreté, le frère corps n'a pas de quoi pourvoir à ses besoins dans la maladie ou la santé et qu'on ne puisse le satisfaire, après qu'il l'aura demandé honnêtement et humblement à son frère ou à son supérieur pour l'amour de Dieu, qu'il supporte patiemment ses privations pour l'amour du Seigneur; elles lui seront comptées comme martyre. Et parce que le frère a fait ce qui dépendait de lui,

en demandant avec humilité qu'on lui vienne en aide, il est excusé du péché, même si le corps doit en souffrir beaucoup. »

CHAPITRE LXXXIX

COMMENT IL VOULAIT QUE LE SERVITEUR
DE DIEU MONTRAT TOUJOURS UN VISAGE
JOYEUX.

Le principal et suprême souci du bienheureux François — bien que dès le début de sa conversion et jusqu'au jour de sa mort, il eût rudement affligé son corps — fut de posséder et de conserver toujours au dedans et au dehors la joie spirituelle. Il affirmait que si le serviteur de Dieu s'efforçait de posséder et de conserver la joie spirituelle intérieure et extérieure qui procède de la pureté du cœur, les démons ne pourraient aucunement lui nuire. Ils diraient en effet : « Depuis que ce serviteur de Dieu conserve son allégresse dans la tribulation comme dans la prospérité nous ne pouvons plus avoir accès dans son âme et lui nuire. » Un jour, il reprit un de ses compagnons qui lui paraissait avoir l'air triste et le visage chagrin : « Pourquoi, lui dit-il, manifestes-tu ainsi la tristesse et la douleur que tu ressens de tes péchés? C'est affaire entre Dieu et toi. Prie-le que, par sa miséricorde, il te rende la joie du salut. Tâche de te montrer toujours joyeux devant moi et devant les autres, car il ne convient

pas qu'un serviteur de Dieu paraisse devant les frères ou les autres hommes avec un visage triste et abattu. » Le bienheureux disait ainsi : « Je sais que les démons me jalouent à cause des bienfaits que m'a départis la miséricorde du Seigneur. Comme ils ne peuvent directement me nuire, ils s'efforcent de le faire dans la personne de mes compagnons. S'ils ne peuvent atteindre ni moi-même ni mes compagnons, ils se retirent pleins de confusion. Et, par ailleurs, s'il m'arrive d'être tenté et abattu, et que je contemple la joie de mon compagnon, cette vue me fait revenir de ma tentation et de mon abattement à la joie intérieure.

CHAPITRE XC

COMMENT IL PRÉDIT QU'IL SERAIT COMBLÉ D'HONNEURS APRÈS SA MORT, DE LA BÉNÉDICTION QU'IL DONNA A LA CITÉ D'ASSISE.

Un jour que le bienheureux François était cloué au lit par la maladie dans le palais épiscopal d'Assise, un frère, homme spirituel et saint, lui dit, par manière de jeu et de plaisanterie : « Combien vendras-tu tous tes sacs au Seigneur ? Bientôt des baldaquins et des soieries couvriront ce corps revêtu maintenant d'étoffe grossière. » Le saint portait alors, à cause de sa maladie, un bandeau de fourrure recouvert de bure et un habit de même étoffe. Le bienheureux François, ou plutôt le Saint-Esprit

parlant par sa bouche, répondit avec une grande ferveur et joie spirituelle : « Tu dis vrai, il en sera ainsi. »

Pendant qu'il demeurait en ce palais, le bienheureux, voyant que son mal empirait de jour en jour, se fit porter sur son lit à Sainte-Marie-de-la-Portioncule. Il ne pouvait, en effet, monter à cheval par suite de l'aggravation de sa très cruelle maladie. Comme ceux qui le portaient passaient sur la route, près de l'hôpital, il leur dit de poser le lit à terre, et de le placer de telle sorte que son visage fût tourné vers Assise. Il n'y voyait, en effet, pour ainsi dire plus à cause de sa longue et grave maladie d'yeux. Alors il se redressa un peu sur son lit et bénit la cité d'Assise en disant : « Seigneur, je crois que cette ville fut jadis le refuge et la demeure d'hommes méchants et injustes, jouissant, dans tout ce pays, d'une mauvaise renommée, mais je vois aussi que, par l'abondance de ta miséricorde, au temps choisi par toi, tu as manifesté à cette cité la multitude de tes bontés, afin qu'elle devienne la demeure et l'habitation de ceux qui doivent te connaître, rendre gloire à ton nom et répandre dans tout le peuple chrétien le parfum d'une vie pure, de la science et d'une bonne réputation. Je te prie donc, Seigneur Jésus-Christ, Père des Miséricordes (1), de ne pas considérer notre ingratitude, mais de te rappeler l'abondance de la miséricorde que tu as témoignée à cette cité. Qu'elle reste toujours la demeure et l'habitation de ceux qui te connaîtront et glorifieront ton nom béni et glorieux dans les

(1) II Cor. I, 3.

siècles des siècles. Ainsi soit-il. » Cette prière achevée, on le porta à Sainte-Marie-de-la-Portioncule.

CHAPITRE XCI

COMMENT IL AJOUTA UNE STROPHE AU CANTIQUE DU FRÈRE SOLEIL POUR LOUER NOTRE SCEUR LA MORT CORPORELLE.

Du jour de sa conversion jusqu'à celui de sa mort, le bienheureux François fut toujours soucieux, bien portant ou malade, de connaître et d'accomplir la volonté du Seigneur. Un jour, un frère lui dit : « Père, ta vie et ta conduite ont été et continuent d'être une lumière et un miroir, non seulement pour tes frères, mais pour l'Eglise universelle. Ainsi en sera-t-il pour ta mort. Elle causera aux frères et à nombre d'autres beaucoup de douleur et de tristesse, mais, pour toi, ce sera une immense consolation et une joie infinie. Tu passeras, en effet, du grand labeur au grand repos, d'un océan de souffrances et de tentations au bonheur éternel. La stricte pauvreté que tu as toujours aimée et pratiquée volontairement, de ta conversion jusqu'au dernier jour, fera place à la richesse infinie, la mort temporelle à la vie éternelle où tu verras, sans cesse, face à face, le Seigneur ton Dieu que tu as contemplé dans ce monde avec tant de ferveur, de désir et d'amour. » Il ajouta, sans rien dissimuler : « Père, sache, en vérité, que si le Seigneur n'envoie pas du haut du Ciel un remède

à ton corps, ta maladie est incurable et tu n'as plus longtemps à vivre, au dire des médecins. Je t'en avertis pour le réconfort de ton esprit, afin que tu te réjouisse sans cesse, en Dieu, intérieurement et extérieurement, et pour que les frères ou autres hommes qui viennent te visiter te trouvent rempli de joie dans le Seigneur. Ils savent, à n'en pouvoir douter, que tu vas bientôt mourir et il faut que, pour ceux qui en seront les témoins ou l'entendront raconter, ta mort soit un souvenir exemplaire, comme furent ta vie et ta conduite. »

Alors, le bienheureux François, malgré le grand accablement où le tenait la maladie, rendit gloire à Dieu avec une grande ferveur et une grande joie intérieure et extérieure. Puis, il dit à son compagnon : « Si je dois bientôt mourir, qu'on fasse venir le frère Ange et le frère Léon pour qu'ils chantent le cantique de notre sœur la mort. Lesdits frères se rendirent près de lui et chantèrent, au milieu de leurs larmes, le cantique du frère Soleil et des autres créatures du Seigneur que le saint avait composé dans sa maladie pour la gloire de Dieu et pour la consolation de son âme et de celle des autres. Il ajouta à ce cantique, avant la dernière strophe, quelques vers concernant notre sœur la mort, et que voici :

Loué sois-tu, mon Seigneur,
pour notre sœur la mort corporelle
à laquelle nul homme vivant ne peut échapper,
malheur à ceux qui meurent en péché mortel.
Bienheureux ceux qu'elle trouvera dans ta très sainte
[volonté
Car la seconde mort ne leur fera pas de mal.

CHAPITRE XCII

COMMENT DAME JACQUELINE DE SETTESOLI, MIRACULEUSEMENT AVERTIE PAR LE SEIGNEUR, VINT VISITER LE BIENHEUREUX DANS LA SEMAINE QU'IL TRÉPASSA.

Un jour, le bienheureux François appela ses compagnons et leur dit : « Vous savez combien dame Jacqueline de Settesoli fut toujours et demeure fidèle à notre Ordre. Je crois que, si vous lui faisiez connaître mon état, elle en aurait grande reconnaissance et consolation. Demandez-lui spécialement qu'elle vous envoie, pour une tunique, de ce drap de religieux couleur cendre, comme celui que fabriquent les moines Cisterciens dans les pays d'outre-Mer. Qu'elle envoie, aussi, de ce gâteau qu'elle m'a préparé maintes fois quand j'étais à Rome. » Les Romains appellent *mortariole* ce gâteau composé d'amandes, de sucre ou de miel et d'autres ingrédients. Cette dame était spirituelle, veuve, dévote, et se trouvait apparentée aux familles les plus nobles et les plus riches de Rome. Par les mérites et la prédication du bienheureux François, elle avait reçu de Dieu de telles grâces qu'elle semblait une autre Madeleine, versant continuellement des larmes pleines de dévotion et d'amour divin. On venait d'écrire la lettre, comme l'avait demandé le saint, et l'on cherchait un frère pour la porter, quand, soudain, on heurta à la porte. Un frère alla ouvrir et trouva dame Jacqueline qui arrivait en

hâte de Rome pour visiter le bienheureux François. Aussitôt, on courut l'avertir que dame Jacqueline arrivait pour le voir, accompagnée de son fils et de plusieurs autres personnes. Et on lui dit : « Qu'allons-nous faire mon Père? Lui permettrons-nous d'entrer et de venir jusqu'à toi? » En effet, par la volonté du saint, il avait été établi, longtemps auparavant que, pour l'honneur et le respect de ce couvent, aucune femme ne devait en franchir la clôture. Le bienheureux François répondit : « Cette règle n'est pas applicable à cette dame qu'une telle foi et dévotion a fait venir de si loin. » Introduite auprès du bienheureux elle se mit à fondre en larmes. Chose admirable! elle avait apporté du drap funèbre, couleur de cendre, de quoi faire une tunique et tout ce que dans la lettre on lui demandait d'envoyer. Ce fut l'occasion, pour les frères, d'être plongés dans la plus vive admiration, en considérant la sainteté du bienheureux François.

Dame Jacqueline dit aux frères : « Mes frères, pendant ma prière, j'ai entendu en esprit une voix me dire : « Pars, va visiter ton père, le bienheureux François. Mais hâte-toi, ne perds pas un instant, car si tu tardes, tu ne le trouveras plus vivant. Tu porteras telle sorte d'étoffe pour lui faire une tunique et ce qu'il faut pour confectionner tel gâteau. Prends, en outre, pour le luminaire, une grande quantité de cire, et aussi de l'encens. » Or, le bienheureux François n'avait pas parlé d'encens dans la lettre. Mais le Seigneur avait inspiré cette Dame pour la récompenser et consoler son âme, et aussi pour nous faire mieux connaître quelle était la

sainteté de ce pauvre que le Seigneur voulait entourer de tant d'honneur au moment de sa mort. Celui qui avait inspiré aux Rois de venir avec des présents pour honorer l'Enfant, son Fils bien-aimé, aux jours de sa nativité et de sa pauvreté, inspira à cette noble Dame qui demeurait si loin, de venir aussi, avec des présents, pour vénérer et honorer le corps de son saint serviteur, qui, avec tant d'amour et de ferveur, chérit et imita dans sa vie et dans sa mort la pauvreté de son Fils bien-aimé. Cette dame confectionna un jour le gâteau que le saint Père avait désiré. Mais il y toucha à peine, car chaque jour la maladie faisait décliner ses forces et il touchait à sa fin. Elle fit faire aussi beaucoup de cierges qui devaient brûler devant le saint corps après son trépas. Avec l'étoffe qu'elle avait apportée, les frères firent au bienheureux une tunique avec laquelle il fut enseveli. Lui-même, il ordonna aux frères de coudre, par-dessus, de la toile grossière, en signe et en exemple de très sainte humilité et pauvreté. Et il arriva, selon la volonté de Dieu, que, dans la semaine où dame Jacqueline était venue, le bienheureux François s'en fut vers le Seigneur.

CHAPITRE XCIII

COMMENT LE BIENHEUREUX DONNA POUR
FONDEMENT A SON ORDRE L'HUMILITÉ ET LA
PAUVRETÉ.

Dès le début de sa conversion, le bienheureux François, en sage qu'il était, voulut, avec l'aide du Seigneur, établir solidement et lui-même et sa maison, c'est-à-dire son Ordre, sur un roc solide, à savoir, sur la très grande humilité et pauvreté du Fils de Dieu. Aussi, donna-t-il à sa famille religieuse le nom de « Frères Mineurs ». Il voulait pour fondement de son Ordre une profonde humilité. C'est pourquoi, dès le début, quand les frères commencèrent à se multiplier, il leur prescrivit de demeurer dans les hôpitaux de lépreux pour les servir. A ce moment-là nobles et roturiers entraient dans l'Ordre; on les prévenait, entre autres choses, qu'il leur faudrait servir les lépreux et demeurer dans leurs maisons.

En second lieu, il donna pour fondement à son Ordre une très grande pauvreté. Il est dit, en effet, dans la Règle (1), que les frères doivent demeurer dans les maisons qu'ils habitent « comme des étrangers et des pèlerins, qu'ils ne doivent rien désirer sous le ciel » que la sainte pauvreté, grâce à laquelle ils seront nourris par le Seigneur, en ce

(1) Chap. VI.

monde, d'aliments corporels et de vertus, et qui leur vaudra, dans l'autre vie, l'héritage céleste. Lui-même établit sa vie sur le fondement d'une parfaite pauvreté et humilité. Car, bien qu'il fût un grand personnage dans l'Eglise de Dieu, il voulut, par un libre choix, être tenu au dernier rang non seulement dans l'Eglise, mais aussi parmi ses frères.

CHAPITRE XCIV

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS REMERCIA UN ÉVÊQUE QUI ATTRIBUAIT A DIEU SEUL L'HONNEUR ET LA GLOIRE DES BONNES ŒUVRES DES SAINTS.

Un jour qu'il prêchait au peuple d'Interamme sur la place, devant l'évêché, l'évêque de la cité, homme discret et spirituel, assistait à la prédication. Quand elle fut terminée, il se leva et, après avoir annoncé la parole de Dieu, il ajouta : « Depuis le jour où il planta et édifia son Eglise, le Seigneur l'a toujours illustrée par de saints hommes qui l'ont enrichie par la parole et par l'exemple. Or, dans ces derniers temps, il l'illustra par ce pauvre homme, humble et illettré. — Ce disant, il montrait du doigt le bienheureux François à tout le peuple. — C'est pourquoi vous êtes tenu d'aimer, d'honorer le Seigneur et de vous garder de tout péché, car il n'en a pas tant fait pour toutes les nations. »

Quand il eut fini, l'évêque descendit de l'endroit

d'où il avait parlé au peuple et entra, avec le bienheureux François, dans l'église épiscopale. Alors, le bienheureux s'inclina devant le seigneur évêque, puis se jeta à ses pieds et lui dit : « En vérité, seigneur évêque, je vous le dis : jamais homme ne m'a fait tant d'honneur en ce monde que vous aujourd'hui. Les autres hommes, en effet, disent : C'est un saint! attribuant ainsi la gloire et la sainteté à une créature et non au Créateur. Vous, au contraire, en homme judicieux, vous avez fait le départ entre ce qui est vil et ce qui est précieux. »

CHAPITRE XCV

COMMENT IL AFFIRMAIT LUI-MÊME QU'IL
NE FAUT PAS SE GLORIFIER DES BIENFAITS
REÇUS DE DIEU.

Quand on l'entourait d'honneurs et que l'on proclamait sa sainteté, le bienheureux François répliquait souvent : « Je ne suis pas encore assuré de ne jamais avoir de fils et de filles. » Et il ajoutait : « Si, à un moment donné, le Seigneur voulait m'enlever le trésor qu'il m'a confié, que me resterait-il? Un corps et une âme que possèdent aussi les infidèles. Et même je dois croire que, si un larron ou un infidèle avait reçu du Seigneur autant de bienfaits que moi, ils seraient plus fidèles à Dieu que je ne suis. » Il disait encore : « Une peinture représentant Notre-Seigneur et la bienheureuse

Vierge, les honore et nous rappelle leur souvenir. Cependant, le tableau ne s'attribue d'autre mérite que d'être ce qu'il est, c'est-à-dire bois et couleurs. De même, le serviteur de Dieu est une peinture, c'est-à-dire une créature de Dieu par laquelle Dieu est honoré à cause de ses bienfaits. Il ne doit donc pas s'attribuer à lui-même plus de mérite que ne font le bois et la couleur. C'est à Dieu seul qu'il faut rendre honneur et gloire et ne garder pour soi, tant que l'on vit, que confusion et tribulation, car, tant qu'elle est vivante, la chair est l'ennemie des bienfaits de Dieu. »

CHAPITRE XCVI

COMMENT IL RÉSIGNA SA CHARGE DE SUPÉRIEUR.

Le bienheureux François voulut être humble parmi ses frères. Pour conserver une plus grande humilité, il résigna, peu d'années après sa conversion, sa charge de supérieur dans un chapitre tenu à Sainte-Marie-de-la-Portioncule. En présence de tous les frères il parla ainsi : « Maintenant, je suis mort pour vous, mais voici le frère Pierre de Catane à qui, vous et moi, nous obéirons tous. » Alors tous les frères de gémir à haute voix et de verser d'abondantes larmes. Puis le bienheureux, s'inclinant devant le frère Pierre, lui promit respect et obéissance. Dès lors il lui fut soumis jusqu'à sa mort, comme l'un des autres frères.

CHAPITRE XCVII

COMMENT, PAR AMOUR DE L'OBÉISSANCE,
IL VOULUT AVOIR PRÈS DE LUI UN GARDIEN
AUQUEL IL SE SOUMETTRAIT EN TOUT.

Le bienheureux François, soumis au ministre général, voulut l'être de même aux ministres provinciaux. Dans chacune des provinces où il demeurerait où qu'il parcourait pour prêcher, il obéissait au ministre de cette province. Mais il fit plus encore. Pour plus de perfection et d'humilité, il dit un jour, longtemps avant sa mort, au ministre général : « Je veux que tu délègues pour toujours l'autorité que tu possèdes sur moi à l'un de mes compagnons auquel j'obéirai comme à toi-même. Pour le bon exemple et par amour pour la vertu d'obéissance, je veux que, pendant ma vie et à l'heure de ma mort, tu demeures toujours près de moi. » Dès lors et jusqu'à sa mort, il eut toujours pour gardien un de ses compagnons auquel il obéissait comme au ministre général. Un jour, il dit à ses compagnons : « Entre autres grâces le Très Haut m'a donné celle d'obéir aussi diligemment à un novice qui entrerait aujourd'hui en religion, qu'au premier et au plus ancien religieux de l'Ordre. L'inférieur doit, en effet, voir dans son supérieur non pas l'homme, mais Dieu, pour l'amour duquel il se soumet. » Il disait encore : « Il n'y a pas de supérieur dans le monde entier qui se ferait craindre de ses inférieurs et de

ses frères autant que moi si Dieu le voulait. Mais le Très Haut m'a fait la grâce de m'accommoder de tout comme le plus petit dans l'Ordre. » Et nous avons vu bien souvent de nos yeux, nous qui avons vécu avec lui, que, fréquemment, comme il en témoigne lui-même, si quelque frère ne subvenait pas à ses nécessités ou prononçait une de ces paroles qui habituellement est cause de scandale, il se retirait aussitôt pour prier et quand il revenait il ne voulait se souvenir de rien et ne disait pas : « Tel frère a négligé mes besoins ou m'a dit telle parole. » Plus il approchait de la mort plus il était soucieux de considérer comment, en toute perfection, il pourrait vivre et mourir dans l'humilité et la pauvreté absolue.

CHAPITRE XCVIII

COMMENT, AVANT DE MOURIR, IL DONNA
UNE BÉNÉDICTION SPÉCIALE AU FRÈRE BER-
NARD.

Le jour où dame Jacqueline prépara le gâteau pour le bienheureux François, le Père se souvint du frère Bernard et il dit à ses compagnons : « Ce gâteau ferait plaisir au frère Bernard. » Et s'adressant à l'un d'eux : « Va dire au frère Bernard qu'il vienne tout de suite près de moi. » Le frère partit aussitôt et amena auprès du bienheureux François le frère Bernard qui s'assit au pied du lit : « Mon

Père, dit-il, je te prie de me bénir et de me témoigner ton affection. Si tu me la manifestes avec une paternelle tendresse, je crois que les autres frères de l'Ordre et Dieu lui-même m'en aimeront davantage. »

Le bienheureux François ne pouvait le voir, car depuis longtemps ses yeux avaient perdu la lumière. Il étendit la main et la posa sur la tête du frère Egide qui fut le troisième frère. Il se tenait alors près du frère Bernard et c'est sur la tête de ce dernier que le saint Père croyait poser la main. Mais en tâtant, comme font les aveugles, la tête du frère Egide, il reconnut son erreur par la vertu de l'Esprit-Saint et lui dit : « Ce n'est pas là le frère Bernard ! » Celui-ci se rapprocha du bienheureux qui posa sa main sur sa tête et le bénit. Puis il dit à l'un de ses compagnons : « Ecris ce que je vais dire. Le premier frère que m'ait donné le Seigneur fut le frère Bernard. C'est lui qui, tout d'abord, mit en pratique et accomplit à la lettre la perfection du saint Evangile, en distribuant tous ses biens aux pauvres. Pour cela et pour beaucoup d'autres prérogatives, je suis tenu de l'aimer plus qu'aucun autre frère de l'Ordre. Je veux donc et j'ordonne, autant qu'il est en mon pouvoir, que le ministre général, quel qu'il soit, le chérisse et l'honore comme moi-même; que les ministres provinciaux et les frères de tout l'Ordre le considèrent comme tenant ma place. » Ces paroles furent pour le frère Bernard et pour tous ceux qui se trouvaient là un sujet de grande consolation.

CHAPITRE XCIX

COMMENT IL PRÉDIT QUE LE FRÈRE BERNARD MOURRAIT DANS UNE GRANDE PAIX ET TRANQUILLITÉ.

Un jour, le bienheureux François, considérant la très haute perfection du frère Bernard, prophétisa à son sujet en ces termes : « Je vous le dis : les plus forts et les plus subtils démons ont été envoyés au frère Bernard pour l'exercer. Il sera accablé par eux de tribulations et de tentations. Mais le miséricordieux Seigneur le délivrera, aux approches de la mort, de toute tentation et tribulation intérieure et extérieure. Il établira son âme et son corps dans une telle paix, quiétude et consolation, que tous les frères qui en seront témoins ou avertis trouveront là sujet de grande admiration et tiendront la chose pour miracle. C'est dans cette paix et consolation intérieure et extérieure qu'il quittera ce monde pour aller vers le Seigneur. »

Ces paroles furent pour tous ceux qui les avaient entendues un grand sujet d'admiration, car tout ce que le bienheureux avait prédit sous l'inspiration du Saint-Esprit se réalisa à la lettre et point par point. Quand le frère Bernard, en effet, fut en mal de mort, il avait l'esprit si paisible et si tranquille qu'il ne voulait pas rester couché. S'il y consentait, il demeurerait presque assis, car il craignait que la plus légère vapeur, lui montant à la tête, ne l'amenât à divaguer ou à rêver et ne détournât sa pensée de

Dieu. Quand, parfois, cela lui arrivait, aussitôt il se relevait et se frappait en disant : « Que s'est-il passé? pourquoi ces pensées? » Pour se reconforter il respirait volontiers de l'eau de rose. Mais, quand il fut proche de la mort, il n'en usa plus, car il était continuellement plongé dans la méditation de Dieu. Et il disait à qui lui en offrait : « Ne me trouble pas! » Aussi, voulant mourir avec plus de liberté, de paix et de tranquillité, s'en remit-il du soin de son corps à un frère qui était médecin et qui le soignait. Il lui dit donc : « Je ne veux plus m'occuper ni de boire ni de manger; je te confie ce soin. Si tu me donnes quelque chose je le prendrai, sinon, non. » Du jour où il tomba malade, il voulut avoir à ses côtés, jusqu'à l'heure de sa mort, un frère prêtre. Et quand il lui arrivait d'avoir une pensée que lui reprochait sa conscience, il se confessait aussitôt et accusait sa faute. Après sa mort, sa chair devint blanche et douce et il semblait sourire. Il paraissait alors plus beau que durant sa vie, et ceux qui le contemplaient trouvaient plus de plaisir à le voir mort que vivant, car il leur apparaissait comme un saint au visage souriant.

CHAPITRE C

COMMENT, AUX APPROCHES DE LA MORT, IL PROMIT A DAME CLAIRE ET A SES SCEURS QU'ELLES LE REVERRAIENT ENCORE, ET COMMENT SA PROMESSE SE RÉALISA.

Dans la semaine où trépassa le bienheureux François, dame Claire, première petite plante de l'Ordre des Sœurs, abbesse des pauvres Dames de Saint-Damien-d'Assise, émule de saint François dans la continuelle observance de la pauvreté du Fils de Dieu, dame Claire craignit de mourir avant le bienheureux. Elle pleurait amèrement et ne pouvait se consoler de ne plus revoir, avant sa mort, son père unique après Dieu, le bienheureux François, source de consolations intérieures et extérieures et qui l'avait établie, le premier, dans la grâce du Seigneur. Elle le fit savoir au saint par l'entremise d'un frère. A cette nouvelle, il fut ému de compassion, car il aimait dame Claire et ses sœurs d'une paternelle affection pour la sainte vie qu'elles menaient et parce que c'était lui qui, avec la grâce de Dieu, l'avait convertie par ses conseils, peu après l'arrivée des premiers frères. Cette conversion avait été la source d'une grande édification non seulement pour l'Ordre des frères, mais encore pour l'Eglise universelle. Comme il ne pouvait exaucer le désir qu'elle avait de le revoir, puisqu'ils étaient tous deux gravement malades, il lui fit

envoyer, par écrit, pour la consoler, sa bénédiction et l'absolution de tous les manquements possibles à ses ordres et volontés, aux ordres et volontés du Fils de Dieu. En outre, pour lui enlever toute tristesse et la consoler dans le Seigneur, il dit au frère qu'elle avait envoyé, ou plutôt c'est le Saint-Esprit qui lui dit par sa bouche : « Va, et porte cette lettre à dame Claire. Tu lui diras qu'elle fasse cesser la douleur et la tristesse qu'elle éprouve à la pensée qu'elle ne me reverra plus. Qu'elle sache, en vérité, qu'avant sa mort, elle et toutes ses sœurs me reverront encore et recevront de moi grande consolation. »

Peu de temps après, le bienheureux François trépassa, pendant la nuit. Au matin, tout le peuple d'Assise, hommes et femmes suivant le clergé, enlevèrent le corps saint de l'endroit où il avait rendu l'âme. Au chant des hymnes et des cantiques, tenant en main des rameaux verts, ils le portèrent, par la volonté de Dieu, jusqu'à Saint-Damien, afin que fût accomplie la parole que le Seigneur avait prononcée par la bouche de son saint et que fussent consolées ses filles et ses servantes. On retira la grille de fer de la fenêtre par où les servantes du Seigneur ont coutume de communier et d'entendre la parole de Dieu. Les frères soulevèrent le corps du bienheureux de dessus le lit et le tinrent dans leurs bras devant l'ouverture pendant un bon moment, jusqu'à ce que dame Claire et ses sœurs eussent éprouvé une très grande consolation. Cependant elles versaient d'abondantes larmes et ressentaient une grande douleur, car, après Dieu,

le saint Père était dans ce monde leur unique consolation.

CHAPITRE CI

DE L'AMOUR QUE LE BIENHEUREUX PORTAIT AUX ALOUETTES, ET COMMENT BEAUCOUP DE CES OISEAUX SE RASSEMBLÈRENT AU-DESSUS DE LA MAISON OU IL ALLAIT MOURIR.

Le samedi soir, après vêpres, avant que tombât la nuit pendant laquelle le bienheureux François s'en alla vers Dieu, beaucoup d'oiseaux appelés alouettes se rassemblèrent au-dessus du toit de la maison où il était couché. Elles volaient à petite hauteur et tournoyaient en cercle en chantant. Nous qui avons vécu avec le bienheureux François et qui avons écrit ces souvenirs, nous rendons témoignage que bien des fois nous l'avons entendu dire : « Si je pouvais parler à l'Empereur, je le supplierais, pour l'amour de Dieu, d'exaucer ma prière et de publier un édit défendant à tous de prendre au piège nos sœurs les alouettes ou de leur faire du mal. De plus, tous les podestats des villes et les seigneurs des bourgs et villages obligeraient chaque année les habitants, le jour de la Nativité du Seigneur, à jeter du blé et d'autres graines sur les routes, hors des villes et des bourgs, pour qu'en

cette grande solennité les oiseaux et surtout nos sœurs les alouettes aient à manger. Je voudrais aussi, par respect pour le Fils de Dieu, qu'en cette grande nuit la bienheureuse Vierge Marie coucha dans la crèche entre le bœuf et l'âne, que tous soient obligés, en cette veillée, de donner à nos frères les bœufs et les ânes un abondant picotin. Enfin, dans ce jour de la naissance du Seigneur, tous les pauvres devraient être conviés par les riches à un plantureux repas. »

Le bienheureux François avait, en effet, plus de respect pour la solennité de Noël que pour les autres fêtes du Seigneur. Dans les autres fêtes aussi s'opère notre salut, mais, comme le disait saint François, du moment que le Sauveur naissait, il fallait que nous fussions sauvés. Aussi voulait-il qu'en ce jour, tout chrétien exultât dans le Seigneur et que, pour l'amour de Celui qui s'est donné lui-même à nous, tout homme fit joyeusement largesse, non seulement aux pauvres, mais encore aux animaux domestiques et aux oiseaux.

Le bienheureux François disait de l'alouette : « Notre sœur l'alouette porte un capuchon comme les religieux. C'est un humble oiseau qui s'en va volontiers sur les routes pour trouver quelques grains. Même si elle en trouve au milieu du crottin elle les en retire et les mange. Tout en volant, elle loue le Seigneur comme un bon religieux qui méprise les choses terrestres et *dont la vie est dans le ciel* (1). En outre, son vêtement, c'est-à-dire son plumage, est couleur de terre. Ainsi, elle donne le

(1) Philipp., 3, 20.

bon exemple aux religieux qui ne doivent pas porter de vêtements de couleur voyante et recherchée, mais de nuance éteinte comme la terre. » C'est à cause de ces considérations que le bienheureux François aimait beaucoup et contemplait volontiers nos sœurs les alouettes.

CHAPITRE CII

QU'IL CONSIDÉRAIT LES AUMONES COMME L'HÉRITAGE DES PAUVRES.

Le bienheureux François répétait souvent : « Jamais je ne fus un larron; je veux dire que, pour les aumônes qui sont l'héritage des pauvres, j'en ai toujours accepté moins qu'il ne m'en fallait, afin de ne pas frustrer les pauvres. Agir autrement eût été commettre un vol. »

CHAPITRE CIII

COMMENT LE CHRIST RÉPONDIT AU BIEN- HEUREUX QU'IL FALLAIT REFUSER, MÊME A LA COMMUNAUTÉ, LE DROIT DE POSSÉDER.

Comme les frères ministres pressaient le bienheureux François d'accorder, tout au moins à la communauté, le droit de posséder afin que la multi-

tude des frères ne fût pas dénuée de ressources, le saint fit appel au Christ dans sa prière et le consulta sur ce point. Le Seigneur lui répondit aussitôt que la communauté devait être dépouillée comme les individus, car les frères formaient sa famille et que, si nombreuse fût-elle, il prendrait soin d'elle aussi longtemps qu'elle espérerait en lui.

CHAPITRE CIV

COMMENT LE CHRIST FIT ENTENDRE SA VOIX DU HAUT DU CIEL ET ORDONNA QUE LA RÈGLE FUT OBSERVÉE « SANS COMMENTAIRE ».

Comme le bienheureux François s'était retiré sur une montagne avec le frère Léon d'Assise et le frère Bonizo de Bologne pour composer une Règle — car on avait perdu la première, celle qu'il avait dictée sous l'inspiration du Christ, — beaucoup de ministres se réunirent autour du frère Elie, le vicaire du saint, et lui dirent : « Nous avons appris que ce frère François fait une nouvelle Règle. Nous craignons qu'il ne la fasse si dure que nous ne puissions l'observer. Aussi tu vas aller le trouver et tu lui diras que nous refusons d'être astreints à cette Règle. Qu'il la fasse pour lui, mais non pour nous! » Le frère Elie leur répondit qu'il n'irait pas, parce qu'il craignait les reproches du frère François. Et comme ils insistaient, il leur dit qu'en

tout cas il n'irait pas sans eux. Ils partirent donc tous ensemble. Quand, en compagnie des ministres, le frère Elie fut arrivé près de la retraite où se tenait le bienheureux, il l'appela. Celui-ci répondit à son appel et apercevant les ministres, il demanda : « Que veulent ces frères? » Le frère Elie répondit : « Ce sont des ministres qui ont appris que tu faisais une nouvelle Règle et qui, craignant qu'elle ne soit trop dure, disent et protestent qu'ils ne veulent pas y être astreints; que tu la fasses pour toi et non pour eux. » Alors le bienheureux François tourna son visage vers le Ciel et, s'adressant au Christ : « Seigneur, ne t'avais-je pas bien dit qu'ils n'auraient pas confiance en toi? » Aussitôt on entendit dans les airs la voix du Christ qui répondait : « François, il n'y a rien dans la Règle qui vienne de toi. Tout ce qui s'y trouve vient de moi. Je veux que cette règle soit observée à la lettre, à la lettre, à la lettre, sans commentaire, sans commentaire. » La voix ajouta : « Je sais ce que peut l'humaine faiblesse et dans quelle mesure je veux vous aider. Que ceux qui ne veulent pas observer cette Règle sortent de l'Ordre. » Le bienheureux François, se tournant alors vers les frères, leur dit : « Avez-vous entendu, avez-vous entendu? Voulez-vous que je fasse répéter? » Et les ministres s'éloignèrent tout confus en se frappant la poitrine.

CHAPITRE CV

COMMENT IL RÉPONDIT AUX FRÈRES QUI ALLÉGUAIENT L'EXEMPLE DES RÈGLES DE SAINT BENOIT, DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINT BERNARD.

Comme le bienheureux François se trouvait au Chapitre général de Sainte-Marie-de-la-Portioncule, appelé Chapitre des nattes et auquel assistaient cinq mille frères, plusieurs d'entre eux, hommes sages et savants allèrent trouver le seigneur cardinal, le futur pape Grégoire qui était présent au Chapitre. Ils lui demandèrent de vouloir bien persuader au bienheureux François d'avoir à suivre les conseils des frères sages et de se laisser diriger par eux. Et ils invoquaient les règles de saint Benoît, de saint Augustin et de saint Bernard qui enseignent ceci et prescrivent cela. Le bienheureux François écouta la monition du cardinal, puis, le prenant par la main, il le conduisit devant les frères assemblés en Chapitre auxquels il parla en ces termes : « Mes frères, mes frères, j'ai été appelé par Dieu pour marcher dans la voie de l'humilité et il m'a montré la voie de la simplicité. Je ne veux pas entendre parler de la règle de saint Augustin, de saint Bernard ou de saint Benoît. Le Seigneur m'a dit qu'il voulait que je fusse un nouvel insensé dans le monde, et Dieu ne veut pas nous conduire par une autre voie que celle de cette science. Votre science et votre sagesse à vous, Dieu s'en servira pour vous confondre.

Mais j'ai confiance dans ses archers pour vous punir. Alors, vous reviendrez pour votre honte à votre premier état, bon gré mal gré ». Le cardinal stupéfait garda le silence, tandis que tous les frères étaient saisis de crainte.

CHAPITRE CVI

DE LA RÉPONSE QU'IL FIT AUX FRÈRES QUI DÉSIRAIENT OBTENIR UN PRIVILÈGE DU PAPE.

Un jour, certains frères dirent au bienheureux François : « Père, ne vois-tu pas que les évêques, parfois, ne nous permettent pas de prêcher et qu'ils nous obligent à rester oisifs durant plusieurs jours dans un pays avant de pouvoir parler au peuple. Il vaudrait mieux que tu obtiennes du seigneur Pape un privilège pour les frères: ce serait pour le salut des âmes. » Il leur répondit par de véhéments reproches : « Vous, frères Mineurs, leur dit-il, vous ne connaissez pas la volonté de Dieu et vous ne me laissez pas convertir le monde entier comme Dieu le veut. Il faut d'abord convertir les prélats par votre humilité et votre vénération. Quand ils verront la vie sainte que vous menez et le respect que vous leur témoignez, eux-mêmes vous demanderont de prêcher et de convertir le peuple qu'ils conduiront à vous, mieux que ne feraient les privilèges que vous réclamez et qui vous induiraient

en orgueil. Si vous êtes dépouillés de toute avarice et que vous amenez leur peuple à respecter les droits des églises, les évêques vous demanderont d'entendre les confessions de leurs ouailles. D'ailleurs, c'est un souci que vous ne devez point avoir, car si les pécheurs se convertissent, ils trouveront bien des confesseurs. Pour moi, le privilège que je demande au Seigneur, c'est de n'en jamais recevoir des hommes et de convertir le monde entier plus par l'exemple que par la parole, en témoignant à tous du respect et en obéissant à la sainte Règle. »

CHAPITRE CVII

DES TROIS RAISONS POUR LESQUELLES NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SE LAMEN- TAIT AU SUJET DES FRÈRES.

Un jour, Notre Seigneur Jésus-Christ dit au frère Léon, compagnon du bienheureux François : « Je me lamente au sujet des frères. — Pourquoi donc, Seigneur? » demanda le frère. Et le Seigneur répondit : « Pour trois raisons. D'abord parce qu'ils ne sont pas reconnaissants des bienfaits que je leur accorde largement chaque jour en les dispensant de semer et de moissonner (1). Ensuite, parce que, toute la journée, ils murmurent et demeurent oisifs. Enfin parce qu'ils se provoquent mutuellement à la

(1) Luc, 12, 24.

colère, ne reviennent pas à la charité et ne pardonnent pas les injures qu'ils reçoivent. »

CHAPITRE CVIII

COMMENT, AVANT DE MOURIR, ET A L'EXEMPLE DU SEIGNEUR, IL BÉNIT TOUS LES FRÈRES, ROMPIT LE PAIN ET EN DONNA A CHACUN UN MORCEAU.

Une nuit, le bienheureux François fut tellement accablé par les douleurs que provoquaient ses maladies, qu'il lui fut presque impossible de se reposer et de dormir. Au matin, comme les douleurs cessaient un peu, il fit appeler tous les frères qui résidaient dans le couvent. Quand ils furent rassemblés autour de lui, il les considéra, voyant en leur personne les frères de l'Ordre tout entier. Alors, commençant par un frère, il les bénit tous en posant sa main droite sur la tête de chacun d'eux. Il bénit aussi tous ceux qui vivaient dans l'Ordre ou qui devaient y entrer, jusqu'à la fin du monde. Il paraissait avoir compassion de lui-même parce qu'il ne pouvait revoir ses fils et ses frères avant de mourir. Ensuite, il se fit apporter des pains et les bénit. Comme sa maladie l'empêchait de les rompre lui-même, il les fit rompre par un frère en beaucoup de petits morceaux. Il les prit et en donna un à chacun des frères en lui recommandant de le manger tout entier. A l'exemple du

Seigneur qui, le Jeudi Saint, voulut manger avec ses apôtres avant de mourir, le bienheureux François, semblait-il, voulut avant sa mort bénir les frères présents et en leur personne l'Ordre tout entier. Puis, leur faisant manger ce pain béni, il lui paraissait qu'ils le mangeaient en compagnie de tous les frères. Nous pouvons nous arrêter à cette pensée, car, bien que ce jour ne fût pas un jeudi, le bienheureux François dit aux frères qu'il croyait que c'était jeudi.

Un des frères mit de côté un de ces petits morceaux de pain et, après la mort du bienheureux, tous ceux qui en mangèrent furent guéris sur-le-champ de leur infirmités.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Comment le bienheureux François condescendit à manger avec un frère qui mourait de faim. De la discrétion qu'il recommandait en matière de mortification	1
CHAPITRE II. — Rigueur de la pénitence chez les premiers frères	3
CHAPITRE III. — Comment il apprit à ses frères à demander l'aumône	4
CHAPITRE IV. — Comment il défendait qu'on s'inquiât du lendemain	6
CHAPITRE V. — De la miséricorde qu'il témoigna à un frère malade, en mangeant des raisins avec lui	7
CHAPITRE VI. — Comment l'évêque d'Assise fut violemment jeté hors de la cellule où le saint se tenait en prières	8
CHAPITRE VII. — Comment il connut les secrètes tribulations d'un frère et l'en délivra	9
CHAPITRE VIII. — Comment l'abbé du Mont Subasio donna aux frères, à la requête du bienheureux François, la pauvre église Sainte-Marie-de-la-Portioncule	10
CHAPITRE IX. — Comment le bienheureux François voulait que le couvent de la Portioncule fût le miroir de tout l'Ordre	13

CHAPITRE X. — Comment il voulut détruire une maison que la commune d'Assise avait construite, près de la Portioncule, pour le Chapitre des frères	16
CHAPITRE XI. — Comment il réprimanda le ministre général qui voulait faire construire une maison en ce lieu	18
CHAPITRE XII. — Comment il refusa d'habiter une cellule qu'on avait appelée « Sa » cellule	19
CHAPITRE XIII. — De la soumission due aux évêques. Comment les frères doivent agir quand ils veulent établir un couvent	21
CHAPITRE XIV. — Comment le bienheureux François, sur le point de trépasser, dicta aux frères ses trois dernières volontés	25
CHAPITRE XV. — Du soin que le bienheureux prenait des églises	27
CHAPITRE XVI. — Simplicité et perfection du frère Jean	27
CHAPITRE XVII. — Comment le bienheureux refusa de recevoir dans l'Ordre un homme qui avait donné ses biens à ses parents et non aux pauvres	30
CHAPITRE XVIII. — Comment il fût délivré d'une grave tentation	31
CHAPITRE XIX. — Comment il voulut, par pénitence, manger avec un lépreux	33
CHAPITRE XX. — Comment le frère Pacifique fut ravi en extase et vit, dans le ciel, le trône de Lucifer réservé à saint François	34
CHAPITRE XXI. — De la cithare angélique entendue par le bienheureux	37
CHAPITRE XXII. — Comment la vigne d'un pauvre prêtre rapporta miraculeusement vingt charges de vin	39
CHAPITRE XXIII. — Comment le bienheureux, ayant in-	

vité son médecin à dîner, reçut du Seigneur quantité de provisions	41
CHAPITRE XXIV. — Comment le bienheureux prédit à une dame que son mari se convertirait et que tous deux serviraient le Seigneur	42
CHAPITRE XXV. — Comment il dévoila les secrètes pensées d'un jeune homme qui pleurait pour entrer dans l'Ordre	45
CHAPITRE XXVI. — Du poisson qui fut merveilleusement apporté au bienheureux	46
CHAPITRE XXVII. — Comment il devina qu'un frère murmurait intérieurement	46
CHAPITRE XXVIII. — Comment il fût averti par l'Esprit Saint qu'un frère désirait sa bénédiction	47
CHAPITRE XXIX. — Comment il donna aux frères de Greccio une leçon de pauvreté, en se présentant à eux sous l'aspect d'un pèlerin	49
CHAPITRE XXX. — Comment le seigneur évêque d'Ostie fût édifié et versa d'abondantes larmes, en voyant la pauvreté des frères	51
CHAPITRE XXXI. — Comment le bienheureux délivra les gens de Greccio des loups et de la grêle	52
CHAPITRE XXXII. — Comment il prédit aux habitants de Pérouse les maux qui devaient fondre sur eux	54
CHAPITRE XXXIII. — Comment un abbé expérimenta l'efficacité de la prière du bienheureux	56
CHAPITRE XXXIV. — De l'affliction où le plongeait le souvenir de la Passion du Sauveur	57
CHAPITRE XXXV. — Ce qu'il répondit à un frère qui l'engageait à se faire lire les Ecritures	59
CHAPITRE XXXVI. — Comment il se fit traîner en public nu et la corde au cou	60

CHAPITRE XXXVII. — Contre la vaine gloire et l'hypocrisie	62
CHAPITRE XXXVIII. — Comment le seigneur évêque d'Ostie l'obligea à se laisser soigner	64
CHAPITRE XXXIX. — Comment il composa « le cantique du frère Soleil », au milieu de ses tribulations, et comment il envoya des frères le chanter par le monde	65
CHAPITRE XL. — Comment il rétablit la paix et la concorde entre le podestat et l'évêque d'Assise	69
CHAPITRE XLI. — Comment il envoya, pour les consoler, une pieuse exhortation aux Pauvres Dames de Saint-Damien	71
CHAPITRE XLII. — De sa répugnance à se laisser soigner	73
CHAPITRE XLIII. — Comment il promit aux frères que le Seigneur les récompenserait pour les soins donnés à son serviteur	74
CHAPITRE XLIV. — Du feu qui ne le brûla pas, et des graves opérations qu'il dût subir	75
CHAPITRE XLV. — De l'amour et du respect qu'il avait pour le feu	76
CHAPITRE XLVI. — Comment il aimait et respectait l'eau, les pierres, les arbres et les fleurs	78
CHAPITRE XLVII. — Comment il donna à une pauvre femme malade un manteau et douze pains	79
CHAPITRE XLVIII. — Comment il donna sa tunique à deux frères de France	81
CHAPITRE XLIX. — Comment, à la demande du bienheureux François, chacun des frères d'un ermitage donna à un pauvre une partie de son propre habit	83
CHAPITRE L. — Comment un frère donna son manteau à un pauvre	84

CHAPITRE LI. — Comment il fit donner à une pauvre femme le premier « Nouveau Testament » qui fut dans l'Ordre	85
CHAPITRE LII. — Comment l'eau dont s'était servi le bienheureux François guérit les bœufs de saint Elie	86
CHAPITRE LIII. — Comment il guérit un clerc de l'évêché de Rieti et lui prédit que, s'il retournait à son péché, il souffrirait des maux plus cruels encore	87
CHAPITRE LIV. — Comment il amena des chevaliers à demander l'aumône	89
CHAPITRE LV. — Comment il exhortait, par la parole et par l'exemple, à demander l'aumône	90
CHAPITRE LVI. — De l'exemple qu'il donna à la cour du seigneur d'Ostie et de la réponse qu'il fit à l'évêque	92
CHAPITRE LVII. — Comment il fit sortir de l'Ordre un frère qui ne voulait pas mendier	94
CHAPITRE LVIII. — Comment il baisa l'épaule d'un frère qui portait une besace remplie d'aumônes	95
CHAPITRE LIX. — De la réponse qu'il fit au frère Elie qui lui reprochait de manifester de la joie aux approches de la mort	96
CHAPITRE LX. — Comment il voulut que le médecin lui dît la vérité sur son état	98
CHAPITRE LXI. — De la réponse qu'il fit à un frère demandant s'il pouvait garder des livres	99
CHAPITRE LXII. — Comment le Seigneur lui révéla qu'il devait appeler ses religieux « Frères Mineurs » et leur apprendre une nouvelle salutation	100
CHAPITRE LXIII. — Comment il dut renoncer à faire observer aux frères la stricte pauvreté	102
CHAPITRE LXIV. — D'un frère qui voulait conserver	

- des livres. Comment les ministres supprimèrent un passage de la Règle 103
- CHAPITRE LXV. — Du frère qui voulait avoir un psautier. Pourquoi le bienheureux ne voulait pas que ses frères devinssent des savants 105
- CHAPITRE LXVI. — Que les prières et les pénitences des frères simples convertissent mieux les âmes que les discours des prédicateurs 106
- CHAPITRE LXVII. — Du frère qui revint à la charge pour avoir un psautier et des trois réponses que lui fit le bienheureux 108
- CHAPITRE LXVIII. — De la réponse qu'il fit à son compagnon lui demandant pourquoi il tolérait certains abus dans l'Ordre 111
- CHAPITRE LXIX. — Comment certains frères et surtout les supérieurs faisaient opposition à la volonté du bienheureux qui voulait que les maisons fussent pauvres et construites en bois 114
- CHAPITRE LXX. — Comment il voulait qu'on évitât les paroles oiseuses 116
- CHAPITRE LXXI. — Comment il résolut de passer en France pour prêcher 117
- CHAPITRE LXXII. — De sa dévotion pour le Corps du Christ. Comment il envoya les frères prêcher deux à deux 118
- CHAPITRE LXXIII. — Comment il chassa les démons de la ville d'Arezzo 120
- CHAPITRE LXXIV. — Comment le seigneur Hugolin, évêque d'Ostie, empêcha le bienheureux de passer en France 122
- CHAPITRE LXXV. — Quelles devaient être, d'après le bienheureux François, les dispositions d'un véritable frère Mineur 123

CHAPITRE LXXVI. — La cigale	124
CHAPITRE LXXVII. — Comment il désirait, en toutes choses, servir de modèle aux frères	126
CHAPITRE LXXVIII. — Comment le Seigneur donna au bienheureux l'assurance qu'il n'abandonnerait jamais l'Ordre des frères Mineurs	127
CHAPITRE LXXIX. — Qu'il disait que sa mission était de donner aux frères le bon exemple	128
CHAPITRE LXXX. — Comment le bienheureux rougissait de rencontrer plus pauvre que lui	130
CHAPITRE LXXXI. — De la pénitence imposée au frère qui avait méprisé un pauvre et en sa personne le Christ lui-même	130
CHAPITRE LXXXII. — Comment, en suivant les conseils du bienheureux, les frères convertirent des brigands	132
CHAPITRE LXXXIII. — Comment il reconnut l'imposture d'un frère qui passait pour un saint	134
CHAPITRE LXXXIV. — Comment il fut frappé par les démons alors qu'il était l'hôte du seigneur Hugolin et comment il en conclut qu'il devait demeurer toujours au milieu des frères	136
CHAPITRE LXXXV. — Du carême qu'il fit sur l'Alverne en l'honneur de saint Michel	140
CHAPITRE LXXXVI. — De ce qu'il advint au bienheureux une nuit qu'il avait un oreiller de plumes ..	143
CHAPITRE LXXXVII. — Comment il s'arrêtait toujours, en voyage, pour réciter ses Heures	144
CHAPITRE LXXXVIII. — Qu'il faut traiter le corps avec ménagement pour lui enlever tout prétexte à murmurer	145
CHAPITRE LXXXIX. — Comment il voulait que le serviteur de Dieu montrât toujours un visage joyeux	147

- CHAPITRE XC.** — Comment il prédit qu'il serait comblé d'honneurs après sa mort. De la bénédiction qu'il donna à la cité d'Assise 148
- CHAPITRE XCI.** — Comment il ajouta une strophe au cantique du frère Soleil pour louer notre sœur la mort corporelle 150
- CHAPITRE XCII.** — Comment Dame Jacqueline de Settesoli, miraculeusement avertie par le Seigneur, vint visiter le bienheureux dans la semaine où il trépassa 152
- CHAPITRE XCIII.** — Comment le bienheureux donna pour fondement à son Ordre l'humilité et la pauvreté 155
- CHAPITRE XCIV.** — Comment le bienheureux François remercia un évêque qui attribuait à Dieu seul l'honneur et la gloire des bonnes œuvres des saints 156
- CHAPITRE XCV.** — Comment il affirmait lui-même qu'il ne faut pas se glorifier des bienfaits reçus de Dieu 157
- CHAPITRE XCVI.** — Comment il résigna sa charge de supérieur 158
- CHAPITRE XCVII.** — Comment, par amour de l'obéissance, il voulut avoir près de lui un gardien auquel il se soumettrait en tout 159
- CHAPITRE XCVIII.** — Comment, avant de mourir, il donna une bénédiction spéciale au frère Bernard 160
- CHAPITRE XCIX.** — Comment il prédit que le frère Bernard mourrait dans une grande paix et tranquillité 162
- CHAPITRE C.** — Comment, aux approches de la mort, il promit à Dame Claire et à ses sœurs qu'elles le reverraient encore et comment sa promesse se réalisa 164
- CHAPITRE CI.** — De l'amour que le bienheureux portait aux alouettes, et comment un grand nombre de ces oiseaux se rassembla au-dessus de la maison où il allait mourir 166

CHAPITRE CII. — Qu'il considérait les aumônes comme l'héritage des pauvres	163
CHAPITRE CIII. — Comment le Christ répondit au bienheureux qu'il fallait refuser, même à la communauté, le droit de posséder	168
CHAPITRE CIV. — Comment le Christ fit entendre sa voix du haut du ciel et ordonna que la Règle fût observée « sans commentaire »	169
CHAPITRE CV. — Comment il répondit aux frères qui alléguaient l'exemple des Règles de saint Benoît, de saint Augustin et de saint Bernard	171
CHAPITRE CVI. — De la réponse qu'il fit aux frères qui désiraient obtenir un privilège du pape	172
CHAPITRE CVII. — Des trois raisons pour lesquelles Notre Seigneur Jésus-Christ se lamentait au sujet des frères	173
CHAPITRE CVIII. — Comment, avant de mourir et à l'exemple du Seigneur, il bénit tous les frères, rompit le pain et en donna à chacun un morceau	174

- - IMPRIMÉ - -
SUR LES PRESSES
DE MARC TEXIER
- A POITIERS -
